This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 2044 005 443 262

VE RI TAS

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

MADAME DE STAËL

ET

LA GRANDE-DUCHESSE LOUISE

CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

SOUVENIRS ET CORRESPONDANCE

TIRÉS DES PAPIERS DE

MADAME RÉCAMIER

Troisième édition. — Deux volumes in-8

BEAUX-ARTS ET VOYAGES

PAR

CHARLES LENORMANT

PRÉCÉDÉS D'UNE LETTRE DE M. GUIZOT

Deux volumes in-8

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7

COPPET ET WEIMAR

MADAME DE STAËL

ET

LA GRANDE-DUCHESSE LOUISE

PAR L'AUTEUR

DES SOUVENIRS DE Mme RÉCAMIER

Mme. Amélie Eyriès

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1862

Tous droits réservés

~~4-45.5~~
Fr 1589.20

OCT 3 1884
Minor Fund.

PRÉFACE

PRÉFACE

Les Anglais ont toujours excellé à mettre en commun leurs intérêts. De là résulte chez eux ce puissant esprit d'association qui leur assure le commerce du monde; bien plus, ils doivent à cette disposition de leur caractère les libertés dont ils sont fiers à si juste titre.

La seule chose que les Français aient de tout

temps aimé à mettre en commun, c'est leur esprit. Le besoin impérieux de causer, l'amour du dialogue, la faculté d'échanger ses pensées en paroles rapides, a été jusqu'ici un des traits de notre caractère national.

Cet esprit de sociabilité avait créé chez nous une véritable puissance, celle des salons ; et l'on est fondé à dire qu'en France les salons ont souvent exercé une réelle influence sur le gouvernement, lui ont quelquefois résisté, et dans le siècle dernier, maîtres absolus d'une société généreuse et frivole, ont puissamment contribué à changer notre état social.

Le philosophe Ballanche, étudiant les transformations successives des sociétés humaines, a dit : *L'initié tue toujours l'initiateur.* Cet axiome a été une vérité quant à ce qui concerne la pré-

pondérance des salons ; ils ont fait ou aidé à faire la Révolution, la Révolution les a détruits.

S'il est en effet, pour parler le langage actuel, *un fait accompli*, c'est bien celui de la disparition parmi nous de cette forme de l'esprit de société qui si longtemps a distingué la France et qui, en nous donnant le besoin, que dis-je ! la passion de la conversation, en avait si fort développé le talent.

Les salons où l'on causait se sont successivement fermés. On se réunit encore, on donne des fêtes splendides ; on ne cause plus.

Un volume ne suffirait pas à déduire toutes les raisons de ce changement survenu dans les mœurs et les goûts de la nation française. Il n'est, au reste, qu'une conséquence toute natu-

relle de la transformation de notre état social; et si jamais un écrivain de talent était pris de la fantaisie de nous raconter l'histoire des salons, puissance civilisatrice et politique, ce ne serait ni la moins piquante, ni la moins curieuse étude parmi celles que l'on peut faire des grandeurs déchues.

Ce qui est certain, c'est que la conversation ne saurait avoir tout l'agrément, tout le charme, tout l'éclat dont elle est susceptible, que dans un cercle relativement restreint et par là même exclusif, où chacun se connaît; entre gens dont les pensées ne sont point absorbées par des affaires ou des intérêts matériels; en un mot, le loisir est nécessaire pour goûter les plaisirs de l'esprit. Et qui donc, en l'an de grâce 1861, est dégagé des préoccupations d'affaires ou des soucis d'intérêts? Qui donc a du loisir?

D'ailleurs, les fortunes en France sont devenues si mobiles, les richesses y changent si souvent de mains, que notre société ne se compose plus guère que de parvenus. Et les familles mêmes chez lesquelles une longue suite d'héritages ont perpétué les grands biens, en présence de toutes les révolutions qui pouvaient les leur faire perdre, ont pris comme une teinte des travers des enrichis.

De là ce luxe effréné, grand obstacle à l'agrément de la société, car on reçoit, le plus souvent, pour faire montre de ses magnificences et non point pour s'amuser ou pour plaire. Et remarquez que l'élégance des mœurs a perdu tout ce que le luxe a gagné. Non que nous voulions proscrire le luxe ou la magnificence extérieure, surtout s'ils consistent à s'entourer des chefs-d'œuvre des arts; mais ce n'est là que le cadre de l'élé-

gance des mœurs, ce n'est point ce qui la constitue : on n'y arrive pas d'un bond, et les plus heureuses spéculations de Bourse ne la donnent point. Elle est le résultat de l'éducation, des traditions, de la délicatesse du langage, de l'urbanité des manières ; elle suppose l'élévation des sentiments, quoiqu'elle s'en soit quelquefois passée.

Dans ces soupers où Mme Scarron suppléait au rôti par une anecdote finement racontée, la bonne chère ne comptait pour rien ; autre était l'attrait qui groupait dans le salon d'un pauvre infirme tout ce que la cour de Louis XIV avait de plus brillant et de plus aimable. Nous ne parlerons pas des soupers de Mme du Deffant, car elle était gourmande et devait avoir un bon cuisinier ; mais ce qui faisait affluer chez elle, malgré sa cécité, la compagnie la plus illustre et

la plus lettrée du [illegible] [illegible] [illegible] conversation à la fois [illegible] [illegible].

Et quand Mlle de [illegible] [illegible] [illegible] contre autel, quitta Mme du [illegible] [illegible] [illegible] avoir son salon, elle ne possédait ni beauté, ni fortune, ni naissance; mais elle avait un esprit supérieur, et cela suffit pour donner au salon qu'elle ouvrait l'importance d'un cercle d'élite où les grands seigneurs coudoyaient les beaux esprits.

Rien de semblable serait-il possible aujourd'hui? Dieu nous garde cependant de dire ou de penser qu'il y ait en France moins d'esprit sous le nouveau que sous l'ancien régime. Il se produit autrement, c'est tout ce que nous voulons établir. Depuis que la prodigieuse multiplicité des journaux a donné à l'esprit une valeur com-

merciale, aucun homme doué d'une intelligence vive et d'un certain éclat dans le langage ne consent à mettre dans la circulation, gratis et en restant anonyme, les idées neuves, les fines plaisanteries, les aperçus ingénieux qui lui viennent à l'esprit; il fait ce que Mme de Genlis avouait ingénument qu'elle pratiquait pour sa correspondance : s'il lui arrive une idée piquante, un tour heureux, il les met en réserve afin de les employer dans un de ses plus prochains articles de journal ou de revue.

C'est autant d'enlevé à la conversation.

Enfin, l'importation la plus fatale à l'esprit de société et l'une des choses qui ont certainement beaucoup contribué à faire disparaître le goût et ce que nous appellerons l'art de la conversation en

France, ce sont les *cercles*. A l'heure qu'il est, l'habitude du cigare aidant, toute la jeunesse préfère mille fois le sans-gêne d'une réunion d'hommes à la compagnie des honnêtes femmes, même les plus jeunes et les plus jolies : et certes, ce sont là de mauvaises écoles de bonne grâce et de savoir-vivre.

Nos voisins d'outre-Manche, auxquels nous aurions pu emprunter mieux que cette manie des *clubs*, ont l'humeur taciturne : le besoin d'expansion leur est pour ainsi dire inconnu. Les conceptions de leurs poëtes brillent par la force et l'audace ; mais, sauf quelques ravissantes créations, le génie qui les anime est rude. Le lien conjugal en Angleterre est entouré d'une admirable auréole de tendresse et de respect ; mais en dehors de la vie à deux, en tirant un Anglais de cet Éden, il n'existe entre lui et le reste des hommes que

temps aimé à mettre en commun, c'est leur esprit. Le besoin impérieux de causer, l'amour du dialogue, la faculté d'échanger ses pensées en paroles rapides, a été jusqu'ici un des traits de notre caractère national.

Cet esprit de sociabilité avait créé chez nous une véritable puissance, celle des salons ; et l'on est fondé à dire qu'en France les salons ont souvent exercé une réelle influence sur le gouvernement, lui ont quelquefois résisté, et dans le siècle dernier, maîtres absolus d'une société généreuse et frivole, ont puissamment contribué à changer notre état social.

Le philosophe Ballanche, étudiant les transformations successives des sociétés humaines, a dit : *L'initié tue toujours l'initiateur*. Cet axiome a été une vérité quant à ce qui concerne la pré-

pondérance des salons; ils ont fait ou aidé à faire la Révolution, la Révolution les a détruits.

S'il est en effet, pour parler le langage actuel, *un fait accompli,* c'est bien celui de la disparition parmi nous de cette forme de l'esprit de société qui si longtemps a distingué la France et qui, en nous donnant le besoin, que dis-je! la passion de la conversation, en avait si fort développé le talent.

Les salons où l'on causait se sont successivement fermés. On se réunit encore, on donne des fêtes splendides; on ne cause plus.

Un volume ne suffirait pas à déduire toutes les raisons de ce changement survenu dans les mœurs et les goûts de la nation française. Il n'est, au reste, qu'une conséquence toute natu-

relle de la transformation de notre état social; et si jamais un écrivain de talent était pris de la fantaisie de nous raconter l'histoire des salons, puissance civilisatrice et politique, ce ne serait ni la moins piquante, ni la moins curieuse étude parmi celles que l'on peut faire des grandeurs déchues.

Ce qui est certain, c'est que la conversation ne saurait avoir tout l'agrément, tout le charme, tout l'éclat dont elle est susceptible, que dans un cercle relativement restreint et par là même exclusif, où chacun se connaît; entre gens dont les pensées ne sont point absorbées par des affaires ou des intérêts matériels; en un mot, le loisir est nécessaire pour goûter les plaisirs de l'esprit. Et qui donc, en l'an de grâce 1861, est dégagé des préoccupations d'affaires ou des soucis d'intérêts? Qui donc a du loisir?

D'ailleurs, les fortunes en France sont devenues si mobiles, les richesses y changent si souvent de mains, que notre société ne se compose plus guère que de parvenus. Et les familles mêmes chez lesquelles une longue suite d'héritages ont perpétué les grands biens, en présence de toutes les révolutions qui pouvaient les leur faire perdre, ont pris comme une teinte des travers des enrichis.

De là ce luxe effréné, grand obstacle à l'agrément de la société, car on reçoit, le plus souvent, pour faire montre de ses magnificences et non point pour s'amuser ou pour plaire. Et remarquez que l'élégance des mœurs a perdu tout ce que le luxe a gagné. Non que nous voulions proscrire le luxe ou la magnificence extérieure, surtout s'ils consistent à s'entourer des chefs-d'œuvre des arts; mais ce n'est là que le cadre de l'élé-

gance des mœurs, ce n'est point ce qui la constitue : on n'y arrive pas d'un bond, et les plus heureuses spéculations de Bourse ne la donnent point. Elle est le résultat de l'éducation, des traditions, de la délicatesse du langage, de l'urbanité des manières ; elle suppose l'élévation des sentiments, quoiqu'elle s'en soit quelquefois passée.

Dans ces soupers où Mme Scarron suppléait au rôti par une anecdote finement racontée, la bonne chère ne comptait pour rien ; autre était l'attrait qui groupait dans le salon d'un pauvre infirme tout ce que la cour de Louis XIV avait de plus brillant et de plus aimable. Nous ne parlerons pas des soupers de Mme du Deffant, car elle était gourmande et devait avoir un bon cuisinier ; mais ce qui faisait affluer chez elle, malgré sa cécité, la compagnie la plus illustre et

la plus lettrée du XVIIIe siècle, c'était sa conversation à la fois piquante et sensée.

Et quand Mlle de Lespinasse, élevant autel contre autel, quitta Mme du Deffant et voulut avoir son salon, elle ne possédait ni beauté, ni fortune, ni naissance; mais elle avait un esprit supérieur, et cela suffit pour donner au salon qu'elle ouvrait l'importance d'un cercle d'élite où les grands seigneurs coudoyaient les beaux esprits.

Rien de semblable serait-il possible aujourd'hui? Dieu nous garde cependant de dire ou de penser qu'il y ait en France moins d'esprit sous le nouveau que sous l'ancien régime. Il se produit autrement, c'est tout ce que nous voulons établir. Depuis que la prodigieuse multiplicité des journaux a donné à l'esprit une valeur com-

merciale, aucun homme doué d'une intelligence vive et d'un certain éclat dans le langage ne consent à mettre dans la circulation, gratis et en restant anonyme, les idées neuves, les fines plaisanteries, les aperçus ingénieux qui lui viennent à l'esprit; il fait ce que Mme de Genlis avouait ingénument qu'elle pratiquait pour sa correspondance : s'il lui arrive une idée piquante, un tour heureux, il les met en réserve afin de les employer dans un de ses plus prochains articles de journal ou de revue.

C'est autant d'enlevé à la conversation.

Enfin, l'importation la plus fatale à l'esprit de société et l'une des choses qui ont certainement beaucoup contribué à faire disparaître le goût et ce que nous appellerons l'art de la conversation en

France, ce sont les *cercles*. A l'heure qu'il est, l'habitude du cigare aidant, toute la jeunesse préfère mille fois le sans-gêne d'une réunion d'hommes à la compagnie des honnêtes femmes, même les plus jeunes et les plus jolies; et certes, ce sont là de mauvaises écoles de bonne grâce et de savoir-vivre.

Nos voisins d'outre-Manche, auxquels nous aurions pu emprunter mieux que cette manie des *clubs*, ont l'humeur taciturne; le besoin d'expansion leur est pour ainsi dire inconnu. Les conceptions de leurs poëtes brillent par la force et l'audace; mais, sauf quelques ravissantes créations, le génie qui les anime est rude. Le lien conjugal en Angleterre est entouré d'une admirable auréole de tendresse et de respect; mais en dehors de la vie à deux, en tirant un Anglais de cet Éden, il n'existe entre lui et le reste des hommes que

des rapports assez froids. L'intimité dans les relations de famille est fort rare en Angleterre ; ces belles et profondes amitiés communes chez nous, et qui lient indissolublement les âmes, y sont presque sans exemple ; aussi les Anglais n'ont-ils eu de salons qu'à une seule époque. Ce ne fut chez eux qu'une mode passagère apportée de France et qui coïncida avec un grand relâchement de mœurs et une profonde corruption morale. C'est sous le règne de Charles II, au milieu de cette cour galante dans laquelle on aurait eu peine à trouver une femme chaste et un gentilhomme honorable, que le goût de la conversation et l'habitude des réunions brillantes, mais peu nombreuses, présentent chez nos voisins quelque chose d'analogue à nos salons. Depuis cette époque, la bonne compagnie anglaise, quand elle sort du sanctuaire domestique, ne connaît guère que des assemblées immenses, qui ressemblent

fort à des cohues. L'esprit n'a rien à voir dans de telles fêtes.

Mais il est temps de nous résumer sur une question et un sujet que le nom de Mme de Staël faisait naturellement apparaître à nos yeux, car cette femme illustre personnifie en quelque sorte l'éloquence de la conversation dans le pays où ce don brillant devait être le plus vivement apprécié.

Aussi bien peut-on dire que la vie des salons et la conversation deviennent impossibles aux époques où de grandes questions sociales, politiques ou religieuses, après avoir divisé la société en plusieurs camps ennemis et irréconciliables, se traduisent en émeutes dans la rue.

Un homme d'esprit disait : « Il ne peut y avoir « de discussion qu'entre gens de même avis. » Rien de plus vrai que ce mot dont la forme para-

doxale étonne au premier abord. La discussion n'existe réellement, elle n'est utile et ne peut faire naître la conviction que lorsqu'elle porte sur des nuances et non sur les fondements mêmes de tous les principes et de toutes les idées. Autrement il n'y a ni conversation, ni discussion; il n'y a qu'un duel de paroles où chacun cherche à blesser son adversaire sans s'inquiéter de demeurer dans les limites de l'urbanité; où les amours-propres s'aigrissent, et où, bien loin de se convaincre, on s'affermit de plus en plus par la lutte dans ses propres opinions. Voilà pourquoi les grandes époques de la conversation en France ont été celles où la société, poussée par un besoin instinctif de réformes, se sentait entraînée vers un but encore enveloppé dans les nuages de l'inconnu sur lequel tout le monde croyait être d'accord; époques où l'on prenait encore pour des nuances d'une même opinion les

divergences destinées plus tard à devenir des séparations marquées par des abîmes infranchissables.

Au XVIe siècle, dans ce temps qui offre avec le nôtre de si remarquables analogies, il y eut certainement à l'aurore de la Renaissance française, autour de François Ier, de la reine Marguerite de Navarre, de Henri II et de Catherine de Médicis, de véritables salons où les beaux esprits du moment se livraient aux tournois de la parole, absolument comme on l'a fait dans le XVIIe et dans le XVIIIe siècle. Brantôme nous a laissé le tableau des réunions qui se tenaient chaque jour chez Catherine de Médicis, dans les belles et encore paisibles années qui précédèrent l'édit d'Écouen. « Là, dit-il, il y avoit une foule de déesses hu-
« maines les unes plus belles que les autres ;
« chaque seigneur et gentilhomme entretenoit

vision des esprits était trop profonde. Ce ne fut
us sous les regards des femmes et dans des
nversations élégantes et polies, mais sur les
amps de bataille, sous le buffle et la cuirasse
u soldat, que se débattirent les grandes ques-
ons de l'avenir; et pour les hommes qui, n'adop-
nt pas la vie des camps, continuèrent à se
rvir de la parole et de la plume, emportés par
passion du moment, ils devinrent de trop
ortels ennemis pour pouvoir se rencontrer et
scourir courtoisement ensemble comme par le
ssé; les pacifiques instruments de leurs études
changèrent entre leurs mains en armes plus
doutables que l'épée. Le pamphlet, l'invective
hémente et la prédication politique remplacèrent
conversation.

Ainsi arriva-t-il dans les années qui précédè-
nt la Révolution française. La conversation

fleurit et régna en souveraine aussi longtemps que les tendances vers une réforme de la société et de la constitution du pays se maintinrent dans le domaine de la théorie; mais aussitôt que ces questions d'équilibre et d'ordre social vinrent à passer dans le domaine des faits, on ne tarda pas à revoir le spectacle qui s'était déjà produit au temps de la Renaissance.

Il ne fut même pas besoin que la proscription se fût étendue à toutes les sommités de la société et que l'échafaud se dressât en permanence sur la place de la Révolution. Le premier sang versé, dès 1789, rompit la digue de ce fleuve terrible qui divise la France en deux camps depuis trop longtemps hostiles et irréconciliables.

Il va sans dire que les salons disparurent dans la tempête. Le témoignage de tous les contem-

porains de la fin du XVIIIe siècle à [illegible] le charme incomparable, l'intérêt puissant, l'exubérance de vie qui animaient les cercles de cette époque : alors que, gardant encore le langage, les formes et la grâce de l'ancien régime, des esprits enthousiastes et généreux soulevaient hardiment les questions les plus essentielles et discutaient les conditions d'une nouvelle ère sociale.

Quand l'ordre et la sécurité essayèrent de renaître après l'orage qui avait tout renversé en France, les personnes élevées dans l'époque antérieure, chez lesquelles s'étaient conservés le besoin et le goût de la conversation, se trouvèrent singulièrement isolées au sein de générations nouvelles qui ne concevaient même plus qu'imparfaitement l'idée des salons d'autrefois. Une femme entre les autres fut naturellement appelée

pendant, inspira la même défiance et la même rigueur pour Mme Récamier : l'exil lui fut infligé comme à Mme de Staël. Si ces deux personnes célèbres furent les derniers modèles de la grâce et de la séduction de l'esprit français, elles furent aussi les plus éclatantes victimes de la persécution dont un pouvoir absolu et jaloux devait poursuivre l'influence des salons.

Mme de Staël n'a pas été seulement un écrivain et un penseur du premier ordre; chez elle les qualités morales se montrent au niveau du talent, et ce talent lui-même n'a été que l'expression de sentiments et de convictions toujours ardentes et sincères. Aussi la lecture des écrits qui gardent l'empreinte vive de cette nature élevée et originale inspire-t-elle le désir de pénétrer plus avant; après avoir admiré l'auteur, on désire connaître mieux la personne.

Si quelque chose peut aider à se former l'idée vraie d'un caractère, s'il est un moyen d'apprécier la grandeur morale ou les faiblesses d'un personnage célèbre, assurément c'est dans sa correspondance qu'il faut le chercher.

Mme de Staël a ouvert avec tant de franchise et de bonne foi, aux personnes qu'elle honorait de son amitié, le fond même de son âme ; la disposition de son caractère la portait à exprimer avec un tel abandon ses vives et souvent mobiles impressions, que plus qu'aucune autre elle se peint dans sa correspondance. Nous croyons que l'intérêt et le respect qu'inspire la mémoire de cette femme célèbre gagneront à la lumière que ses lettres à la Grande-Duchesse de Saxe-Weimar répandent sur son caractère. Les circonstances qui les ont inspirées, l'importance du personnage à qui elles sont adressées, leur

donnent un intérêt en quelque sorte historique.

Mais on ne saurait porter un jugement équitable sans tenir compte du milieu dans lequel est née la personne que l'on veut apprécier. En effet, les hommes qu'une individualité puissante parvient à soustraire complétement à l'influence de leur temps sont de fort rares exceptions. La fille de M. Necker, malgré l'énergie et l'originalité de sa nature, reçut une forte empreinte du monde philosophique qui entoura sa jeunesse. Cependant le scepticisme de cette philosophie sèche et railleuse répugnait invinciblement à l'ardeur et à la loyauté de son âme, et chez Mme de Staël toutes les convictions prirent, au contraire, l'intensité et l'ardeur de la foi.

D'ailleurs, la société élégante, incrédule et

facile du XVIIIe siècle, qui portait en son sein de si redoutables forces de destruction, renfermait aussi des germes de vie non moins féconds, et devait étonner le monde par de sublimes exemples de dévouement, de patriotisme et de courage. C'est par ce côté généreux de rénovation que Mme de Staël appartenait à l'ancienne société française.

Mûrie par l'expérience, guérie des enivrements et des illusions de la jeunesse, elle fut de plus en plus ramenée aux croyances chrétiennes, dont les préceptes se liaient dans son cœur aux émotions de la tendresse filiale.

Ce mouvement progressif d'une âme qui s'élève et se purifie est extrêmement attachant à suivre. Les lettres de Mme de Staël nous en offrent le tableau, et elle y révèle avec une grâce et un

naturel charmants toutes les nuances de sa pensée.

En publiant ce volume, dont les éléments sont tous empruntés aux papiers que la volonté suprême de Mme Récamier a remis entre nos mains, nous avons cru obéir à l'inspiration de celle qui, n'ayant vécu que pour l'amitié, avait fait de la gloire de ses amis la passion dominante de sa vie. Nous avons écrit avec la ferme intention d'être sincère, et nous ne supposons pas que la malveillance eût été aux yeux du public une plus sûre garantie de véracité et d'indépendance que le respect.

Nous ajouterons encore que nous n'avons fait usage des correspondances de Mme de Staël qu'avec l'autorisation expresse de sa famille. Indépendamment de toutes les raisons de conve-

nances qui nous faisaient attacher du prix à cette autorisation, la jurisprudence constante de nos tribunaux imposait à l'éditeur des lettres de cette femme illustre l'obligation de s'en assurer.

Plusieurs arrêts ont, en effet, établi que le secret des lettres est sous la protection d'un *pacte tacite*, qui interdit de les livrer à la publicité sans le consentement des familles intéressées. Dans un temps où les moindres détails de la vie privée des personnes célèbres sont trop souvent jetés en pâture à une curiosité indiscrète ou maligne, tout le monde est intéressé à faire respecter par son propre exemple cette doctrine tutélaire.

Les héritiers de Mme de Staël se sont imposé la règle de n'autoriser aucune publication de ce genre. Ils ne s'en sont écartés, par une exception unique, que parce que la publication ac-

tuelle, appuyée sur des documents authentiques, leur a paru de nature à rectifier les erreurs commises par plusieurs biographes sur une personne que, malgré son génie, l'esprit de parti n'a pas toujours épargnée.

Les originaux des lettres adressées par Mme de Staël à la Grande-Duchesse Louise sont soigneusement conservés dans les archives de Weimar, et le Grand-Duc régnant, fidèle aux nobles traditions de sa race, s'honore de l'amitié respectueuse qu'un écrivain éminent comme Mme de Staël avait vouée à son auguste grand'mère.

Ce prince, visitant Paris en 1845, eut le désir de connaître Mme Récamier et M. de Chateaubriand; il se fit conduire plusieurs fois à l'Abbaye-aux-Bois. Retourné à Weimar, il fit faire sous ses yeux une copie des lettres de l'illustre personne

dont Mme Récamier l'avait entretenu avec une vive émotion.

C'est cette copie offerte à Mme Récamier par le Grand-Duc qui a servi à notre publication.

Quant à la correspondance de Mme de Staël avec sa belle et fidèle amie, les originaux en sont tous entre nos mains.

COPPET ET WEIMAR

MADAME DE STAEL

ET

LA GRANDE-DUCHESSE LOUISE

I

Il est dans l'histoire des peuples certaines époques brillantes où le génie et les talents abondent et où, dans tous les genres à la fois, les facultés de l'homme semblent atteindre leur plus complet développement.

Cette glorieuse floraison littéraire a commencé

pour l'Allemagne vers la fin du XVIIIe siècle, et a duré jusqu'à la première moitié du XIXe.

Klopstock et Kant, Lessing, Herder, Wieland et Winckelmann, Tieck, Gœthe et Schiller, Guillaume et Alexandre de Humboldt, les deux Schlegel, Werner, Niebuhr, Hermann et Boeckh, Rauch, Rietschel, Overbeck, Cornélius, Kaulbach : quelle belle liste de poëtes, de philosophes, de critiques, de savants et d'artistes! et combien pourtant de noms illustres y manquent encore! Et moins d'un siècle les renferme tous!

L'aurore de ce grand mouvement du génie allemand fut contemporaine de la domination de l'école philosophique en France, et, tandis que chez nous l'omnipotence irréligieuse des gens de lettres aboutissait à un bouleversement social, la poésie, les sciences et les arts poursuivaient, en Allemagne, leur pacifique évolution, sous le patronage de souverainetés féodales.

Ce phénomène ne fut nulle part plus frappant qu'à Weimar. Certains contes de fées nous mon-

trent des empires soumis à un enchantement qui suspend pour un temps les conditions de la vie; on serait tenté de croire qu'il en était ainsi dans ce petit État.

La plus vieille dynastie de l'Europe disparaît dans une tempête, une égalité sanglante passe son niveau sur la société française; un homme, en qui semble s'être incarné le génie de la guerre, renverse et refait des rois, sans que les fêtes intellectuelles de cette miniature de royaume s'interrompent ou se ralentissent : c'est la fascination des Muses.

L'influence, les goûts aimables d'une femme contribuèrent puissamment à ce miracle.

La Princesse Anne-Amélie de Brunswick [1] resta, en 1758, veuve à dix-neuf ans du Duc [2]

1. La Princesse Anne-Amélie était fille du Duc Charles de Brunswick-Wolfenbüttel.

2. C'est au congrès de Vienne que le duché de Saxe-Weimar fut érigé, pour le prince régnant Charles-Auguste, en grand-duché héréditaire.

Ernest-Auguste-Constantin de Saxe-Weimar.

Elle était belle, douée d'un esprit supérieur, et sa rare intelligence, que dominait l'amour des lettres, la rendit apte à tous les détails d'un excellent gouvernement. Elle administra dix-sept ans le petit État de son fils, et ne se montra pas moins occupée du bonheur de ses sujets que du désir d'immortaliser son nom par la protection qu'elle accordait aux arts et aux sciences. Elle sut, par des mesures réparatrices, effacer les pertes que la guerre de sept ans avait fait éprouver au duché de Weimar, mit un grand ordre dans les finances et préserva son peuple de la famine qui, en 1772, désola le reste de la Saxe.

La Duchesse Amélie avait donné Wieland pour précepteur à son fils, Charles-Auguste, et s'efforçait de lui inspirer le goût dont elle était animée pour les choses de l'esprit en l'entourant et en s'entourant elle-même d'écrivains éminents. Elle fut la constante protectrice de Herder, de Bœttiger, de Seckendorff et de Knobel. Elle

pensait avoir fait une glorieuse conquête quand elle parvenait à fixer à sa cour un poëte ou un philosophe de plus.

Cette princesse partageait son temps entre Weimar et deux retraites champêtres où elle satisfaisait sa passion pour les fleurs ; lorsqu'en 1775 elle remit à son fils les rênes de son petit et florissant empire[1], la Duchesse Amélie ne cessa point d'avoir une influence prépondérante, et elle put se livrer sans partage à son goût pour la société des lettrés et à son penchant pour les lettres.

1. Le duché de Saxe-Weimar ne dépasse pas en étendue la dimension de l'un de nos départements, et compte environ deux cent mille âmes de population. Weimar, sa capitale, résidence du souverain, la ville élégante et aristocratique par excellence, a dix mille habitants : c'est le Versailles de cet État. A quatre lieues de Weimar, avec une population de cinq mille âmes seulement, Iéna, la cité savante du duché, tient un rang honorable entre les villes universitaires de l'Allemagne.

Les revenus de l'État s'élèvent environ à cinq millions de francs.

En dirigeant le choix de son fils sur la princesse Louise, fille du Landgrave de Hesse, la Duchesse Amélie lui avait assuré une compagne digne de lui. En effet, une âme généreuse et fière, un caractère vraiment royal, un ferme courage et la plus indulgente bonté eurent bientôt placé cette jeune princesse au premier rang parmi les personnes supérieures qui faisaient de Weimar un monde à part.

Le Duc Charles-Auguste, qui devait, avec les années, compter au nombre des officiers généraux les plus distingués de l'Allemagne, n'avait point un goût aussi exclusif que sa mère pour la poésie; mais homme d'esprit et élevé dans le culte de tous les talents, il fut, comme la Duchesse Amélie, un protecteur empressé et intelligent des hommes de lettres.

L'année qui précéda sa majorité, c'est-à-dire en 1774, le prince de Saxe-Weimar, voyageant en Allemagne, voulut s'arrêter à Francfort pour y voir le poëte dont les écrits commençaient à

exciter une admiration enthousiaste. Gœthe venait de publier *Werther*, et ce roman tournait toutes les têtes; *Gœtz et Berlichingen*, imprimé peu de mois auparavant, n'avait pas rencontré moins de faveur.

Le prince témoigna son admiration à Gœthe avec tout l'entrain de la jeunesse, et décida le poëte à l'accompagner à Manheim. On comprend sans peine l'ascendant qu'un génie de l'ordre de celui de Gœthe devait prendre sur l'imagination d'un prince de dix-sept ans : au reste, cette vive impression de jeunesse ne s'effaça jamais, et à partir de ce moment le Duc de Saxe-Weimar subit tout entière l'influence de Gœthe. Aussi l'un des premiers actes de Charles-Auguste, lorsqu'il prit possession du pouvoir, fut-il d'appeler le grand poëte auprès de lui. Annobli, fixé à la cour par des emplois importants, Gœthe ne cessa point d'exercer, durant plus d'un demi-siècle, le crédit le plus absolu, le moins contesté sur les souverains de Weimar. On pourrait dire qu'il

régna véritablement dans ce duché ; mais l'Allemagne entière s'inclinait devant la puissance de ce génie poétique, et il serait, je crois, assez difficile de rencontrer ailleurs une idolâtrie littéraire poussée jusqu'à ce degré de superstition.

Gœthe, par sa rare et prodigieuse intelligence, par la variété, la fécondité et la souplesse de son talent, justifiait assurément le fanatisme de ses admirateurs ; et pourtant, ce merveilleux poëte, dont le caractère était si fort inférieur au talent, incapable de dévouement, dépourvu de la délicatesse du sens moral et chez lequel la personnalité était devenue monstrueuse, nous paraît un des plus tristes exemples de l'égoïsme dans lequel puisse tomber le génie passé à l'état d'idole.

En 1787, une autre brillante étoile littéraire vint ajouter son éclat au firmament de Weimar. Schiller cependant ne trouva pas d'abord à cette cour tout le charme qu'il s'y était d'avance promis. La Duchesse Amélie était tout occupée des préparatifs d'un voyage en Italie qu'elle allait

entreprendre avec Gœthe, et le poëte-ministre n'inspira à Schiller et ne sentit d'abord pour lui qu'une très-médiocre sympathie. De toutes les célébrités de Weimar, Wieland fut à cette époque le seul qui lui témoigna un véritable empressement.

Néanmoins le Duc Charles-Auguste, fidèle aux traditions maternelles et soigneux de fixer dans ses États, toutes les fois que le hasard lui en offrait l'occasion, les talents éminents de l'Allemagne, nomma Schiller professeur à l'université d'Iéna. Celui-ci prit possession de sa chaire en 1789. Quelques années plus tard une étroite et tendre amitié s'établit entre Gœthe et Schiller, et ce fut une belle chose que l'intime commerce de ces deux génies si divers, mais égaux.

On se laisserait volontiers entraîner au charme de peindre, avec quelques détails, l'intérieur de ce palais où, sous le patronage d'une race royale animée du goût héréditaire des belles choses, tant de chefs-d'œuvre ont pris naissance ; mais

nous n'avons pas la prétention de faire ici l'histoire littéraire de Weimar, nous ne voulions que tracer rapidement le cadre dans lequel viendront se placer les lettres de Mme de Staël à la Grande-Duchesse Louise.

Quel que soit d'ailleurs le respectueux intérêt que nous inspire le personnage aimable et auguste de la correspondante de cette femme célèbre, nous ne devons pas oublier que l'objet de notre étude, l'héroïne de notre livre, la figure que nous avons voulu éclairer d'un jour plus vrai que celui sous lequel on la présente communément, c'est Mme de Staël.

On nous permettra cependant de rappeler un incident de la vie de Schiller qui se lie à notre histoire nationale.

En 1792, notre première Assemblée Législative rendit, sur la proposition de Guadet, un décret qui décernait le titre de citoyen français à dix-sept étrangers de célébrités fort diverses, au nombre desquels se trouvaient Wilberforce, Was-

hington, Kosciusko, Campe, Klopstock et l'orateur du genre humain, Anacharsis Cloots.

Un membre resté inconnu proposa d'ajouter à cette liste le nom de Schiller, célèbre seulement alors en France par le succès devenu populaire de son drame des *Brigands;* il le qualifia de *publiciste* allemand. L'Assemblée consentit sans hésiter à cette proposition; mais, sous la plume du rédacteur du procès-verbal de la séance, le nom de Schiller se transforma en *Giller*, et au *Bulletin des Lois,* ce nom, altéré une fois de plus, devint celui de M. *Gille.* Rolland, alors ministre de l'intérieur, expédia le diplôme ainsi conçu. La pancarte mit cinq ans à parvenir au poëte illustre dont le nom était de la sorte défiguré.

Lorsque Schiller la reçut, il était dans une disposition d'esprit fort différente de celle qui lui avait fait écrire ses *Brigands* et mérité l'hommage de l'Assemblée. A l'enthousiasme avec lequel il avait accueilli les premiers actes de notre révolution avait succédé plus que de la froideur.

Les crimes qui ne tardèrent pas à souiller la cause de la liberté, le procès et le meurtre de Louis XVI avaient soulevé d'indignation l'âme de Schiller, et dans une lettre adressée à Kœrner[1], en 1793, on le voit demander un traducteur habile qui puisse mettre en français le mémoire qu'il projette d'adresser à la Convention au nom du peuple allemand en faveur de Louis XVI. « Je crois, dit-il, qu'en de telles occasions on ne peut demeurer inactif. » Il n'écrivit pas cette protestation, dont sans doute il n'espéra aucun résultat, mais il était digne de plaider une telle cause.

Après avoir raconté le mouvement généreux

1. Conseiller du gouvernement saxon, ami intime et correspondant de Schiller, homme de mérite, mais qu'il ne faut pas confondre avec son fils, Théodore Kœrner, le célèbre poëte lyrique dont les chants patriotiques, composés la plupart au milieu des camps, électrisèrent tous les cœurs allemands dans la lutte contre Napoléon. Théodore Kœrner fut tué dans les plaines de Leipzig avant d'avoir atteint sa vingt-cinquième année.

de Schiller, nous nous reprocherions de ne pas remarquer qu'un autre grand poëte, mais celui-là français, jeune comme Schiller, comme lui appartenant au parti libéral, indigné comme lui des excès commis sous le nom de la liberté, sollicita et obtint l'honneur de partager les efforts et les périls du défenseur de Louis XVI. Après la condamnation du Roi, André Chénier rédigea la lettre par laquelle le malheureux monarque en appelait au peuple de la sentence de la Convention. Il paya de sa tête ce courageux dévouement; mais qui n'envierait son sort?

Nous aimons à rappeler que Mme de Staël, elle aussi ardemment attachée aux principes de la révolution, avait publié une défense de la reine pleine d'âme et de talent. La haine et la calomnie s'étaient acharnées avec tant de fureur à donner le change à l'opinion sur l'infortunée Marie-Antoinette, qu'il ne fallait pas une médiocre dose de courage chez une femme pour entreprendre la justification de cette princesse.

Fille de M. Necker, Mme de Staël appartenait par sa naissance, son éducation, sa nature ardente, au parti constitutionnel et réformateur; Française par l'esprit, les habitudes, toutes les affections du cœur, associée dès l'enfance, par sa tendresse filiale, aux intérêts et aux émotions d'un pays dont son père fut un moment l'idole, il semble que le dévouement à la France et la passion de la liberté aient fait en quelque sorte partie de son patrimoine.

Mlle Necker, mariée en 1786 au ministre de Suède à Paris, s'était vu assurer par ce mariage un rang élevé dans un royaume étranger; mais l'amour de la patrie française était si puissant sur son cœur, qu'il ne fallut pas moins de huit années de luttes, de persécutions, d'exil sous le premier empire pour décider enfin Mme de Staël à abandonner le sol de la France et aller chercher un asile en Suède.

L'antagonisme entre Napoléon et Mme de Staël n'éclata pas tout d'abord; elle subit au con-

traire, et assez vivement, comme la France. comme le monde entier, la fascination du génie de Bonaparte à son apparition; mais elle démêla une des premières l'insatiable ambition du héros.

« Le général Bonaparte, a-t-elle dit dans ses « *Considérations sur la révolution française*, se « faisait remarquer par son caractère et son « esprit autant que par ses victoires.

« Il régnait un ton de modération et de no- « blesse dans son style, qui faisait contraste avec « l'âpreté révolutionnaire des chefs civils de la « France. Le guerrier parlait alors en magistrat. « tandis que les magistrats s'exprimaient avec « la violence militaire.

« Le général Bonaparte n'avait point mis à « exécution, dans son armée, les lois contre les « émigrés. On se plaisait à lui croire toutes les « qualités généreuses qui donnent un beau relief « aux qualités extraordinaires. On était d'ail-

« leurs si fatigué des oppresseurs empruntant « le nom de la liberté, et des opprimés regret- « tant l'arbitraire, que l'admiration ne savait où « se prendre, et le général Bonaparte semblait « réunir tout ce qui devait la captiver.

« C'est dans ce sentiment, du moins, que je le « vis pour la première fois à Paris. Je ne trouvai « pas de paroles pour lui répondre quand il « vint à moi me dire qu'il avait cherché mon « père à Coppet, et qu'il regrettait d'avoir passé « en Suisse sans le voir. Mais lorsque je fus un « peu remise du trouble de l'admiration, un sen- « timent de crainte très-prononcé lui succéda.

« Loin de me rassurer en voyant Bonaparte « plus souvent, il m'intimidait toujours davan- « tage. Je sentais confusément qu'aucune émo- « tion du cœur ne pouvait agir sur lui. Il regarde « une créature humaine comme un fait ou « comme une chose, non comme un semblable.

« Il n'y a pour lui que lui; tout le reste des « créatures sont des chiffres. C'est un habile

« joueur d'échecs [illegible]
« partie adverse, qu'il [illegible]
« et mat.

« Chaque fois que je [illegible]
« frappée de sa [illegible]
« quaient le tact des [illegible]
« chasseur a celui de sa [illegible]
« racontait les faits [illegible]
« façon très-intéressante : [illegible]
« récits qui permettaient [illegible]
« l'imagination italienne. [illegible]
« vait triompher de [illegible]
« pour ce que j'apercevais [illegible]
« dans son âme une [illegible]
« qui glaçait en blessant.

« Il méprisait la nation [illegible]
« frages, et nulle étincelle [illegible]
« mêlait à son besoin d'[illegible]
« maine. »

Ces premiers rapports de Mme de Staël avec Bo-

naparte se placent entre le retour d'Italie et le départ pour l'Égypte, c'est-à-dire vers la fin de 1797.

L'expédition d'Égypte étant résolue, il fallait trouver de l'argent pour l'accomplir. Bonaparte proposa au Directoire l'invasion de la Suisse; la situation du canton de Vaud devait être le prétexte de la guerre : le vrai motif était de s'emparer du trésor de Berne.

Mme de Staël essaya, dans une longue conversation, de prouver au général l'injustice d'une pareille intervention. Le dialogue est curieux, j'engage à le lire[1]. Il dut nécessairement en rester une impression malveillante à Napoléon.

Appuyant avec insistance sur les *droits* que les aristocrates de Berne déniaient aux Vaudois, Bonaparte y affecte un grand puritanisme républicain, et répète sans cesse que les hommes ne *peuvent exister sans droits politiques.*

La Suisse fut envahie : l'expédition qui portait

1. *Considérations sur la révolution française*, t. II, p. 208.

nos armes aux rivages du [illegible] de France, et tandis que l'enthousiasme pour le chef qui la dirigeait allait croissant dans les imaginations ébranlées aux récits des exploits [illegible] de nos soldats, l'anarchie, sous les [illegible] du Directoire, amenait rapidement à l'intérieur une crise redoutable.

Dans ce danger, tous les yeux se tournèrent vers Bonaparte; on n'attendait [illegible] de lui, tant étaient grands alors la confiance qu'il inspirait et le prestige dont l'entourait déjà l'opinion publique.

Il est certain qu'au 18 brumaire il eut la nation entière pour complice.

Mais cette révolution militaire accomplie, les amis de la liberté ne tardèrent guère à s'alarmer des rapides progrès de la tyrannie du Premier Consul.

Mme de Staël et M. Necker furent des premiers à concevoir ces inquiétudes. Cependant nous trouvons dans la correspondance de Mme de

Staël avec Mme Récamier un récit du passage du mont Saint-Bernard qui témoigne qu'elle subissait encore l'impression vive de la gloire de Napoléon, et partageait au moins la curiosité passionnée qu'excitaient en France tous les incidents de la nouvelle campagne d'Italie.

Mme DE STAEL A Mme RÉCAMIER.

11 prairial.

. . . . . .

. . . . . .

« Bonaparte a monté à pied le mont Saint-Bernard comme un simple soldat. Cet homme a une volonté qui soulève le monde et lui-même; sa colère est toute-puissante. Il a surmonté des difficultés inouïes. Il s'est plu, je crois, à traverser le mont le plus escarpé; car il me semble voir sur la carte qu'il pouvait choisir des passages plus faciles.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

« Le général, dont j'ai vu la lettre, comme tous les autres, était plein de confiance; mais ils regrettaient seulement une partie de leur artillerie, qu'ils n'avaient pu encore passer à cause du fort de Bard et des mauvais chemins des montagnes. Du reste, à Gênes, le 20 de mai, écrivait-on, il y avait encore des vivres pour assez de jours. Je crois donc toujours très-fortement au succès de l'entreprise qui fixera notre sort.

« Sur le Rhin, les Français ont essuyé quelques échecs, mais très-légers,

« Je ne vous parle pas d'une grande histoire d'un officier brabançon qui a eu, dit-on, Bonaparte pour prisonnier un quart d'heure; j'ignore si cela est vrai. C'est d'ailleurs un thème facile à broder, et moi je suis un gazetier sévère, quoique très-ému. Le succès est d'une telle importance pour tous!

« La paix est devenue le cri de guerre des soldats. »

[illegible]

[illegible]

[illegible]

« se proposait de faire pour signaler l'aurore de
« la tyrannie. Je l'y encourageai de toute la force
« de ma conscience ; néanmoins, comme on sa-
« vait qu'il était un de mes amis intimes, je ne
« pus m'empêcher de craindre ce qu'il pourrait
« m'en arriver. J'étais vulnérable par mon goût
« pour la société. Montaigne a dit : « Je suis
« Français par Paris. »

« Le fantôme de l'ennui m'a toujours poursui-
« vie, et c'est par la terreur qu'il m'inspire que
« j'aurais été capable de plier devant la tyrannie,
« si l'exemple de mon père et son sang qui coule
« dans mes veines ne l'emportaient pas sur cette
« faiblesse. »

L'élimination de vingt membres[1] du Tribunat, parmi lesquels se trouvaient plusieurs amis de Mme de Staël, n'adoucit point son opposition, et

1. Les principaux parmi ces vingt étaient MM. Chénier, Ginguené, Chazal, Bailleul, Courtois, Ganilh, Daunou et Benjamin Constant.

qu'à mieux vous deviner et à trouver de nouvelles raisons pour vous être tendrement attachée?

« Rien de nouveau à Paris dans les événements de société. Duroc se marie avec Mlle d'Hervas; Mme Grand, dit-on, avec M. de Talleyrand. Bonaparte veut que tout le monde se marie, évêques, cardinaux, etc.

« Si vous voyez la duchesse de Devonshire[1], je vous prie de lui dire que je désire beaucoup de la revoir.

« Je ne vous reviendrai que l'hiver prochain; deux voyages par an marquent trop exactement la vie, il n'est pas possible d'en oublier les progrès.

« Adieu, belle Juliette; il me semble que tout le monde s'ennuie à Paris. Depuis qu'on n'a plus

1. Georgina Cavendish, duchesse de Devonshire, célèbre par sa beauté, les agréments de son esprit et son influence politique. Elle était poëte, et Delille a fait une traduction en vers de son poëme du *Passage du Saint-Gothard*.

lieues de Paris, à Maffliers, chez un ami. Elle espérait de là, sans être inquiétée et sans donner d'ombrage à la police, faire de temps à autre quelques courses dans la capitale et se donner le plaisir très-vif pour elle du spectacle. Mais la délation ne tarda pas à représenter Mme de Staël comme ourdissant des intrigues contre le gouvernement : un ordre d'exil lui fut signifié.

C'est alors qu'elle adressa au Premier Consul une lettre dont l'original est entre nos mains. La voici :

Mme DE STAEL AU PREMIER CONSUL.

Octobre 1803.

« Je vivais en paix à Maffliers sur l'assurance que vous aviez bien voulu me faire donner que j'y pourrais rester, lorsqu'on est venu me dire que des gendarmes devaient m'y prendre avec mes

de mon père, à Saint-Ouen ; elle est assez près de Paris pour que mon fils puisse suivre, lorsque le temps en sera venu, les cours de l'École polytechnique, et assez loin pour que je n'y tienne pas de maison.

« Je m'en irai au printemps, quand la saison rendra le voyage possible pour des enfants.

« Enfin, citoyen Consul, réfléchissez un moment avant de causer une grande douleur à une personne sans défense ; vous pouvez par un acte de simple justice m'inspirer une reconnaissance plus vraie, plus durable, que beaucoup de faveurs peut-être ne vous vaudront pas.

« Je suis avec respect, citoyen Consul, votre très-humble et très-obéissante servante,

« NECKER STAEL DE HOLSTEIN. »

On sent déjà dans cette lettre l'effroi que l'exil inspirait à Mme de Staël. Cette impression parvint

nir la révocation de cette mesure de rigueur. Forcée de s'éloigner de Paris, Mme de Staël hésita si elle retournerait à Coppet auprès de son père, ou si elle partirait pour l'Allemagne; elle avait depuis quelque temps le désir de visiter ce pays où, de toutes parts, on lui promettait l'accueil le plus empressé. Elle vit dans ce voyage une occasion de se relever, de se venger en quelque sorte de l'outrage que lui faisait le Premier Consul, par les triomphes qui l'attendaient à l'étranger : elle partit donc en compagnie de ses enfants et de Benjamin Constant, l'un des hommes dont, sans contredit, l'esprit avait le plus d'attrait pour elle, parce qu'il était, je crois, celui qui lui donnait le mieux la réplique.

II

L'arrivée d'une grande dame que précédait une brillante réputation littéraire, dont la conversation étincelante allait personnifier pour les Allemands la vivacité, l'imprévu, le charme de l'esprit français, ne pouvait manquer d'être en Allemagne, et particulièrement à Weimar, un véritable événement. — Pour le Duc, et la Duchesse sa femme, notre illustre compatriote était l'objet d'une curiosité bienveillante : l'attitude de victime d'un pouvoir qui préludait alors si rude-

ment à l'humiliation des princes allemands, ajoutait la sympathie à leur curiosité.

Herder venait de mourir quand Mme de Staël arriva à Weimar, mais elle y trouvait Gœthe et Schiller. Pour ces deux grands génies plus spécialement appelés à jouter avec elle sur le terrain poétique et philosophique, la curiosité était faible, et la crainte du trouble et du dérangement qu'allait leur causer cette visite, semble avoir d'abord effacé tout autre sentiment. Il est piquant de suivre dans la correspondance récemment publiée de Gœthe et de Schiller, que M. Saint-René Taillandier [1] nous a fait connaître, les impressions successives et diverses que donne aux deux poëtes la présence de la célèbre voyageuse.

Schiller, tout entier à la composition de son *Guillaume Tell*, se montre d'avance assez impor-

1. Voir, dans le *Magasin de Librairie*, le travail très-étendu et infiniment curieux que M. Saint-René Taillandier a consacré à la correspondance de ces deux poëtes. Nous lui avons fait plusieurs emprunts.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« Français [illegible]
« [illegible]
« [illegible]
« qui [illegible]
« principes [illegible]
« Schelling [illegible]

Goethe [illegible] cais. [illegible] Schiller [illegible] peut à rester [illegible] le tiennent [illegible]

Mme de Staël fut charmée de Weimar. « Je re-
« repris courage, dit-elle, en voyant à travers
« les difficultés de la langue d'immenses ri-
« chesses intellectuelles hors de France. J'appris
« à lire l'allemand, j'écoutais Gœthe et Wieland
« qui, heureusement pour moi, parlaient très-
« bien français. Je compris l'âme et le génie de
« Schiller, malgré sa difficulté à s'exprimer dans
« une langue étrangère. »

Le 4 janvier 1804, Schiller, écrivant à Kœrner, lui mandait : « Ma pièce que j'ai promise au
« théâtre de Berlin pour la fin de février m'ab-
« sorbe tout entier, et voilà que le diable m'amène
« la philosophe française (*die franzœsische philo-*
« *sophinne*), qui est bien, de toutes les créatures
« vivantes que j'ai rencontrées, la plus mobile, la
« plus prête au combat et la plus fertile en
« paroles. Mais c'est aussi la plus cultivée, la
« plus spirituelle des femmes, et si elle n'était

« La première fois que j'ai vu Schiller c'était « dans le salon du Duc et de la Duchesse de « Weimar, en présence d'une société aussi éclai- « rée qu'imposante; il lisait très-bien le français, « mais il ne l'avait jamais parlé. Je soutins avec « chaleur la supériorité de notre système dra- « matique sur tous les autres : il ne se refusa « point à me combattre, et, sans s'inquiéter des « difficultés et des lenteurs qu'il éprouvait en « s'exprimant en français, sans redouter non « plus l'opinion des auditeurs qui était contraire « à la sienne, sa conviction intime le fit parler. « Je me servis d'abord, pour le réfuter, des « armes françaises, la vivacité et la plaisanterie, « mais bientôt je démêlai dans ce que disait « Schiller tant d'idées à travers l'obstacle des « mots, je fus si frappée de cette simplicité de « caractère qui portait un homme de génie à « s'engager dans une lutte où les paroles man- « quaient à ses pensées, je le trouvai si modeste « et si insouciant dans ce qui ne concernait que

« intervalles, le reste de mes journées lui appar-
« tiendra. Mais me mettre en route par un temps
« semblable pour retourner à Weimar, faire de
« la toilette, aller à la cour et dans le monde,
« cela est impossible, et ma résolution à ce sujet
« est fortement arrêtée. »

Le Duc intervint, et un ordre de lui fit cesser les égoïstes répugnances de Gœthe à se déplacer. Avant son retour cependant Schiller lui écrivait encore :

« Mme de Staël vous apparaîtra sans doute
« telle que vous vous l'êtes représentée *à priori*.
« Tout en elle est d'une seule pièce : on ne
« trouve pas en elle un trait disparate ou faux.
« Voilà pourquoi, malgré la différence de sa na-
« ture aux nôtres, on se sent à l'aise près d'elle;
« on peut tout entendre de sa part et on se sent
« disposé à tout lui dire ; elle est la représenta-

« général. Elle n'approuvera jamais le faux, mais « elle n'appréciera pas toujours le vrai. Malgré le « peu d'habitude que j'ai de m'exprimer en fran- « çais, nous parvenons cependant à nous enten- « dre passablement, et puisque vous parlez cet « idiome avec facilité, je ne doute pas que vos con- « versations avec Mme de Staël n'aient beaucoup « d'intérêt pour vous et pour elle. »

L'illustre voyageuse fut très-frappée de l'esprit prodigieux que Gœthe déployait dans la conversation, et pour en donner une idée, elle compare l'entretien de Gœthe à la conversation de Diderot. Mme de Staël avait elle-même dans ce genre une supériorité que nul n'a contestée, et qui lui faisait désirer de rencontrer des interlocuteurs de sa force. En effet, sans cesser d'être naturelle, sans pédanterie, sans la plus légère affectation, en restant fidèle aux formes de la haute société où elle avait passé sa vie, sans jamais donner prise au ridicule, elle élevait souvent la

[illegible]

[illegible]

M[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

en état [illegible]

de ba[illegible]

sation.

Quelque [illegible]

génie de G[illegible]

comme rien [illegible]

expansive et [illegible]

chine que l'[illegible]

nand. elle a[illegible]

[illegible]

« pour tout animer; on eût dit qu'il n'était pas « atteint par la vie, et qu'il ne la décrivait plus « qu'en peintre. Il attache plus de prix mainte- « nant aux tableaux qu'il nous présente qu'aux « émotions qu'il éprouve : le temps l'a rendu « spectateur. » Il est impossible, ce nous semble, de caractériser avec plus de grâce l'indifférence absolue et l'égoïsme de Gœthe.

Mme de Staël se lia tout particulièrement avec les souverains de Weimar, et surtout avec la Duchesse Louise; cette princesse prit pour elle une affection durable et vraie; la correspondance qui s'établit entre elles, souvent ralentie par les événements formidables qui s'accomplirent en Europe de 1804 à 1817, ne cessa qu'à la mort de Mme de Staël.

« La Grande-Duchesse Louise, écrivait celle- « ci[1], est le véritable modèle d'une femme des-

1. *L'Allemagne*, t. I, page 124.

troisième cahier est le meilleur; il y a, dans les sentiments, une noblesse et une élévation qui m'ont singulièrement captivée, et quoique Votre Altesse prétende qu'elle n'est pas romanesque, je ne crains pas de lui envoyer en ce genre ce qui me plaît.

« On me mande de Paris que la descente[1] est renvoyée à l'automne prochain, et qu'une abominable aventure occupe toute la société : une baronne de Schenwicheldt, de Hanovre, a volé un diadème de diamants à Mme Demidoff (une Russe). Cette baronne est parente de M. de Ramdohr[2], il a fait l'impossible pour la soustraire à la justice, il paraît que Bonaparte ne le veut pas. Cette histoire met au désespoir tous

1. Le projet de descente en Angleterre.

2. Le baron de Ramdohr était envoyé de Hanovre à Paris; c'était un digne et excellent homme, d'un caractère tourné à l'élégie. Lorsqu'il dut, pour la première fois, paraître à la cour de l'Empereur Napoléon, on le prévint que ce souverain n'aimait pas les lamentations et

les raconte avec une verve aimable dans la lettre que nous allons citer; mais le tourbillon des bals était bien vide, il faut en convenir, pour sa puissante intelligence.

Mme DE STAEL A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Berlin, ce 13 mars 1804.

« Madame,

« Il me semble que je vous dois le compte des actions de ma vie à Berlin, puisque c'est Votre Altesse et Monseigneur le Duc qui m'avez préparé la bienveillance que j'y rencontre. J'ai été présentée, le 10 mars, à la Reine mère[1] et à la Reine régnante. J'ai trouvé la Reine mère

1. La Princesse Louise de Hesse-Darmstadt, veuve de Frédéric-Guillaume II, sœur aînée de la Duchesse Louise.

« croyez d'assez bon goût pour être très-flattés « de votre arrivée à Berlin ; j'étais très-im- « patiente de vous connaître. »

« Toutes les princesses que j'ai vues à Weimar, et qui m'aiment parce que Votre Altesse leur a parlé de moi, sont venues m'embrasser. Le Roi m'a parlé très-obligeamment, et j'ai été entourée d'une bonté qui m'a vivement touchée. Mais surtout, j'entendais répéter qu'on m'aimait à Weimar, et j'apercevais par des demi-mots que c'était Weimar qui avait rassuré sur ma célébrité.

« La Reine m'a parlé de Monseigneur le Duc, je lui ai dit avec détail combien il était enthousiaste d'elle, et elle m'a beaucoup répété ce que toutes les femmes disent, c'est qu'il est parfaitement aimable.

« L'Électeur de Hesse [1], très-chevaleresquement, était arrivé la nuit de la fête de la reine,

1. Guillaume IX.

et le Prince et la Princesse de Brunswick [1] la veille. La Princesse Guillaume de Prusse, pour laquelle je me sens une inclination véritable, au milieu de tout ce bruit, paraissait aussi simple qu'à Weimar. La Princesse d'Orange m'a frappée comme très-gracieuse. Son mari et le prince Radziwill [2] sont venus chez moi le matin de mon arrivée, et ils ont consenti que je menasse Auguste [3] à la fameuse mascarade. Toute la société depuis vingt jours ne pensait qu'à la mascarade, répétitions, habillements, ballets, remplissaient toutes les têtes, et en arrivant un peu tard à Berlin, je n'ai vraiment perdu, pour cette fois, qu'une connaissance plus intime des pas de ballets qui se sont exécutés hier. Nous sommes

1. Le Prince héréditaire de Brunswick (Georges-Auguste), marié à Frédérique-Louise-Whillelmine, fille du Prince Guillaume d'Orange-Nassau.

2. Il avait épousé une sœur des Princes Louis-Ferdinand et Auguste de Prusse.

3. Son fils Auguste de Staël.

restés jusqu'à trois heures du matin à voir danser la Reine dans une pantomime qui représentait le retour d'Alexandre à Babylone. Il y avait deux mille spectateurs; la pompe des costumes et la beauté des figures étaient vraiment très-remarquables.

« Plusieurs quadrilles ont succédé à celui-là, et Kotzebue[1] est arrivé en prêtre de Mercure, peut-être en Mercure lui-même, une couronne de pavots sur la tête, un caducée à la main, et laid, et disgracieux au point de ne pas conce-

1. Kotzebue (Auguste-Frédéric-Ferdinand), né à Weimar le 21 mai 1761.

Doué d'une imagination brillante, de beaucoup d'esprit et d'une prodigieuse activité, Kotzebue participa à la rédaction d'une foule de recueils périodiques, composa des romans qui, traduits, imités, répandus dans l'Europe entière, sont aujourd'hui parfaitement oubliés. Mais c'est comme auteur dramatique, malgré les imperfections de ses pièces, qu'il se montra supérieur. Le théâtre de Kotzebue ne se compose pas de moins de 98 pièces. Il n'en est aucune où il n'ait mis de la verve, une grande entente de la scène, des mots pathétiques et des situations saisis-

[illegible]

ajouter le mien qui est uni à l'attachement le plus tendre.

« J'écrirai à Monseigneur le Duc le courrier prochain. Je dois dîner avec le Prince Louis chez Mme de Berg, et je lui parlerai de mes impressions d'une manière plus détaillée, car jusqu'à ce jour personne n'a pu me parler que de ballets.

« Votre Altesse pardonnera la confusion de cette lettre, j'écris en me réveillant, la tête encore remplie de cimballes et de trompettes.

« La pauvre Mme de Voss se meurt.

« Je suis avec un profond respect, Madame, votre très-humble et très-obéissante servante,

« NECKER STAEL DE HOLSTEIN. »

Un demi-siècle écoulé, en rapprochant, pour les lecteurs de notre génération, des événements dont les contemporains ne pouvaient prévoir la suite, fait apparaître simultanément à nos

partir pour Vienne avec l'intention d'y séjourner quelques semaines, et elle partit en effet. Rien ne semblait devoir troubler la pleine sécurité que lui donnait la santé de M. Necker, elle venait de recevoir de lui une lettre dans laquelle il lui exprimait, sur la catastrophe accomplie, une réprobation énergique, mais à peine arrivée en Autriche, elle fut frappée comme d'un coup de foudre par la nouvelle de la maladie et du danger imminent de son père.

Mme de Staël se mit précipitamment en route, se flattant, contre toute vraisemblance, du bonheur de le revoir.

Elle adressa en quittant Vienne cette lettre à la Duchesse de Saxe-Weimar :

« Madame,

« Je pars, je quitte Vienne où mon bonheur a fini. — Je conserve pour vous la plus tendre, la

sur l'âme de Mme de Staël ; elle fut une mère attentive et tendre, et dirigea l'éducation de ses enfants avec un ferme bon sens, quoique avec une extrême douceur ; elle était adorée par eux. Mais la piété filiale fut chez elle le sentiment dominant. Supérieure par l'esprit à M. Necker, l'admiration passionnée qu'elle éprouvait pour lui eut sur son cœur un empire que rien ne pouvait égaler. Parfois même cet enthousiasme éclate dans les écrits de Mme de Staël d'une manière un peu importune au lecteur, qui ne saurait s'élever au même diapason. Mais quelque opinion que l'on ait de l'homme d'État auquel elle accorde une importance peut-être exagérée, le culte filial qu'elle lui avait voué est un sentiment aussi respectable que touchant.

La perte de ce père idolâtré plongea Mme de Staël dans un véritable désespoir ; elle n'en sortit que pour chercher à peindre et à faire mieux apprécier du public l'objet de ses éternels regrets.

M. Necker était mort au mois d'avril 1804 ; dans l'automne qui suivit, sa fille publia les ma-

[illegible]

« J'ai été obligée de sortir de la solitude où mon cœur et ma situation me rappellent pour venir ici recevoir la duchesse de Courlande. Elle avait été très-polie pour moi à Berlin, et je suis venue lui faire les honneurs de Genève. — Je retourne à Coppet dans huit jours, après son départ. Elle devait passer par Weimar en retournant, et je crois que j'aurais redoublé de coquetterie pour elle, si en revenant elle avait pu vous parler de moi.

« Avec elle ou à cause d'elle arrive une nuée d'Italiens qui préludent pour moi au voyage. Par exemple, hier on m'a présenté un commandeur de Carraccioli, dont la figure a vraiment l'air d'une forêt où l'on assassine : c'est tout le château d'Udolphe[1] que son visage, et cependant c'est un bon homme, et même assez commun. Je suis curieuse de l'Italie, si toutefois je puis être curieuse

ditaire de Saxe-Weimar avec la Grande-Duchesse Marie Paulowna, sœur de l'Empereur Alexandre.

1. Célèbre roman d'Anne Radcliffe.

décidera sur ma créance[1], et je me croiserai avec le Pape. J'ai quelque envie d'aller m'asseoir sur le Saint-Siège à sa place; il me semble que mon départ est plus catholique que son voyage.

« J'ai reçu une lettre de Mlle de Geghausen, qui, se plaisant comme à son ordinaire à me faire du bien, me dit que Votre Altesse me conserve sa bienveillance : je la supplie de songer que cette bienveillance m'est devenue plus nécessaire que jamais; n'ai-je pas perdu le trésor où je puisais tout?

« Je prie Votre Altesse d'agréer mon profond respect.

« N. S. DE H. »

*

A la veille de son départ, Mme de Staël écrivait à Mme Récamier :

1. Créance de deux millions avancés par M. Necker au trésor public. Mme de Staël ne fut remboursée qu'en 1816.

tout le monde me prêtera. Adieu, chère Juliette, je vous embrasse. bonheur que n'aura pas le comte Copertino : mais ce qui est bien sûr, c'est qu'il sera très-amoureux de vous.

« Je vous aime, moi, plus qu'aucune autre femme de France. Hélas! quand vous reverrai-je? »

mense secours des connaissances si variées et si profondes de ce savant professeur. Schlegel possédait, avec la connaissance de l'antiquité, celle de toutes les langues de l'Europe, et à une époque où l'étude de la littérature de l'Inde était pour ainsi dire inconnue à l'Occident, savait parfaitement le sanscrit. L'entretien d'un homme aussi distingué devait donc en effet, soit par les éloges, soit par la contradiction, exciter incessamment la pensée de Mme de Staël. Elle lui voua une amitié sincère, que Schlegel reconnut par un entier dévouement.

Au reste, on peut dire qu'elle avait agi avec lui royalement, car elle lui assurait, avec l'hospitalité de sa grande existence, un traitement annuel de douze mille francs.

C'est une des particularités frappantes du caractère de Mme de Staël que la générosité de ses procédés, la largeur sans faste de ses habitudes, l'ordre invariablement maintenu dans l'administration de sa fortune, la régularité de son travail,

manque de goût la choquait, mais elle n'en témoigna jamais d'humeur.

Schlegel devait être surtout un guide précieux en Italie. Il aimait, il sentait les arts et les connaissait bien ; il parvint à y intéresser Mme de Staël par d'ingénieux rapprochements entre les beautés plastiques et les beautés littéraires. Elle était de ceux qui arrivent par le raisonnement, les analogies, la réflexion à la jouissance des œuvres d'art, mais qui n'en reçoivent pas à la première vue une rapide et instinctive émotion.

De tous les arts, la musique fut certainement celui dont elle était le plus touchée et le seul qu'elle ait pratiquée. Mme de Staël jouait bien du piano, elle avait la voix forte et juste, et chantait agréablement. La musique était pour elle une puissante distraction, et presque un besoin ; pendant plusieurs années, un musicien italien, Pertosa, fut attaché à sa maison ; il donnait des leçons à sa fille, et à toute heure faisait de la musique à commandement.

un pas, ni avoir une volonté sans lui. Ce n'est pas seulement la liberté, mais le libre arbitre qui me paraît banni de la terre.

« J'ose me plaindre un peu de Monseigneur le Duc : il y a six mois qu'il ne m'a donné signe de vie. Mlle de Geghausen elle-même m'oublie, car je lui ai vainement écrit de Milan et de Coppet en la chargeant de me mettre aux pieds de Votre Altesse.

« Le Prince de Mecklembourg a entendu dire dans l'intimité à la Princesse héréditaire qu'elle était très-heureuse à Weimar ; je le crois bien aisément. Combien j'ai regretté Schiller[1] ! C'est un grand motif de moins d'émulation dans le monde pour tout ce qui est noble et vrai.

« Agréez, Madame, l'hommage de mon tendre et profond respect.

« N. S. DE H. »

1. Schiller était mort le 9 mai 1805, dans la quarante-sixième année de son âge.

Mme de Staël passa l'année de [illegible] à [illegible] soit à Coppet, soit à Genève, [illegible]. Perpétuellement attirée par ses goûts, ses amitiés, ses habitudes, les besoins de son esprit vers ce Paris qu'on lui interdisait, elle ne pouvait être longtemps sans revenir [illegible] autour de ce centre, comme on voit le papillon invinciblement ramené vers la flamme où il perit. Un long séjour hors de France, pendant lequel elle s'était abstenue de toute polémique politique, lui donnait l'espoir que la malveillance du gouvernement impérial à son égard devait s'être adoucie. D'ailleurs, à l'attrait ordinaire qu'elle éprouvait pour Paris, se joignait cette année un motif de plus : son fils aîné se préparait aux examens de l'École Polytechnique. Mme de Staël vint donc à Auxerre d'abord, quoique son exil ne fût point révoqué, puis enfin, avec le consentement tacite du ministre de la police, Fouché, elle se rapprocha davantage encore de la capitale et s'établit à Acosta, près de Meulan, dans une terre qu'avait

mise à sa disposition une femme de beaucoup d'esprit, Mme de Castellane ; elle pouvait de là surveiller aisément l'impression de son nouveau roman. Les quelques semaines de ce séjour permirent à Mme de Staël de revoir la plupart de ses amis, et suffirent à rendre à cette imagination à la fois mobile et sympathique toute sa verve et son entrain.

Je trouve une preuve aimable de cette disposition de son esprit dans un billet daté d'Acosta et adressé à Mme Récamier :

Acosta, ce dimanche.

« Il y a quatre jours, belle infidèle, que je n'entends pas le bruit du vent, sans croire que c'est votre voiture : car enfin vous ne m'avez donné qu'un jour et quinze à Sillery [1].

« Venez donc enfin. On me dit que M. Le-

1. Mme Récamier avait été à Sillery chez la comtesse de Valence, fille de Mme de Genlis.

patrie pour vous et où l'on désire vivement de vous voir. Je m'y suis acquise une sorte de considération tout à fait étrangère à moi, en faisant espérer votre passage.

« Camille [1] vous désire avec un sentiment très-vif et parle de vous comme moi : je me vante qu'on ne saurait mieux dire.

« Vous avez *Corinne* à présent, dites-moi ce que vous en pensez, dites-moi ce que vous en entendez dire *littérairement*, et si du côté du gouvernement il ne vous revient rien de mauvais ; car c'est de là que j'attends l'adoucissement de ma triste situation : il me semble qu'une occupation si innocente doit désarmer, si quelque chose désarme.

« J'ai vu ici Mme Henri Belmont [2] que je ne connaissais pas : toutes les belles personnes, dit-on,

1. Camille Jordan.

2. Actrice du Vaudeville ; très-belle en effet et qui devint Mme Em. Dupaty.

gnez et je sais comme vous soignez! Je serai après-demain à Coppet. Quelle triste arrivée dans un séjour si triste pour moi! Écrivez-moi quelquefois. L'absence sans lettres fait craindre de n'être plus aimée; cette absence forcée est une contrainte cruelle.

« Adieu, chère amie, je vous embrasse tendrement. Je compte un peu qu'Adrien[1] m'écrira ce qu'il pense de *Corinne*. »

Le succès de *Corinne* fut immense, mais ne servit nullement à désarmer, bien au contraire. *On* s'offensa de n'y point trouver un éloge direct ou indirect du vainqueur de l'Italie, et l'exil reprit toute sa rigueur.

M. Sainte-Beuve, qu'il faut toujours citer lorsqu'on s'occupe de Mme de Staël, car l'étude qu'il

1. Adrien de Montmorency, prince, puis duc de Laval.

« cette critique à la suite? Avec *Corinne* elle est « décidément entrée dans la gloire et dans l'em- « pire.

« Il y a un moment décisif pour les génies, « où ils s'établissent tellement que désormais les « éloges qu'on en peut faire n'intéressent plus « que la vanité et l'honneur de ceux qui les font. « Ainsi, pour Mme de Staël, à dater de *Corinne,* « l'Europe entière la couronna sous ce nom.

« *Corinne* est bien l'image de l'indépendance « souveraine du génie, même au temps de l'op- « pression la plus entière; *Corinne,* qui se fait « couronner à Rome, dans ce Capitole de la ville « éternelle où le conquérant qui l'exile ne met- « tra pas le pied. »

Pour l'intelli[illegible]
il nous paraît [illegible]
et de rappeler [illegible]
s'étaient produits [illegible]
magne dans ce[illegible]
M. Thiers a dit : « [illegible]
« l'empire, comme [illegible]

que les circonstances avaient fait prendre aux souverains de Weimar et particulièrement à la Duchesse Louise, correspondante de Mme de Staël.

Nous empruntons à l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*[1] le tableau des complications qui amenèrent la guerre entre la Prusse et la France.

« Cette année 1806, dit M. Thiers, vit fonder à « la fois des royautés vassales sur la tête des « frères de Napoléon, des duchés pour ses géné- « raux et ses serviteurs, de riches dotations pour « ses soldats, supprima l'Empire Germanique et « laissa l'Empire Français remplir seul l'Occident.

« Malheureusement cette année incomparable, « au lieu de finir au milieu de la paix, comme on « pouvait l'espérer, finit au milieu de la guerre, « moitié par la faute de l'Europe, moitié par celle « de Napoléon, et aussi par un coup cruel de la

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VI.

« mort qui emporta M. Fox dans la même année « où elle avait déjà emporté M. Pitt.

« La Prusse, par ses tergiversations qui lui « avaient aliéné la confiance de Napoléon, la « France, par des procédés trop peu ménagés, « furent amenées l'une et l'autre à une guerre « funeste, d'autant plus regrettable que, dans « l'état du monde, c'étaient les deux seules puis- « sances dont les intérêts fussent conciliables. »

Mais l'opinion publique était si passionnément excitée en Prusse, qu'aucun accommodement ne pouvait plus être possible. La Reine partageait et fomentait elle-même cet irrésistible entraînement. Tous les jours des régiments traversaient Berlin en chantant des airs patriotiques que le peuple répétait avec enthousiasme; de toutes parts on demandait quand le Roi partirait pour l'armée. Ce cri devint si général qu'il fallut céder à l'opinion. Frédéric-Guillaume partit le 21 septembre pour Magdebourg; ce départ était

le signal d'une guerre dont les conséquences devaient être désastreuses pour son peuple, car, en une seule campagne aussi rapide que brillante, les Français remportèrent presque simultanément les deux victoires d'Auerstædt et d'Iéna.

Les souverains de Weimar s'étaient ardemment engagés dans la lutte que soutenait la Prusse.

Le Duc Charles-Auguste, dont les talents militaires étaient fort distingués, commandait une des divisions de l'armée prussienne, et ce fut dans ses propres États, qui servaient alors de terrain à cette terrible guerre, que se livra l'une des deux batailles qui décidèrent du sort d'un empire; qu'on juge de l'effroi, du trouble, de l'inexprimable désordre qu'apportaient, dans des lieux accoutumés aux seules joutes de l'intelligence, le cruel spectacle du carnage et de la mort. Après la bataille donnée sous les murs d'Iéna, Napoléon victorieux entra dans la ville, y réunit les professeurs de l'université, leur fit un petit discours pacifique où il recommanda la

soumission, et partit immédiatement pour Weimar où il avait décidé de coucher. Une population épouvantée se pressait aux abords du palais où la Duchesse Louise, seule de tous les membres de la famille souveraine, était demeurée. Napoléon y tomba comme la foudre. Au sommet du grand escalier (la merveille de ce beau palais), une femme s'offrit aux regards du vainqueur irrité et fatigué.

« Qui êtes-vous, Madame? » lui demanda-t-il. La Duchesse Louise se nomma. « En ce cas, je vous plains, lui répliqua Napoléon, car j'écraserai votre mari. »

Malgré la dureté de ces paroles, la duchesse revit le lendemain l'Empereur Napoléon; elle gardait sa tranquille dignité et ne lui parla que des intérêts de ses sujets. A la fin de l'entrevue, l'Empereur lui dit avec une certaine emphase : « Croyez-moi, Madame, il y a une Providence qui mène tout, et je ne suis que son instrument. »

Lorsque la Duchesse se fut retirée, Napoléon,

frappé de son sang-froid et de la noblesse de l'attitude qu'elle avait gardée, s'adressa aux officiers qui l'entouraient, et s'écria : « Voilà pourtant une femme à laquelle nos deux cents canons n'ont pas fait peur. »

M. Thiers constate, sans en donner les détails, cette rencontre de l'Empereur avec la Duchesse régnante de Saxe-Weimar; mais il paraît la confondre avec sa belle-fille la Princesse héréditaire, car il la désigne comme sœur de l'Empereur Alexandre.

L'émotion que la Duchesse Louise sut ainsi maîtriser avait été extrêmement forte, et sa santé en fut longtemps altérée. Napoléon, parlant plus tard de cette princesse, disait que dans cette circonstance elle s'était conduite en homme.

M. de Loménie, dans la spirituelle et piquante notice[1] qu'il a consacrée à Gœthe, fait ressortir avec finesse la profonde indifférence du poëte

1. *Galerie des contemporains illustres*, t. VI.

par la Duchesse Louise que Mme de Staël fait allusion dans la lettre suivante :

Mme DE STAEL A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Coppet, septembre 1807.

« J'ai besoin d'exprimer à Votre Altesse tout le respect, toute l'admiration dont je suis plus que jamais pénétrée pour elle. Sa conduite, dans les derniers événements, est historique, et sa vie entière est expliquée par ce jour où ses vertus privées sont devenues publiques.

« J'ai eu la gloire, Madame, d'avoir prédit ici ce que vous feriez là-bas. Le sentiment que cette conduite inspire est tel partout que c'est un honneur insigne d'être connue de vous, et si vous daignez me dire que vous ne m'avez point oubliée, je n'en jouirai pas plus qu'autrefois,

lettre que Votre Altesse a daigné m'écrire! Chacune de ses paroles est comme un titre qui sera héréditaire, tant nous y mettons du prix mes enfants et moi.

« La mort de Mlle de Geghausen m'a fait une peine très-vive. C'était elle qui m'avait annoncé mon affreux malheur, elle m'avait soignée avec une bonté inexprimable. Ses lettres me faisaient toujours plaisir : enfin elle ne m'avait jamais causé de peine. — On n'en peut pas dire autant des premières affections. J'irai à Weimar pour vous, Madame, pour vous et votre auguste famille. Mais je regretterai vivement de n'y pas retrouver cette pauvre amie. Je reste ici encore un mois; d'abord le Prince Auguste de Prusse y est encore. Il va partir après être resté chez moi six semaines. Nous avons joué la tragédie pendant ce temps, Mme Récamier, Benjamin Constant, M. de Sabran et moi. Benjamin a entrepris de faire une pièce pour le théâtre Français de la mort de Wallenstein, et il en a écrit trois actes

que de coutume? J'ai reçu (entre nous) douze pages de lui sur du satin lilas, qui sont vraiment uniques.

« Oserai-je vous prier, Madame, de me rappeler au souvenir de Son Altesse Monseigneur le Duc, de disposer la Princesse héréditaire à la bienveillance pour moi, et par-dessus tout, Madame, de me conserver, comme gloire et bonheur de ma vie, la permission de mettre à vos pieds mon tendre et profond respect.

« NECKER STAEL DE HOLSTEIN. »

L'automne de 1807 avait été en effet très-brillant et très-animé à Coppet. Au nombre des hôtes du château on avait compté avec Mathieu de Montmorency, avec Elzéar de Sabran[1] et Benjamin

1. Le comte Elzéar de Sabran, dernier héritier d'un des plus grands noms de Provence, avait été un enfant pro-

Constant, la belle Mme Récamier dans tout l'éclat de sa beauté, en possession d'une célébrité de séduction, d'agréments et de sévérité, à laquelle de récents revers de fortune noblement supportés avaient ajouté une considération qui n'environne pas toujours les personnes à la mode. C'était la première fois qu'elle venait en Suisse, mais non la première fois qu'elle abandonnait Paris pour se réunir à son amie exilée.

L'affection qui unit si longtemps et si étroitement ces deux femmes célèbres avaient créé entre elles un rapport rare et charmant.

dige et n'était devenu qu'un homme d'un esprit fin, mais affecté, un peu bizarre et d'un extérieur étrange.

On racontait que, conduit à sept ou huit ans avec sa sœur (depuis la marquise de Custine) chez la reine Marie-Antoinette, il avait joué avec elle devant cette Princesse, aux grands applaudissements de toute la cour, quelques scènes de tragédie; le jeune Elzéar récita aussi des vers de sa composition. Il descendait en ligne directe de saint Elzéar de Sabran, comte d'Arian, et de sa femme sainte Delphine : de là ce prénom peu ordinaire.

Le comte de Sabran a laissé quelques jolies fables.

Placées au premier rang l'une et l'autre par des dons différents, aucune rivalité n'était possible entre elles, et elles éprouvaient l'une pour l'autre le plus vif penchant. Toutes deux étaient bonnes, sincères et avaient l'âme haute.

Mme Récamier, plus jeune, disposée à l'enthousiasme et capable d'un profond dévouement, portait dans cette amitié une abnégation passionnée. L'angélique candeur de son âme, la pureté un peu froide peut-être dont elle s'enveloppait comme d'un bouclier, inspiraient à Mme de Staël un tendre respect; on en voit à chaque instant la trace dans les lettres très-nombreuses qu'elle adressait à sa jeune et belle amie.

« J'embrasse avec respect votre visage char-
« mant, lui dit-elle en finissant une longue lettre. »

« Vous qui me connaissez, lui dit-elle ailleurs,
« vous savez combien il est facile d'obtenir ma

« bienveillance. [illegible]
« cœur.

« Vous qui y êtes comme souverain, [illegible]
« moi si vous me [illegible]
« en auriez à présent [illegible]

La sérénité d'âme [illegible]
fortifiait l'imagination [illegible]
même temps qu'elle [illegible]
tion nécessaire [illegible]
« départ, lui [illegible]
« incroyable, [illegible]
« l'espérance. » [illegible]
de les recueillir [illegible]
qualités viriles [illegible]
rait pas qu'il [illegible]
rester inconnu : [illegible]
la beauté. [illegible]
avoir été celui qu'[illegible]

« camier, de pouvoir à votre gré inspirer un sen-
« timent absolu à qui vous a vue seulement quel-
« ques jours? Je vous l'ai dit souvent, je ne con-
« nais sur cette terre rien qui doive autant plaire
« à l'imagination et même à la sensibilité, car on
« est toujours sûre ainsi d'être aimée de ce qu'on
« aime. »

Et ailleurs, dans une lettre datée de Dresde du 31 mai 1808 : « Je vous ai dit mille fois que « vous étiez le plus heureux des êtres, et vous « ne voulez pas me croire : je sais cependant « l'impression que vous faites, et je sais qu'elle a « quelque chose de magique et d'attachant à la « fois qui me paraît le sublime bonheur ter- « restre. »

Il est, je crois, impossible de parcourir la longue série de lettres adressées par Mme de Staël à Mme Récamier, sans être frappé de la grâce singulière qui régnait dans leur intimité, en même

[illegible]

[illegible]

[illegible]

« [illegible]

« [illegible]

« [

thieu de Montmorency, Mme de Staël et M. de Chateaubriand. Il faudrait un hasard bien fatal pour qu'aucune de ces lettres n'eût été conservée; il nous coûterait d'y croire : espérons, au contraire, qu'il nous sera donné quelque jour de juger par nous-même si l'agrément de son style peut aider à comprendre l'ascendant qu'elle exerça sur tous ses contemporains.

On se rappelle que Mme de Staël avait connu à Berlin, lors de son premier voyage en Allemagne, le Prince Louis-Ferdinand et son frère cadet, le Prince Auguste de Prusse. L aîné des deux frères avait péri à Saalfeld; le second, fait prisonnier au même combat, était venu en Suisse, et se trouvait à Genève au mois de septembre 1807. Mme de Staël s'empressa d'offrir l'hospitalité à ce neveu du grand Frédéric, et le jeune prince vint grossi le nombre des hôtes de Coppet : il ne put vo Mme Récamier sans en devenir éperdument épr Cet amour d'un prince de maison royale, bea brave, animé de toute la loyauté germanique

1. [illegible]

respo[illegible]

« plus de temps que vous pourrez, car je reste « ici trois mois, et j'ai à vous parler pour trois « ans. Invitez qui de vos amis ou des miens ne « craint pas la solitude et l'exil. — Je voudrais « qu'un hasard amenât M. Lemontey de ce côté, « je lui donnerais mon livre à lire. »

Il ne passait guère, on le conçoit, d'étranger à Genève qui n'ambitionnât l'honneur d'être présenté à la châtelaine de Coppet. Le mouvement de ces hôtes passagers apportait dans le salon où se trouvaient réunis, d'une façon permanente, tant de personnages illustres, une part d'imprévu qui en renouvelait sans cesse la physionomie. La société de Genève lui fournissait aussi un contingent très-distingué. Au premier rang il faut placer Mme Necker de Saussure, la cousine, l'amie d'enfance de Mme de Staël, personne d'une âme extrêmement droite et élevée, et d'une intelligence supérieure. Sismondi, fixé à Genève, venait souvent à Coppet, ainsi que Lullin de Château-

vieux. Le préfet du Leman, M. de Barante, homme d'esprit et de cœur, faisait, quoique fonctionnaire, partie de la société de Coppet. Les égards et la bienveillance dont il usait envers une exilée finirent par le compromettre, et mouvèrent plus tard son changement. Son fils Prosper, à cette époque un tout jeune auditeur au conseil d'État, depuis directeur général, ambassadeur, pair de France, et mieux encore l'historien de la Vendée, des Ducs de Bourgogne et du Directoire, était chez Mme de Staël beaucoup plus assidu que son père.

Avec l'animation et l'agrément de la jeunesse, il montrait dès lors toutes les qualités d'un esprit délicat, fin, bienveillant, sans que la bienveillance diminuât en rien sa sagacité. Contenu et mesuré, quoique ferme et fidèle, il plaisait à Mme de Staël par celles mêmes de ses qualités qui contrastaient avec l'impétuosité, la mobilité d'impressions et le besoin un peu factice d'émotions fortes dont elle avait contracté l'habitude.

M. Sainte-Beuve a résumé à merveille l'impression que laissent dans l'imagination les récits de l'existence que cette femme célèbre savait créer à ses hôtes, autant par sa simplicité et sa bonté que par la magie de sa conversation.

« A Coppet, a dit M. Sainte-Beuve, Mme de « Staël nous apparaît dans sa vraie dignité, au « centre de sa cour majestueuse. Ce que le sé- « jour de Ferney fut pour Voltaire, celui de « Coppet l'est pour Mme de Staël, mais avec bien « plus d'auréole poétique, ce nous semble, et de « grandiose existence. Tous deux, ils règnent dans « leur exil. Mais l'un, dans sa plaine, du fond « de son château assez mince, en vue de ses « jardins taillés et peu ombragés, détruit et « raille.

« L'influence de Coppet est toute contraire, « c'est celle de Jean-Jacques continuée, ennoblie, « qui s'installe et règne tout près des mêmes « lieux que sa rivale. Coppet contre-balance

« Ferney et le détrône à demi. Nous tous, du « jeune siècle, nous jugeons Ferney en descen- « dants de Coppet. La beauté du site, les bois « qui l'ombragent, le sexe du poëte, l'enthou- « siasme qu'on y respire, l'élégance de la com- « pagnie, la gloire des noms, les promenades du « lac, les matinées du parc, les mystères et les « orages inévitables qu'on suppose, tout con- « tribue à enchanter pour nous l'image de ce « séjour. »

Mme de Staël avait la passion du théâtre et de l'art dramatique ; un de ses amusements favoris était de jouer la tragédie. Je ne sais si elle avait en effet un grand talent de déclamation, mais elle devait mettre dans son jeu sa merveilleuse intelligence, beaucoup d'âme et de feu. D'ailleurs, quoique laide, Mme de Staël avait une belle taille, de beaux bras, de belles mains, des yeux magnifiques ; la scène faisait valoir tous ces avantages. Cette année-là on monta *Phèdre*. L'illustre chà-

telaine remplissait le rôle du principal personnage; elle exigea de sa belle et timide amie, Mme Récamier, de se charger de celui d'Aricie. Benjamin Constant faisait Thésée, le comte Elzéar de Sabran représentait Hippolyte.

Pour ceux qui ont connu Benjamin Constant et conservent le souvenir de ses cheveux roux, de ses yeux d'un bleu effacé, auxquels l'habitude de porter des lunettes avait enlevé toute flamme, et qui se rappellent la gaucherie de sa tournure d'étudiant allemand, il faut convenir que c'était là un singulier ensemble pour figurer le héros vainqueur du Minotaure. Le comte de Sabran en Hippolyte ne devait pas être moins étrange! Pouvait-il en être autrement? Sans doute, on a vu fréquemment la comédie jouée avec une verve et une grâce charmantes par des personnes de la société; mais c'est qu'il suffit, avec de l'intelligence, pour exceller dans la comédie, d'accentuer un peu plus, pour la perspective de la scène, les inflexions, les gestes, les habitudes de la vie

ordinaire : la tragédie ne saurait se passer d'un idéal auquel on n'arrive que par une longue étude et du génie. Ces représentations n'en amusaient pas moins parfaitement Mme de Staël, et attiraient à Coppet la plus brillante foule de curieux et de moqueurs.

On organisa, pour la nombreuse colonie des hôtes de Coppet, une ascension au Mont-Blanc; mais on trouva, au moins les dames, que dans cette excursion la fatigue l'emportait sur l'intérêt. Arrivées à une certaine hauteur, harassées de lassitude, les épaules et les bras brûlés de coups de soleil, dont les étoffes légères de leurs vêtements n'avaient pu les préserver, Mme de Staël et Mme Récamier déclarèrent qu'elles n'iraient pas plus loin. Le guide vantait le spectacle magique que présente la mer de glace, il engageait à surmonter la fatigue. « Mon cher, lui répondit Mme de Staël, vous me le demanderiez dans toutes les langues de l'Europe, que je n'irais pas. »

C'est dans cette même année que se placent les premiers rapports de Mme de Staël avec un homme bien jeune alors, mais destiné à devenir une des plus hautes illustrations de notre temps : M. Guizot raconte ainsi les moments qu'un hasard heureux lui permit de passer auprès de cette femme célèbre ; il la trouvait dans une de ses veines de délassements dramatiques :

« En août 1807[1], je m'arrêtai quelques jours « en Suisse en allant voir ma mère, à Nîmes, et, « dans le confiant empressement de ma jeunesse. « aussi curieux des grandes renommées qu'en- « core inconnu moi-même, j'écrivis à Mme de « Staël pour lui demander l'honneur de la voir. « Elle m'invita à dîner à Ouchy, près de Lau- « sanne, où elle se trouvait alors. J'étais assis à « côté d'elle ; je venais de Paris ; elle me ques- « tionna sur ce qui s'y passait, ce qu'on y disait,

1. *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*. t. Ier.

« ce qui occupait le public et les salons. Je parlai « d'un article de M. de Chateaubriand, dans « le *Mercure*, qui faisait du bruit au moment « de mon départ ; une phrase surtout m'avait « frappé, et je la citai textuellement, car elle « s'était gravée dans ma mémoire : « Lorsque, « dans le silence de l'abjection, l'on n'entend « plus retentir que la chaîne de l'esclave et la « voix du délateur, lorsque tout tremble devant « le tyran, et qu'il est aussi dangereux d'encourir « sa faveur que de mériter sa disgrâce, l'histo- « rien paraît, chargé de la vengeance des peu- « ples. C'est en vain que Néron prospère ; Ta- « cite est déjà né dans l'empire ; il croît inconnu « auprès des cendres de Germanicus, et déjà « l'intègre Providence livre à un enfant obscur « la gloire du maître du monde. » Mon accent « était sans doute ému et saisissant comme j'étais « ému et saisi moi-même : Mme de Staël me prit « vivement le bras en me disant : « Je suis sûre « que vous joueriez très-bien la tragédie ; restez

« avec nous, et prenez place dans *Andromaque*.
« C'était là, chez elle, le goût et l'amusement
« du moment. Je me défendis de sa bienveil-
« lante conjecture, et la conversation revint à
« M. de Chateaubriand et à son article qu'on
« admira beaucoup en s'en inquiétant un peu. »

La bienveillance était en effet un des traits les plus saillants du caractère de Mme de Staël; accoutumée à tout dominer par son intelligence, elle se plaisait à faire valoir l'esprit des autres, et nul ne savait mieux l'exciter. Mais elle avait besoin de rencontrer la sympathie dont elle-même était animée, et l'on s'étonnait quelquefois de voir combien il était facile à la médiocrité moqueuse de démonter cet esprit brillant et hardi.

V

Cependant l'hiver approchait; il vint mettre un terme à cette réunion singulière, dans laquelle, au milieu des enchantements d'une belle nature, avec la grâce facile, la suprême élégance, la simplicité polie du grand monde, se discutaient les plus hautes questions de philosophie, d'histoire et de poésie. Mme Récamier et Mathieu de Montmorency retournaient à Paris, le Prince Auguste de Prusse, rendu à la liberté par la paix, regagnait Berlin, et Mme de Staël,

mieux préparée à juger l'Allemagne, par l'étude qu'elle avait déjà faite de la littérature de ce pays et par ses conversations avec Auguste-Guillaume de Schlegel, se disposait à recommencer le voyage si brusquement interrompu, en 1804, par la mort de M. Necker.

Nous la suivrons désormais dans cette course en empruntant le récit des impressions qu'elle recevra des pays parcourus, tantôt aux lettres qu'elle adressait à la duchesse de Saxe-Weimar, tantôt à des fragments de celles qu'elle écrivait à Mme Récamier.

Mme DE STAEL A Mme RÉCAMIER.

Munich, 29 décembre 1807.

. . . . . .

. . . . . .

« J'ai passé cinq jours ici et je pars pour Vienne dans une heure. Encore trente lieues de

plus loin de vous, loin de tout ce qui m'est cher !

« La cour d'ici était en Italie, mais toute la société m'a reçue à ravir, et m'a parlé de ma belle amie avec admiration. Vous avez une réputation aérienne que rien de vulgaire ne peut atteindre. Le bracelet[1] que vous m'avez donné m'a fait baiser la main un peu plus souvent, et je vous renvoie tous les hommages qu'il obtient.

« Munich ne me plaisait pas du tout. C'est nous pétrifiés, et nous avons beaucoup plus de grâce dans la même situation. »

A LA MÊME.

Vienne, décembre 1807.

« Me voilà dans cette ville, et j'y suis reçue à merveille. La mère de l'Impératrice, femme très-

1. Il portait le portrait de Mme Récamier.

spirituelle, m'a comblée de faveurs, qui tenaient, il est vrai, à mon père, mais qui m'étaient plus chères par là.

« Le mariage[1] va amener bien des fêtes, et la vie de ce genre, vous le savez, est très-fatigante : je m'en tirerai bientôt; il me manquera, j'en ai peur, de quoi me plaire dans l'intérieur. Le prince de Ligne, dont nous avons tant parlé, est véritablement aimable et bon par excellence. Il a les manières de M. de Narbonne et un cœur. C'est dommage qu'il soit vieux : mais j'ai pour cette génération un attendrissement invincible. »

1. De l'Empereur d'Autriche François II. Il épousait en troisièmes noces sa cousine germaine, l'Archiduchesse Marie-Louise, fille de l'Archiduc Ferdinand et de l'Archiduchesse Béatrix d'Est.

LA MÊME A LA DUCHESSE LOUISE.

Vienne, ce 19 janvier 1808.

« Madame,

« Il faut que partout je doive aux bontés de Votre Altesse ce qui peut me rendre les pays étrangers agréables. Les deux lettres que vous avez bien voulu m'envoyer m'ont été très-utiles, car le Duc Albert et le prince Kourakine sont les deux maisons de Vienne où l'on peut le mieux connaître toute la société.

« Je suis arrivée dans un moment de fêtes, et la cour m'a véritablement reçue à merveille. Je n'en espérais pas autant dans un pays où ce qui peut me distinguer n'excite pas un grand intérêt. La nouvelle Impératrice a de la grâce et le désir de plaire; on a beaucoup d'empressement pour elle ici. L'Archiduchesse Béatrix sa mère

est une personne distinguée, et je crois qu'il résulte de ce mariage plus d'union de famille et de dévouement à la patrie.

« La société est très-nombreuse, mais il est difficile d'y trouver moins de personnes et surtout moins d'hommes remarquables. L'on a une véritable peine à reconnaître les gens, tant il est difficile d'attacher une pensée sur personne.

« Le prince de Ligne[1] et sa famille sont ma vé-

1. Le prince de Ligne (Charles-Joseph), l'une des plus brillantes et des plus aimables figures de la société du XVIIIe siècle. L'illustration des armes était héréditaire dans sa famille; il eut pour père et pour grand-père deux feld-maréchaux au service d'Autriche, entra presque enfant dans la carrière militaire où le destinait son goût naturel et l'exemple de ses ancêtres, s'y distingua par une brillante valeur, et arriva rapidement au grade de lieutenant général.

Dans la guerre de la succession de Bavière, en 1778, le prince de Ligne commandait l'avant-garde de Laudhon. La paix qui suivit ne lui permettant plus de se livrer à son humeur guerrière, il chercha dans les voyages et l'étude des lettres un aliment à son extrême activité.

L'agrément de son esprit, son caractère chevaleresque,

ritable ressource, et je vous prie de dire à Monseigneur le Duc que la princesse Bagration me plaît beaucoup. Elle prétend qu'elle viendra avec moi, au printemps, à Weimar, mais je ne fais pas dépendre mon voyage de sa décision; je serai à Weimar le 1er de mai. Il me semble qu'à cette époque, je suis assurée d'y trouver encore votre auguste belle-fille; s'il en était autrement, j'espérerais de votre bonté que vous me fixeriez une aùtre époque de voyage.

sa belle et noble physionomie devaient lui assurer partout des succès; il réussit parfaitement à la cour de France, et, chargé, en 1782, d'une mission en Russie, sut conquérir toute la faveur de l'Impératrice Catherine. Elle lui conféra le titre de feld-maréchal, lui donna une terre en Crimée, et lui permit de l'accompagner dans le voyage qu'elle fit avec Joseph II dans cette contrée. Le prince de Ligne a raconté ce fameux voyage de la façon la plus piquante.

La mort de Joseph II mit un terme à la carrière politique du prince de Ligne. L'âge et les circonstances générales vinrent à leur tour assombrir cette vie jusque-là si brillante. Lorsque l'invasion de la Belgique par les troupes françaises lui enleva la majeure partie de ses biens, la

« J'ai beaucoup causé avec l'Archiduc Jean et un peu avec l'Archiduc Charles. Toute cette famille ne vit pas dans la mollesse, et donnerait

fortune du prince de Ligne était déjà fort réduite par ses continuelles prodigalités; mais un chagrin bien plus cuisant l'avait frappé un peu auparavant. Son fils aîné, pour lequel il avait une prédilection particulière, avait été tué le 14 septembre 1792, dans l'expédition des Prussiens en Champagne. Cette douleur ne s'effaça jamais complétement, et malgré la légèreté de son humeur et l'inaltérable entrain de son esprit, le deuil du père reparaît dans plus d'un passage des écrits du prince de Ligne.

En 1814, au moment où le Congrès réunissait dans la capitale de l'Autriche tous les souverains de l'Europe et leurs représentants, le prince de Ligne, encore vivant, et quoique fort âgé, se faisait toujours remarquer par ses saillies, son esprit et sa gaieté. Il fut l'objet de l'empressement de tous les princes réunis à Vienne. Voyant les souverains plus occupés de bals et de fêtes que d'affaires, il disait: « Le Congrès danse et ne marche pas; mais quand ils auront épuisé tous les genres de spectacles, je leur donnerai celui de l'enterrement d'un feld-maréchal. »

Il tint parole et mourut le 13 décembre 1814, en plein congrès.

sûrement sa vie avec dévouement dans les grandes circonstances; mais il faut souhaiter pour eux que les grandes circonstances n'arrivent pas. Le général français[1] est très-bien pour moi. On pense ici qu'il ne cherche qu'à y faire du bien, et sa conduite est noble autant qu'elle peut l'être. Il règne en ce pays une tranquillité singulière après tant d'événements. On ne croit pas à la probabilité de la paix avec l'Angleterre : et le ministre anglais, M. Adair partira, je crois, au printemps. Que deviendra le monde? L'année prochaine seulement est un avenir trop difficile à calculer. Quant à moi, je borne mon avenir au 1er de mai à Weimar. Dans quel temps Monseigneur le Duc va-t-il à Tœplitz? Le prince de Ligne, qui l'aime tant, l'y verra cette année. Il espérait aussi que Votre Altesse y viendrait. Le prince de Ligne est excellent; sa grâce vous est connue, mais cette grâce est une forme qui cache, plus même que ne pour-

1. Le général Andréossy, alors ambassadeur de France à Vienne.

rait le faire la gaucherie, des qualités excellentes et profondes. Il parle de vous, Madame, avec admiration; ce sentiment est si universel à présent, qu'il faut prier Votre Altesse de ne pas oublier ceux qui l'ont éprouvé dans un temps où les circonstances ne vous avaient pas fait autant connaître.

« Agréez, Madame, l'hommage de mon tendre et profond respect. Je ne puis dire assez à Votre Altesse, combien l'espoir de passer quelques moments près d'elle émeut profondément mon âme.

« Je suis avec respect, Madame, de Votre Altesse, la très-humble et très-obéissante serservante.

« N. S. DE H. »

Mme de Staël n'avait emmené dans ce second voyage d'Allemagne que sa fille et son fils cadet, Albert, qui se destinait à la carrière des armes,

et qu'elle voulait faire entrer à l'école militaire de Vienne.

L'aîné de ses fils, Auguste de Staël, alors âgé de dix-sept ans, était demeuré à Genève.

L'Empereur Napoléon devant traverser la Savoie, le jeune de Staël eut la pensée de l'aller attendre à Chambéry, se flattant, avec la confiance de son âge, que s'il parvenait à voir l'Empereur et à lui parler, il en obtiendrait la révocation de l'exil de sa mère. — Il vit en effet ce maître du monde, et n'en obtint rien.

Le récit de cette entrevue est très-curieux : nous le trouvons inséré dans la notice que la piété de la duchesse de Broglie a consacrée au frère dont elle pleurait la mort prématurée.

Auguste de Staël y rend compte à sa mère, de la démarche qu'il a inutilement tentée : sa lettre, est écrite dans des termes fort mesurés, et tout y porte l'empreinte d'une scrupuleuse exactitude à reproduire les paroles mêmes de l'Empereur. Nous empruntons quelques traits à ce récit,

persuadé qu'on ne les lira pas sans intérêt.

Après plusieurs heures d'attente à Chambéry, le baron de Staël y voit enfin arriver l'Empereur Napoléon. Il remet une demande d'audience à l'un des aides de camp, et ne tarde guère à être introduit auprès du souverain qui achevait un rapide déjeuner dans l'auberge où il s'était arrêté.

« — D'où venez-vous? demanda l'Empereur.

« — Sire, de Genève.

« — Où est votre mère?

« — Elle est à Vienne, ou près d'y arriver.

« — Eh bien, elle est bien là; elle doit être « contente; elle va apprendre l'allemand. Votre « mère n'est pas méchante; elle a de l'esprit, « beaucoup d'esprit; mais elle n'est accoutumée « à aucune espèce de subordination. »

Le jeune homme insiste pour que sa mère soit autorisée à venir à Paris : il parla avec une grande chaleur.

« Votre mère, répond l'Empereur, n'aurait pas « été six mois à Paris, que je serais forcé de la « mettre à Bicêtre ou au Temple ; j'en serais fâché, « parce que cela ferait du bruit, cela me nuirait « un peu dans l'opinion.

« Ainsi, dites bien à votre mère que, tant que « je vivrai, elle ne rentrera pas à Paris. Elle « ferait des folies ; elle verrait du monde ; elle « ferait des plaisanteries : elle n'y attache pas « d'importance, mais moi j'en mets beaucoup. « Je prends tout au sérieux.

« Mais encore une fois, pourquoi votre mère « veut-elle venir se mettre immédiatement à la « portée de cette *tyrannie*, car vous voyez que je « tranche le mot. Qu'elle aille à Rome, à Naples, « à Vienne, à Berlin, à Milan, à Lyon : qu'elle « aille à Londres si elle veut faire des libelles. « Je la verrai partout avec plaisir ; mais Paris, « voyez-vous, c'est là que j'habite et je n'y veux « que des gens qui m'aiment. Si je la laissais venir à « Paris, elle ferait des sottises ; elle me perdrait

tous les gens qui m'entourent, elle me perdrait Garat. N'est-ce pas elle qui m'a perdu le Tribunat? Elle ne pourrait se tenir de parler politique....

Si votre mère était à Paris, on me rapporterait sans cesse des propos d'elle. Encore une fois, Paris, c'est là que j'habite : je ne l'y veux pas. »

Nouvelles et pressantes insistances du baron de Staël.

Vous êtes bien jeune, lui répond l'Empereur; « si vous aviez mon âge, vous jugeriez mieux les « choses; mais j'aime qu'un fils plaide la cause « de sa mère.

« Votre mère vous a donné là une commission « très-difficile, et vous vous en êtes acquitté avec « esprit. Je suis bien aise d'avoir causé avec vous; mais vous n'obtiendrez rien, le roi de Naples[1] « m'a beaucoup parlé là-dessus, et cela n'a servi

1. Joseph Bonaparte.

« à rien. Si je l'avais mise en prison, j'en re-
« viendrais, mais de l'exil, non.

« Tout le monde comprend que la prison, c'est
« un malheur : il n'y a que votre mère qui soit mal-
« heureuse quand on lui laisse toute l'Europe. »

Il n'est fait, dans les lettres de Mme de Staël que nous avons sous les yeux, aucune allusion à cette démarche de son fils; probablement elle n'avait point été concertée, et Mme de Staël ne connut que plus tard cet infructueux effort de la tendresse filiale.

Mme de Staël écrivait encore de Vienne à la duchesse Louise :

Vienne, ce 8 avril 1808.

« Madame,

« La nouvelle que Votre Altesse a la bonté de me donner m'afflige beaucoup. J'ai mis mon fils [1]

1. Le second de ses fils, Albert de Staël.

est une personne distinguée, et je crois qu'il résulte de ce mariage plus d'union de famille et de dévouement à la patrie.

« La société est très-nombreuse, mais il est difficile d'y trouver moins de personnes et surtout moins d'hommes remarquables. L'on a une véritable peine à reconnaître les gens, tant il est difficile d'attacher une pensée sur personne.

« Le prince de Ligne[1] et sa famille sont ma vé-

1. Le prince de Ligne (Charles-Joseph), l'une des plus brillantes et des plus aimables figures de la société du XVIIIe siècle. L'illustration des armes était héréditaire dans sa famille ; il eut pour père et pour grand-père deux feld-maréchaux au service d'Autriche, entra presque enfant dans la carrière militaire où le destinait son goût naturel et l'exemple de ses ancêtres, s'y distingua par une brillante valeur, et arriva rapidement au grade de lieutenant général.

Dans la guerre de la succession de Bavière, en 1778, le prince de Ligne commandait l'avant-garde de Laudhon. La paix qui suivit ne lui permettant plus de se livrer à son humeur guerrière, il chercha dans les voyages et l'étude des lettres un aliment à son extrême activité.

L'agrément de son esprit, son caractère chevaleresque,

ritable ressource, et je vous prie de dire à Monseigneur le Duc que la princesse Bagration me plaît beaucoup. Elle prétend qu'elle viendra avec moi, au printemps, à Weimar, mais je ne fais pas dépendre mon voyage de sa décision; je serai à Weimar le 1er de mai. Il me semble qu'à cette époque, je suis assurée d'y trouver encore votre auguste belle-fille; s'il en était autrement, j'espérerais de votre bonté que vous me fixeriez une autre époque de voyage.

sa belle et noble physionomie devaient lui assurer partout des succès; il réussit parfaitement à la cour de France, et, chargé, en 1782, d'une mission en Russie, sut conquérir toute la faveur de l'Impératrice Catherine. Elle lui conféra le titre de feld-maréchal, lui donna une terre en Crimée, et lui permit de l'accompagner dans le voyage qu'elle fit avec Joseph II dans cette contrée. Le prince de Ligne a raconté ce fameux voyage de la façon la plus piquante.

La mort de Joseph II mit un terme à la carrière politique du prince de Ligne. L'âge et les circonstances générales vinrent à leur tour assombrir cette vie jusque-là si brillante. Lorsque l'invasion de la Belgique par les troupes françaises lui enleva la majeure partie de ses biens, la

« J'ai beaucoup causé avec l'Archiduc Jean et un peu avec l'Archiduc Charles. Toute cette famille ne vit pas dans la mollesse, et donnerait

fortune du prince de Ligne était déjà fort réduite par ses continuelles prodigalités; mais un chagrin bien plus cuisant l'avait frappé un peu auparavant. Son fils aîné, pour lequel il avait une prédilection particulière, avait été tué le 14 septembre 1792, dans l'expédition des Prussiens en Champagne. Cette douleur ne s'effaça jamais complétement, et malgré la légèreté de son humeur et l'inaltérable entrain de son esprit, le deuil du père reparaît dans plus d'un passage des écrits du prince de Ligne.

En 1814, au moment où le Congrès réunissait dans la capitale de l'Autriche tous les souverains de l'Europe et leurs représentants, le prince de Ligne, encore vivant, et quoique fort âgé, se faisait toujours remarquer par ses saillies, son esprit et sa gaieté. Il fut l'objet de l'empressement de tous les princes réunis à Vienne. Voyant les souverains plus occupés de bals et de fêtes que d'affaires, il disait : « Le Congrès danse et ne marche pas; mais quand ils auront épuisé tous les genres de spectacles, je leur donnerai celui de l'enterrement d'un feld-maréchal. »

Il tint parole et mourut le 13 décembre 1814, en plein congrès.

sûrement sa vie avec dévouement dans les grandes circonstances; mais il faut souhaiter pour eux que les grandes circonstances n'arrivent pas. Le général français[1] est très-bien pour moi. On pense ici qu'il ne cherche qu'à y faire du bien, et sa conduite est noble autant qu'elle peut l'être. Il règne en ce pays une tranquillité singulière après tant d'événements. On ne croit pas à la probabilité de la paix avec l'Angleterre : et le ministre anglais, M. Adair partira, je crois, au printemps. Que deviendra le monde? L'année prochaine seulement est un avenir trop difficile à calculer. Quant à moi, je borne mon avenir au 1er de mai à Weimar. Dans quel temps Monseigneur le Duc va-t-il à Tœplitz? Le prince de Ligne, qui l'aime tant, l'y verra cette année. Il espérait aussi que Votre Altesse y viendrait. Le prince de Ligne est excellent; sa grâce vous est connue, mais cette grâce est une forme qui cache, plus même que ne pour-

1. Le général Andréossy, alors ambassadeur de France à Vienne.

rait le faire la gaucherie, des qualités excellentes et profondes. Il parle de vous, Madame, avec admiration; ce sentiment est si universel à présent, qu'il faut prier Votre Altesse de ne pas oublier ceux qui l'ont éprouvé dans un temps où les circonstances ne vous avaient pas fait autant connaître.

« Agréez, Madame, l'hommage de mon tendre et profond respect. Je ne puis dire assez à Votre Altesse, combien l'espoir de passer quelques moments près d'elle émeut profondément mon âme.

« Je suis avec respect, Madame, de Votre Altesse, la très-humble et très-obéissante serservante.

« N. S. DE H. »

Mme de Staël n'avait emmené dans ce second voyage d'Allemagne que sa fille et son fils cadet, Albert, qui se destinait à la carrière des armes,

et qu'elle voulait faire entrer à l'école militaire de Vienne.

L'aîné de ses fils, Auguste de Staël, alors âgé de dix-sept ans, était demeuré à Genève.

L'Empereur Napoléon devant traverser la Savoie, le jeune de Staël eut la pensée de l'aller attendre à Chambéry, se flattant, avec la confiance de son âge, que s'il parvenait à voir l'Empereur et à lui parler, il en obtiendrait la révocation de l'exil de sa mère. — Il vit en effet ce maître du monde, et n'en obtint rien.

Le récit de cette entrevue est très-curieux : nous le trouvons inséré dans la notice que la piété de la duchesse de Broglie a consacrée au frère dont elle pleurait la mort prématurée.

Auguste de Staël y rend compte à sa mère, de la démarche qu'il a inutilement tentée : sa lettre, est écrite dans des termes fort mesurés, et tout y porte l'empreinte d'une scrupuleuse exactitude à reproduire les paroles mêmes de l'Empereur. Nous empruntons quelques traits à ce récit,

persuadé qu'on ne les lira pas sans intérêt.

Après plusieurs heures d'attente à Chambéry, le baron de Staël y voit enfin arriver l'Empereur Napoléon. Il remet une demande d'audience à l'un des aides de camp, et ne tarde guère à être introduit auprès du souverain qui achevait un rapide déjeuner dans l'auberge où il s'était arrêté.

« — D'où venez-vous? demanda l'Empereur.

« — Sire, de Genève.

« — Où est votre mère?

« — Elle est à Vienne, ou près d'y arriver.

« — Eh bien, elle est bien là; elle doit être « contente; elle va apprendre l'allemand. Votre « mère n'est pas méchante; elle a de l'esprit, « beaucoup d'esprit; mais elle n'est accoutumée « à aucune espèce de subordination. »

Le jeune homme insiste pour que sa mère soit autorisée à venir à Paris : il parla avec une grande chaleur.

« Votre mère, répond l'Empereur, n'aurait pas « été six mois à Paris, que je serais forcé de la « mettre à Bicêtre ou au Temple ; j'en serais fâché, « parce que cela ferait du bruit, cela me nuirait « un peu dans l'opinion.

« Ainsi, dites bien à votre mère que, tant que « je vivrai, elle ne rentrera pas à Paris. Elle « ferait des folies ; elle verrait du monde ; elle « ferait des plaisanteries : elle n'y attache pas « d'importance, mais moi j'en mets beaucoup. « Je prends tout au sérieux.

« Mais encore une fois, pourquoi votre mère « veut-elle venir se mettre immédiatement à la « portée de cette *tyrannie*, car vous voyez que je « tranche le mot. Qu'elle aille à Rome, à Naples, « à Vienne, à Berlin, à Milan, à Lyon : qu'elle « aille à Londres si elle veut faire des libelles. « Je la verrai partout avec plaisir ; mais Paris, « voyez-vous, c'est là que j'habite et je n'y veux « que des gens qui m'aiment. Si je la laissais venir à « Paris, elle ferait des sottises ; elle me perdrait

« tous les gens qui m'entourent, elle me perdrait « Garat. N'est-ce pas elle qui m'a perdu le Tri- « bunat? Elle ne pourrait se tenir de parler poli- « tique....

« Si votre mère était à Paris, on me rapporte- « rait sans cesse des propos d'elle. Encore une « fois, Paris, c'est là que j'habite : je ne l'y « veux pas. »

Nouvelles et pressantes insistances du baron de Staël.

« Vous êtes bien jeune, lui répond l'Empereur; « si vous aviez mon âge, vous jugeriez mieux les « choses; mais j'aime qu'un fils plaide la cause « de sa mère.

« Votre mère vous a donné là une commission « très-difficile, et vous vous en êtes acquitté avec « esprit. Je suis bien aise d'avoir causé avec vous; mais vous n'obtiendrez rien, le roi de Naples[1] « m'a beaucoup parlé là-dessus, et cela n'a servi

1. Joseph Bonaparte.

« à rien. Si je l'avais mise en prison, j'en re-
« viendrais, mais de l'exil, non.

« Tout le monde comprend que la prison, c'est
« un malheur : il n'y a que votre mère qui soit mal-
« heureuse quand on lui laisse toute l'Europe. »

Il n'est fait, dans les lettres de Mme de Staël que nous avons sous les yeux, aucune allusion à cette démarche de son fils; probablement elle n'avait point été concertée, et Mme de Staël ne connut que plus tard cet infructueux effort de la tendresse filiale.

Mme de Staël écrivait encore de Vienne à la duchesse Louise :

Vienne, ce 8 avril 1808.

« Madame,

« La nouvelle que Votre Altesse a la bonté de me donner m'afflige beaucoup. J'ai mis mon fils [1]

1. Le second de ses fils, Albert de Staël.

hier dans l'école militaire où je dois le laisser, et il faut absolument que je reste un mois juste pour voir l'examen du premier mois. Je partirai donc d'ici le 10 mai et je serai à Dresde le 15. Si Son Altesse Impériale[1] passe par Dresde, comme cela me paraît indispensable, je demande la permission de lui être présentée à son passage. Je resterai cinq jours à Dresde, et le 23 ou le 24 de mai je serai à Weimar.

« Il me reste toujours quelque espoir que la saison décidera Son Altesse Impériale à retarder son départ jusqu'aux derniers jours de juin. J'espère aussi que Gœthe ne se mettra pas en marche avant le 15 de juin ; personne ne va aux eaux avant cette époque. Tous les habitants de Tœplitz souhaitent avec passion, Madame, que vous y veniez. Comment parlez-vous d'âge, quand votre présence rappelle la jeunesse immortelle, la vertu? je raconterai à Votre Altesse tout ce qu'on dit

1. La princesse héréditaire.

d'elle, elle apprendra à se juger peut-être par l'impression qu'elle produit sur les autres. Je demande les bontés de Monseigneur le Duc pour moi. C'est à la cour, bien plus qu'à Weimar que je vais, et mon attachement pour vous triomphe d'un sentiment bien douloureux que j'éprouverai en arrivant.

« Schlegel donne ici un cours[1] de littérature dramatique qui a un immense succès. Il parle de Gœthe d'une manière qui lui serait agréable, si c'est de l'admiration qu'il lui faut.

« Agréez, Madame, l'admiration et le respect le plus profond.

« N. S. DE H. »

1. Ces leçons de littérature, qui attiraient en effet une affluence toujours brillante d'auditeurs, ont été depuis publiés, par A. G. de Schlegel, en trois volumes, sous le titre de *Cours de Littérature dramatique*.

C'est un des ouvrages les plus distingués de Schlegel, qui en fit lui-même la traduction française.

Mme DE STAEL A Mme RÉCAMIER.

Vienne, janvier 1808.

. . . . . .

J[illegible] d'un été pour me dédommager [illegible] je vous avoue que je m'ennuie. L[illegible] me soutenait dans les [illegible] mais, bien que ce pays soit [illegible] comme des choses frivoles, parce qu'il n'y a rien à y découvrir. Je vous assure qu'à l'exception de quelques amis, le prince Talleyrand[1] est à la hauteur de tout le monde, et que sa conversation est celle qui règne ici. On prétend que le prince Sapiéha est amoureux de vous : vous êtes la seule personne à laquelle cela puisse arriver sans qu'elle le veuille.

1. Grand seigneur russe, neveu de la princesse Dolgorouky. Il a longtemps habité Paris, où il est mort.

« Adieu, cher ange. Ah! comme on est triste à l'étranger! *Heureux qui n'a pas vu l'étranger dans ses fêtes.* L'exil me pèse bien.

« Le prince Tuffiakin a votre portrait, il l'a pris à la princesse Dolgorouky. Il doit me l'apporter demain, je m'en fais une fête. Adieu encore. Ce qui doit vous faire plaisir, c'est que j'ai entendu parler de vous universellement comme d'une personne d'une conduite parfaite, et telle est votre réputation. Ne vous tourmentez donc point de quelques ennemis blessés, et voyez-vous dans l'opinion générale. Adieu, adieu, parlez-moi, avant tout, de vous revoir.

LA MÊME A Mme RÉCAMIER.

Vienne, mai 1808.

« Chère amie, que cette robe m'a touchée! j'y cherchais l'empreinte de votre beauté, de tous

[illegible]

[illegible]

[illegible]

peu importants : pour voir danser Duport, qui est arrivé déguisé en femme, et pour entendre Mlle Georges, qui déclame chez la princesse Bagration, en se rendant à Saint-Pétersbourg; elle a autant d'envie de quitter Paris que moi d'y retourner. Il semble vraiment que la volonté soit à présent du luxe pour tous les hommes.

« Je serai à Coppet le 30 juin; j'espère y trouver Mathieu de Montmorency. Comment peut-il supposer que je resterai en Allemagne en ayant la chance de le voir? La Germanie tout entière ne vaut pas pour moi deux jours de lui.

« Je ne trouve pas Mlle Georges si séduisante, ni si aérienne que vous; c'est une beauté sévère, mais elle est aussi très-belle. J'aime peu son talent de déclamation; il me semble qu'elle est apprise, et que rien ne vient ni de son esprit ni de son âme.

« Adieu, cher ange; le prince Tuffiakin ira chez vous dans quinze jours. Mon Dieu! que j'envie tous ceux qui vont là près de vous! »

« tous les gens qui m'entourent, elle me perdrait « Garat. N'est-ce pas elle qui m'a perdu le Tri- « bunat? Elle ne pourrait se tenir de parler poli- « tique....

« Si votre mère était à Paris, on me rapporte- « rait sans cesse des propos d'elle. Encore une « fois, Paris, c'est là que j'habite : je ne l'y « veux pas. »

Nouvelles et pressantes insistances du baron de Staël.

« Vous êtes bien jeune, lui répond l'Empereur ; « si vous aviez mon âge, vous jugeriez mieux les « choses ; mais j'aime qu'un fils plaide la cause « de sa mère.

« Votre mère vous a donné là une commission « très-difficile, et vous vous en êtes acquitté avec « esprit. Je suis bien aise d'avoir causé avec vous ; mais vous n'obtiendrez rien, le roi de Naples[1] « m'a beaucoup parlé là-dessus, et cela n'a servi

1. Joseph Bonaparte.

« à rien. Si je l'avais mise en prison, j'en re-
« viendrais, mais de l'exil, non.

« Tout le monde comprend que la prison, c'est
« un malheur : il n'y a que votre mère qui soit mal-
« heureuse quand on lui laisse toute l'Europe. »

Il n'est fait, dans les lettres de Mme de Staël que nous avons sous les yeux, aucune allusion à cette démarche de son fils; probablement elle n'avait point été concertée, et Mme de Staël ne connut que plus tard cet infructueux effort de la tendresse filiale.

Mme de Staël écrivait encore de Vienne à la duchesse Louise :

Vienne, ce 8 avril 1808.

« Madame,

« La nouvelle que Votre Altesse a la bonté de me donner m'afflige beaucoup. J'ai mis mon fils [1]

1. Le second de ses fils, Albert de Staël.

[illegible] militaire où je dois le laisser, et il [illegible] que je reste un mois juste pour [illegible] dernier mois. Je partirai donc [illegible] à Dresde le 15. Si Son [illegible] passe par Dresde, comme cela [illegible] je demande la permis- [illegible] présentée à son passage. Je reste- [illegible] Dresde, et le 23 ou le 24 de mai [illegible] Weimar.

[illegible] quelque espoir que la sai- [illegible] Altesse Impériale à retarder son [illegible] les derniers jours de juin. J'espère [illegible] ne se mettra pas en marche [illegible] personne ne va aux eaux avant [illegible] habitants de Tœplitz sou- [illegible] Madame, que vous y veniez. [illegible] quand votre pré- [illegible] la vertu? [illegible] Altesse tout ce qu'on dit

[illegible] la princesse héréditaire.

d'elle, elle apprendra à se juger peut-être par l'impression qu'elle produit sur les autres. Je demande les bontés de Monseigneur le Duc pour moi. C'est à la cour, bien plus qu'à Weimar que je vais, et mon attachement pour vous triomphe d'un sentiment bien douloureux que j'éprouverai en arrivant.

« Schlegel donne ici un cours[1] de littérature dramatique qui a un immense succès. Il parle de Gœthe d'une manière qui lui serait agréable, si c'est de l'admiration qu'il lui faut.

« Agréez, Madame, l'admiration et le respect le plus profond.

« N. S. DE H. »

1. Ces leçons de littérature, qui attiraient en effet une affluence toujours brillante d'auditeurs, ont été depuis publiés, par A. G. de Schlegel, en trois volumes, sous le titre de *Cours de Littérature dramatique*.

C'est un des ouvrages les plus distingués de Schlegel, qui en fit lui-même la traduction française.

Mme DE STAEL A Mme RÉCAMIER.

Vienne, janvier 1808.

. . . . . .

« J'ai bien besoin d'un été pour me dédommager de cet hiver, car je vous avoue que je m'ennuie. L'attrait de la nouveauté me soutenait dans les premiers moments, mais, bien que ce pays soit solide, on s'en dégoûte comme des choses frivoles, parce qu'il n'y a rien à y découvrir. Je vous assure qu'à l'exception de quelques amis, le prince Tuffiakin[1] est à la hauteur de tout le monde, et que sa conversation est celle qui règne ici. On prétend que le prince Sapiéha est amoureux de vous : vous êtes la seule personne à laquelle cela puisse arriver sans qu'elle le veuille.

1. Grand seigneur russe, neveu de la princesse Dolgorouky. Il a longtemps habité Paris, où il est mort.

« Adieu, cher ange. Ah! comme on est triste à l'étranger! *Heureux qui n'a pas vu l'étranger dans ses fêtes.* L'exil me pèse bien.

« Le prince Tuffiakin a votre portrait, il l'a pris à la princesse Dolgorouky. Il doit me l'apporter demain, je m'en fais une fête. Adieu encore. Ce qui doit vous faire plaisir, c'est que j'ai entendu parler de vous universellement comme d'une personne d'une conduite parfaite, et telle est votre réputation. Ne vous tourmentez donc point de quelques ennemis blessés, et voyez-vous dans l'opinion générale. Adieu, adieu, parlez-moi, avant tout, de vous revoir.

LA MÊME A Mme RÉCAMIER.

Vienne, mai 1808.

« Chère amie, que cette robe m'a touchée! j'y cherchais l'empreinte de votre beauté, de tous

les succès de votre prospérité qui vous rendaient moins touchante que votre noble courage ! Je la porterai mardi, cette robe, en prenant congé de la cour. Je dirai à tout le monde que je la tiens de vous, et je verrai tous les hommes soupirer de ce que ce n'est pas vous qui la portez.

« Je ne me suis point amusée cet hiver, mais la bienveillance et la loyauté reposent. Ces qualités-là sont éminentes ici.

« Le prince Auguste de Prusse m'écrit une lettre toute remplie de vous. Il parle avec enthousiasme de vos lettres, de votre esprit, de votre caractère. Quand je vous dis que vous êtes la plus heureuse personne du monde, et vous ne voulez pas me croire.

. . . . . .

« En quittant cette ville, j'ai voulu vous dire un dernier adieu. Il me semble que dans un endroit où je suis restée cinq mois, votre souvenir a habité avec moi. Je suis restée à Vienne huit jours de plus que je ne comptais, pour des motifs bien

peu importants : pour voir danser Duport, qui est arrivé déguisé en femme, et pour entendre Mlle Georges, qui déclame chez la princesse Bagration, en se rendant à Saint-Pétersbourg; elle a autant d'envie de quitter Paris que moi d'y retourner. Il semble vraiment que la volonté soit à présent du luxe pour tous les hommes.

« Je serai à Coppet le 30 juin; j'espère y trouver Mathieu de Montmorency. Comment peut-il supposer que je resterai en Allemagne en ayant la chance de le voir? La Germanie tout entière ne vaut pas pour moi deux jours de lui.

« Je ne trouve pas Mlle Georges si séduisante, ni si aérienne que vous; c'est une beauté sévère, mais elle est aussi très-belle. J'aime peu son talent de déclamation; il me semble qu'elle est apprise, et que rien ne vient ni de son esprit ni de son âme.

« Adieu, cher ange; le prince Tuffiakin ira chez vous dans quinze jours. Mon Dieu! que j'envie tous ceux qui vont là près de vous! »

A LA MÊME.

Weimar, 13 juin 1808.

« Il m'en a coûté cruellement de venir ici; jugez quel souvenir m'y a saisie; mais je croyais devoir ce sacrifice à l'admirable personne qui est souveraine de ce petit pays. Je l'ai trouvée bien malade. Son courage héroïque pendant la bataille d'Iéna a pour jamais, je le crains, abîmé sa santé. Ah! que tout le monde est malheureux!

« J'ai été reçue dans cette Saxe d'une manière étonnante. Comme je passais à une porte, le commis de la barrière a arrêté ma voiture et m'a dit que, depuis plusieurs années, tout ce qu'il souhaitait c'était de me voir, et qu'il mourrait content, puisqu'il avait eu ce plaisir. Cette scène, sous diverses formes, s'est renouvelée plusieurs fois dans les auberges. Voilà ce que j'ai, chère Ju-

liette, pour dédommagement de tout le bonheur de ma vie. »

On voit, par ces lettres, que le second voyage de Mme de Staël en Allemagne, s'il offrit à son intelligence un vaste champ d'études et une ample moisson d'idées nouvelles, fut loin de lui fournir les distractions de société et de conversation dont elle avait tant besoin, et qui lui rendaient si nécessaire le séjour de Paris.

« Vous me dites du mal de Paris, écrit-elle, « comme on en dit à une femme de l'amant « qu'elle a quitté. »

Vienne, où elle demeura un hiver entier et où elle laissait son fils cadet à l'école militaire, était précisément la ville où les ressources intellectuelles devaient le plus lui manquer.

Mme de Staël a dit : « Les Allemands ne sont « aimables que quand ils sont supérieurs, et il « leur faut du génie pour avoir beaucoup d'es- « prit. »

Le mouvement poétique et philosophique dont elle avait joui à Weimar ne ressemblait guère à ce qu'elle trouvait dans la capitale de l'Autriche. Sauf des exceptions très-rares, rien n'y dépassait un certain niveau de médiocrité et de frivolité. « Point d'arts en dehors de la musique ; de « grandes réunions qui ressemblaient à des cé- « rémonies plus qu'à des plaisirs ; une politesse « obséquieuse envers une aristocratie sans élé- « gance ; la ligne de démarcation entre les diffé- « rentes classes de la société, plus inflexible en- « core que dans les autres parties de l'Allemagne ; « chez le souverain aucun goût et plutôt une cer- « taine défiance pour les lettres, par conséquent « une absence absolue d'émulation dans les tra- « vaux de l'esprit. »

Tel est le tableau que Mme de Staël nous a tracé de cette société autrichienne, à la fois vide et monotone. Elle ajoute : « On se fait presque un « scrupule en Autriche de favoriser les hommes « supérieurs, et l'on aurait vraiment pu croire « quelquefois que le gouvernement voulait pousser « l'équité plus loin que la nature, et traiter d'une « manière égale le talent et la médiocrité. »

La prohibition, dont la police autrichienne frappe les livres étrangers, blessait le libéralisme de Mme de Staël ; en présence de ce système de gouvernement tout préventif, qui ne laisse à l'esprit humain aucun mouvement possible et domine l'âme par l'engourdissement des jouissances matérielles, elle s'écrie : « le bonheur consiste-t-il « dans les facultés qu'on développe ou dans celles « qu'on étouffe? Des penseurs superficiels pré- « tendent que tout l'art social se borne à donner « au peuple le repos et l'aisance; ce sont deux « grands biens : il en faut pourtant de plus « nobles pour se croire une patrie. »

Le sentiment toujours plus poignant de l'exil avait suivi Mme de Staël dans tout le voyage, et, à partir de cette époque, sa correspondance prend une teinte beaucoup plus triste. — Elle fut pourtant extrêmement sensible aux hommages et à l'empressement qui lui furent partout prodigués; elle écrivait à ce propos : « J'ai trouvé dans les pays étrangers, qui sont la postérité contemporaine, une existence fort au-dessus de celle que j'espérais. »

Avec le goût très-prononcé de Mme de Staël pour la musique, il est assez singulier qu'elle lui ait accordé si peu de place dans son beau livre de l'Allemagne. A peine consacre-t-elle cinq ou six pages à la fin d'un chapitre à cet art dans lequel les Allemands ont excellé.

Haydn était encore vivant, et pourtant il ne semble pas que Mme de Staël l'ait rencontré pendant son séjour à Vienne; elle ne prononce pas le nom de Beethoven, alors dans tout l'éclat de son génie; elle dit un mot de Gluck, et lui as-

signe le premier rang parmi les compositeurs d'outre-Rhin ; elle nomme Mozart et lui adresse un reproche, qu'on n'attendrait pas d'elle, celui de mettre trop d'esprit dans sa musique. Puis elle raconte qu'elle a entendu exécuter à Vienne le *Requiem* de Mozart et la *Création* de Haydn, et, à propos de ces deux épopées musicales, consigne quelques spirituelles anecdotes, et établit en courant une comparaison entre la musique italienne et la musique allemande. Mme de Staël ne dissimule pas sa préférence absolue pour la musique italienne. Sans nous prononcer entre ces deux écoles, il nous paraît évident que l'illustre écrivain était une *picciniste* fanatique ; et, par la manière dont elle apprécie, ou plutôt n'apprécie pas les grandes compositions musicales des Allemands, justifie jusqu'à un certain point ce que Schiller avait dit : « qu'elle était surtout frappée du côté dramatique et passionné dans tous les arts. »

Bien près de rentrer en Suisse, où les distrac-

[illegible] moins [illegible] que dans ce [illegible] [illegible] à une continuelle [illegible]. Mme de Staël écrit à Mme Récamier :

Francfort, ce 25 juin.

« J'ai trouvé une petite lettre de vous, aimable, bonne, sans date. Votre douce main vient sans cesse me saisir quand, en sortant de la distraction, je retombe dans mes douloureuses peines.

« Vous avez dû recevoir des lettres de moi de Dresde et de Weimar, qui vous disent combien je souhaite de vous voir.

« Je serai à Coppet dans huit jours, et là j'y attends toutes vos décisions. Je n'ai point encore formé de plan pour l'hiver prochain. Le peut-on dans ce temps? Je serais assez tentée de retourner à Vienne à cause d'Albert, mais Vienne subsistera-t-il ?

« Enfin, je saurai mieux ce que je veux quand je vous aurai revue. Ce que je veux, c'est l'été, l'automne, tout le temps que vous daignerez me donner.

« Je suis fâchée de ce que vous me mandez du portrait de Mme Lebrun[1]; mais voudra-t-elle ne pas le mettre au salon? Je souhaiterais que cela ne fût pas pour mille raisons. »

Revenue à Coppet à la fin de juin 1808, Mme de Staël écrivait à Mme Récamier sous l'impression mélancolique de ce retour :

« Combien je suis touchée de votre aimable « lettre, chère amie; quelle bonté de copier les « nouvelles pour me les envoyer! Toute la maison « s'est rassemblée pour les lire, et l'on courait « d'une chambre à l'autre en disant : Il y a une « lettre de Mme Récamier!

1. Mme Lebrun avait peint ce portrait en 1807, pendant le court séjour qu'elle fit à cette époque à Coppet.

les succès de votre prospérité qui vous rendaient moins touchante que votre noble courage ! Je la porterai mardi, cette robe, en prenant congé de la cour. Je dirai à tout le monde que je la tiens de vous, et je verrai tous les hommes soupirer de ce que ce n'est pas vous qui la portez.

« Je ne me suis point amusée cet hiver, mais la bienveillance et la loyauté reposent. Ces qualités-là sont éminentes ici.

« Le prince Auguste de Prusse m'écrit une lettre toute remplie de vous. Il parle avec enthousiasme de vos lettres, de votre esprit, de votre caractère. Quand je vous dis que vous êtes la plus heureuse personne du monde, et vous ne voulez pas me croire.

. . . . . .

« En quittant cette ville, j'ai voulu vous dire un dernier adieu. Il me semble que dans un endroit où je suis restée cinq mois, votre souvenir a habité avec moi. Je suis restée à Vienne huit jours de plus que je ne comptais, pour des motifs bien

peu importants : pour voir danser Duport, qui est arrivé déguisé en femme, et pour entendre Mlle Georges, qui déclame chez la princesse Bagration, en se rendant à Saint-Pétersbourg; elle a autant d'envie de quitter Paris que moi d'y retourner. Il semble vraiment que la volonté soit à présent du luxe pour tous les hommes.

« Je serai à Coppet le 30 juin; j'espère y trouver Mathieu de Montmorency. Comment peut-il supposer que je resterai en Allemagne en ayant la chance de le voir? La Germanie tout entière ne vaut pas pour moi deux jours de lui.

« Je ne trouve pas Mlle Georges si séduisante, ni si aérienne que vous; c'est une beauté sévère, mais elle est aussi très-belle. J'aime peu son talent de déclamation; il me semble qu'elle est apprise, et que rien ne vient ni de son esprit ni de son âme.

« Adieu, cher ange; le prince Tuffiakin ira chez vous dans quinze jours. Mon Dieu! que j'envie tous ceux qui vont là près de vous! »

[illegible]

Weimar, [illegible] 1808.

[illegible] de venir ici; jugez [illegible] mais je croyais [illegible] l'admirable personne qui est [illegible] de ce petit pays. Je l'ai trouvée bien malade. Son courage héroïque pendant la bataille d'Iéna a pour jamais, je le crains, abîmé sa santé. Ah! que tout le monde est malheureux!

« J'ai été reçue dans cette Saxe d'une manière étonnante. Comme je passais à une porte, le commis de la barrière a arrêté ma voiture et m'a dit que, depuis plusieurs années, tout ce qu'il souhaitait c'était de me voir, et qu'il mourrait content, puisqu'il avait eu ce plaisir. Cette scène, sous diverses formes, s'est renouvelée plusieurs fois dans les auberges. Voilà ce que j'ai, chère Ju-

liette, pour dédommagement de tout le bonheur de ma vie. »

On voit, par ces lettres, que le second voyage de Mme de Staël en Allemagne, s'il offrit à son intelligence un vaste champ d'études et une ample moisson d'idées nouvelles, fut loin de lui fournir les distractions de société et de conversation dont elle avait tant besoin, et qui lui rendaient si nécessaire le séjour de Paris.

« Vous me dites du mal de Paris, écrit-elle,
« comme on en dit à une femme de l'amant
« qu'elle a quitté. »

Vienne, où elle demeura un hiver entier et où elle laissait son fils cadet à l'école militaire, était précisément la ville où les ressources intellectuelles devaient le plus lui manquer.

Mme de Staël l'a dit : « Les Allemands ne sont « aimables que quand ils sont supérieurs, et il « leur faut du génie pour avoir beaucoup d'es- « prit. »

Le mouvement poétique et philosophique dont elle avait joui à Weimar ne ressemblait guère à ce qu'elle trouvait dans la capitale de l'Autriche. Sauf des exceptions très-rares, rien n'y dépassait un certain niveau de médiocrité et de frivolité. « Point d'arts en dehors de la musique; de « grandes réunions qui ressemblaient à des cé- « rémonies plus qu'à des plaisirs; une politesse « obséquieuse envers une aristocratie sans élé- « gance; la ligne de démarcation entre les diffé- « rentes classes de la société, plus inflexible en- « core que dans les autres parties de l'Allemagne; « chez le souverain aucun goût et plutôt une cer- « taine défiance pour les lettres, par conséquent « une absence absolue d'émulation dans les tra- « vaux de l'esprit. »

Tel est le tableau que Mme de Staël nous a tracé de cette société autrichienne, à la fois vide et monotone. Elle ajoute : « On se fait presque un « scrupule en Autriche de favoriser les hommes « supérieurs, et l'on aurait vraiment pu croire « quelquefois que le gouvernement voulait pousser « l'équité plus loin que la nature, et traiter d'une « manière égale le talent et la médiocrité. »

La prohibition, dont la police autrichienne frappe les livres étrangers, blessait le libéralisme de Mme de Staël ; en présence de ce système de gouvernement tout préventif, qui ne laisse à l'esprit humain aucun mouvement possible et domine l'âme par l'engourdissement des jouissances matérielles, elle s'écrie : « le bonheur consiste-t-il « dans les facultés qu'on développe ou dans celles « qu'on étouffe? Des penseurs superficiels pré- « tendent que tout l'art social se borne à donner « au peuple le repos et l'aisance; ce sont deux « grands biens : il en faut pourtant de plus « nobles pour se croire une patrie. »

Le sentiment toujours plus poignant de l'exil avait suivi Mme de Staël dans tout le voyage, et, à partir de cette époque, sa correspondance prend une teinte beaucoup plus triste. — Elle fut pourtant extrêmement sensible aux hommages et à l'empressement qui lui furent partout prodigués; elle écrivait à ce propos : « J'ai trouvé dans les pays étrangers, qui sont la postérité contemporaine, une existence fort au-dessus de celle que j'espérais. »

Avec le goût très-prononcé de Mme de Staël pour la musique, il est assez singulier qu'elle lui ait accordé si peu de place dans son beau livre de l'Allemagne. A peine consacre-t-elle cinq ou six pages à la fin d'un chapitre à cet art dans lequel les Allemands ont excellé.

Haydn était encore vivant, et pourtant il ne semble pas que Mme de Staël l'ait rencontré pendant son séjour à Vienne; elle ne prononce pas le nom de Beethoven, alors dans tout l'éclat de son génie; elle dit un mot de Gluck, et lui as-

signe le premier rang parmi les compositeurs d'outre-Rhin ; elle nomme Mozart et lui adresse un reproche, qu'on n'attendrait pas d'elle, celui de mettre trop d'esprit dans sa musique. Puis elle raconte qu'elle a entendu exécuter à Vienne le *Requiem* de Mozart et la *Création* de Haydn, et, à propos de ces deux épopées musicales, consigne quelques spirituelles anecdotes, et établit en courant une comparaison entre la musique italienne et la musique allemande. Mme de Staël ne dissimule pas sa préférence absolue pour la musique italienne. Sans nous prononcer entre ces deux écoles, il nous paraît évident que l'illustre écrivain était une *picciniste* fanatique ; et, par la manière dont elle apprécie, ou plutôt n'apprécie pas les grandes compositions musicales des Allemands, justifie jusqu'à un certain point ce que Schiller avait dit : « qu'elle était surtout frappée du côté dramatique et passionné dans tous les arts. »

Bien près de rentrer en Suisse, où les distrac-

tions lui seront bien moins faciles que dans ce voyage qui avait fort ressemblé à une continuelle ovation, Mme de Staël écrit à Mme Récamier :

Francfort, ce 25 juin.

« J'ai trouvé une petite lettre de vous, aimable, bonne, consolante. Votre douce main vient sans cesse me soutenir quand, en sortant de la distraction, je retombe dans mes douloureuses peines.

« Vous avez dû recevoir des lettres de moi de Dresde et de Weimar, qui vous disent combien je souhaite de vous voir.

« Je serai à Coppet dans huit jours, et là j'y attends toutes vos décisions. Je n'ai point encore formé de plan pour l'hiver prochain. Le peut-on dans ce temps? Je serais assez tentée de retourner à Vienne à cause d'Albert, mais Vienne subsistera-t-il ?

« Enfin, je saurai mieux ce que je veux quand je vous aurai revue. Ce que je veux, c'est l'été, l'automne, tout le temps que vous daignerez me donner.

« Je suis fâchée de ce que vous me mandez du portrait de Mme Lebrun[1]; mais voudra-t-elle ne pas le mettre au salon? Je souhaiterais que cela ne fût pas pour mille raisons. »

Revenue à Coppet à la fin de juin 1808, Mme de Staël écrivait à Mme Récamier sous l'impression mélancolique de ce retour :

« Combien je suis touchée de votre aimable « lettre, chère amie; quelle bonté de copier les « nouvelles pour me les envoyer! Toute la maison « s'est rassemblée pour les lire, et l'on courait « d'une chambre à l'autre en disant : Il y a une « lettre de Mme Récamier!

1. Mme Lebrun avait peint ce portrait en 1807, pendant le court séjour qu'elle fit à cette époque à Coppet.

« Vous avez un moment, par votre lettre, rem-
« placé cet intérêt et cette vie que vous donniez
« au château de Coppet, maintenant tout solitaire
« et tout sérieux.

« C'est un grand sacrifice que j'ai fait à la
« prudence pour vous, que de ne pas vous voir
« cette année ; mais l'été prochain, rien ne m'en
« empêchera.

. . . . . .

. . . . . .

« Mon théâtre est désert, je ne suis pas même
« en train de jouer *Wallenstein*.

« Quand vous n'êtes pas là, je n'ai plus même
« l'idée de l'amusement : aussi travaillé-je beau-
« coup à mes lettres sur l'Allemagne. »

Il semblerait, d'après cette dernière phrase, que Mme de Staël eût d'abord pensé à donner à son livre sur l Allemagne une forme épistolaire ; ce n'est point celle que cet ouvrage a conservée.

Vers le même temps, Mme de Staël rendait

compte, en ces termes, à la Duchesse de Saxe-Weimar, des derniers incidents de sa route.

Coppet, ce 7 juillet.

« Madame,

« Je n'ai fait que passer à Carlsruhe, ce qui m'a empêchée d'écrire de là à Votre Altesse; mais sa lettre a été remise avec la plus grande exactitude. J'ai aperçu à sa fenêtre Madame la Margrave[1]; mais je n'ai pu voir si elle avait quelques traits qui rappelassent son illustre sœur.

« Me voilà donc encore une fois, Madame, à deux cents lieues de vous! J'ai cru rêver les deux jours que j'ai passés près de vous : car en effet, dans ce temps-ci surtout, vous êtes une

1. Amélie-Frédérique, veuve de Charles-Louis, Prince héréditaire de Bade, autre sœur de la Duchesse Louise.

personne tout à fait surnaturelle, et je vous admire du fond de mon âme. J'ai trouvé sur ma route Benjamin Constant et mon fils, et vous avez eu grande part à nos entretiens. Je relevais l'âme de tous deux en détournant leurs regards de Paris pour les tourner vers vous. Il paraît que la fermentation est toujours excessive en Espagne, et qu'on y envoie sans cesse de nouvelles troupes; à Paris on aurait trouvé plus simple d'y laisser le préfet (Charles IV). Ces difficultés me font croire que cette année se passera sans nouvelles guerres. — Mais je le crois, peut-être parce que je le désire.

« On dit que le Prince des Asturies est profondément triste. L'Empereur a chargé M. de Talleyrand de son entretien, ce qui ne lui plaît guère. J'entends par *entretien* sa dépense, car ils ne se parlent jamais.

« Je voudrais bien savoir avec le plus grand détail des nouvelles de Votre Altesse; mais voudra-t-elle bien m'en donner? elle s'occupe si peu

d'elle. Son voyage de Nice aura-t-il lieu? Daignerez-vous dire à Monseigneur le Duc que je lui écrirai un de ces jours, dès que je saurai quelque nouvelle qui pourra l'intéresser, car il connaît trop bien l'ancienne nouvelle de mon attachement pour lui?

« Je crois que Benjamin va publier son *Wallenstein*, je l'en presse vivement. Il se met aux pieds de Votre Altesse : qui vous connaît et n'a pas ce sentiment? Moi je l'éprouve plus tendrement, j'ose le dire, que personne, et je me sens un appui dans ce monde fragile tant que vous vous intéressez à moi. Hélas! je n'en ai plus d'appui!

« Daignez me conserver vos bontés.

« Agréez, Madame, l'hommage de mon tendre respect. »

Les amis de Mme de Staël s'inquiétaient un

peu de l'impression de tristesse qu'elle recevait de son retour à Coppet; aussi Mme Récamier lui avait-elle proposé de venir l'y rejoindre. Cette offre généreuse ne fut point acceptée, et Mme de Staël répondait, le 17 juillet :

« Qu'il est aimable à vous de penser à me « donner les tristes mois de l'hiver. Non, en « vérité, je ne pourrais pas accepter un tel « sacrifice. S'il n'y a pas de guerre, je retourne- « rai à Vienne auprès de mon fils; s'il y en a, « il faudra attendre. C'est l'année prochaine que « je vous demande de vous voir dans un lieu « quelconque; ce serait trop de passer deux ans « loin de vous.

« Mathieu de Montmorency est ici depuis dix « jours, et dans dix jours je le perdrai. C'est « ainsi que se passe ma vie : l'amitié n'est pour « moi qu'une douleur. Je suis bien occupée de « l'Espagne. Quelle pitié l'on sent pour tout ce

« qui périt là! Quelles nouvelles avez-vous du « Prince Auguste?

« On dit que le Prince Guillaume[1] n'a pas de « passe-port à Paris. Peut-être en cas de guerre « le Prince Auguste resterait-il à Kœnigsberg. « J'ai reçu une lettre de sa sœur[2] qui voulait « me voir à Tœplitz cette année. Seriez-vous « tentée de ce voyage l'année prochaine? On « vous y attendrait. Mais il n'y a que les exilés « qui aient le besoin de voyager. Écrivez-moi « librement par Eugène[3] si l'on a parlé à la « cour de votre voyage ici. Je suis toujours com- « battue entre le désir de vous voir et la crainte « de vous nuire, et ce n'est pas à vous que dans « ce genre il faut s'en rapporter : vous décidez « toujours pour l'amitié. Je prie M. de Sabran « de venir à la fête centenaire qui a lieu près de

1. Les Princes Auguste et Guillaume de Prusse.

2. La Princesse Radziwill.

3. Valet de chambre de Mme de Staël, qu'elle avait envoyé à Paris.

[illegible] à. Les fêtes [illegible] toujours elles ont [illegible] d'un malheur. Je charge [illegible] une voie de Vienne. [illegible] à votre, mais qui, je [illegible] une autre en vue, mais qui ne n'est pas encore arrivée.

Vous ne serez pas tentée de Vienne pour [illegible] Au reste, c'est un voyage cher, mais vous y auriez un bien grand succès. Mandez-moi si l'on croit à la guerre ; j'ai « laissé mon fils en Autriche et j'ai souvent envie « de le faire revenir. »

Mme de Staël écrit encore le 25 août :

« J'ai mené Mathieu à la fête des Suisses que M. de Sabran vous décrit. Je l'ai quitté là, et toutes les blessures de l'exil se sont rouvertes pour moi en me séparant de lui. Votre ami, le Baron de Vogt, est à Genève ; je viens de l'invi-

ter à dîner pour demain. J'ai rencontré aussi le Prince de Bavière[1] qui m'a demandé de vos nouvelles avec vivacité, et m'a dit que l'*on* n'approuvait pas ses amitiés ni pour vous ni pour moi. C'est un bonhomme qui a de l'esprit et de l'âme renfermés dans de tristes organes. — J'ai reçu une lettre de Mme de Chézy qui me parle de vous; j'ai vu Camille Jordan en Suisse, et vous jugez si nos entretiens ont eu vous pour objet. Je lui ai dit les sentiments du Prince Auguste de Prusse pour vous, ses offres et vos refus : il me semblait que c'était vous mettre à votre place. Il m'a fait connaître sa femme, qui m'a paru douce et naturelle; il aurait le projet de passer l'hiver à Florence avec de Gérando : c'est aussi une idée qui me viendrait. »

1. Depuis le Roi Louis.

Mme DE STAEL A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Coppet, 13 septembre 1808.

« Madame,

« J'ai des nouvelles de Votre Altesse par Mme de Shardt, qui m'assure que votre santé est meilleure, et je me livre avec bonheur à tous les projets qui me rapprocheraient de vous encore une fois, si je dispose de ma vie. Vous allez avoir, dit-on, les plus grandes de toutes les visites; donnez-leur ce qui manque à chacun d'eux, et ce que vous possédez également, bonté et force[1].

1. Mme de Staël fait allusion à la conférence annoncée entre l'Empereur Napoléon et l'Empereur Alexandre. Cette réunion des deux plus puissants monarques de l'Europe eut lieu en effet à quelques lieues de Weimar, et conserve dans l'histoire le nom d'*Entrevue d'Erfurt*.

Les Rois de Westphalie, de Bavière, de Saxe, de Hollande, les Ducs de Saxe-Weimar et de Mecklembourg, tous

« J'imagine que Monseigneur le Duc est revenu près de vous, et quand toutes les grandes affaires seront passées, je prendrai la liberté de lui écrire pour lui demander comment il s'est trouvé à Tœplitz. Les nouvelles de France sont tristes : on se croit sûr que l'Espagne sera soumise à force de troupes; mais il en coûtera tant de sang, qu'il y a des personnes qui pensent qu'on aurait mieux fait de se contenter de ce qui était. Le pauvre Joseph est un véritable conscrit parmi les rois, tant sa situation lui fait de peine. Le bruit se répand que l'Impératrice est grosse[1]. C'est encore un trait de la fortune de Napoléon.

J'ai été à une fête de Berger en Suisse dont

les Princes de la confédération du Rhin faisaient cortége aux deux Empereurs, et formaient ce que Talma, appelé par Napoléon avec quelques autres acteurs de la Comédie-française à jouer à Erfurth, appelait plus tard un *Parterre de Rois*.

1. Ce bruit de la grossesse de l'Impératrice Joséphine, un moment répandu, n'avait aucun fondement.

personne tout à fait surnaturelle, et je vous admire du fond de mon âme. J'ai trouvé sur ma route Benjamin Constant et mon fils, et vous avez eu grande part à nos entretiens. Je relevais l'âme de tous deux en détournant leurs regards de Paris pour les tourner vers vous. Il paraît que la fermentation est toujours excessive en Espagne, et qu'on y envoie sans cesse de nouvelles troupes; à Paris on aurait trouvé plus simple d'y laisser le préfet (Charles IV). Ces difficultés me font croire que cette année se passera sans nouvelles guerres. — Mais je le crois, peut-être parce que je le désire.

« On dit que le Prince des Asturies est profondément triste. L'Empereur a chargé M. de Talleyrand de son entretien, ce qui ne lui plaît guère. J'entends par *entretien* sa dépense, car ils ne se parlent jamais.

« Je voudrais bien savoir avec le plus grand détail des nouvelles de Votre Altesse; mais voudra-t-elle bien m'en donner? elle s'occupe si peu

d'elle. Son voyage de Nice aura-t-il lieu? Daignerez-vous dire à Monseigneur le Duc que je lui écrirai un de ces jours, dès que je saurai quelque nouvelle qui pourra l'intéresser, car il connaît trop bien l'ancienne nouvelle de mon attachement pour lui?

« Je crois que Benjamin va publier son *Wallenstein*, je l'en presse vivement. Il se met aux pieds de Votre Altesse : qui vous connaît et n'a pas ce sentiment? Moi je l'éprouve plus tendrement, j'ose le dire, que personne, et je me sens un appui dans ce monde fragile tant que vous vous intéressez à moi. Hélas! je n'en ai plus d'appui!

« Daignez me conserver vos bontés.

« Agréez, Madame, l'hommage de mon tendre respect. »

Les amis de Mme de Staël s'inquiétaient un

peu de l'impression de tristesse qu'elle recevait de son retour à Coppet; aussi Mme Récamier lui avait elle proposé de venir l'y rejoindre. Cette offre généreuse ne fut point acceptée, et Mme de Stael répondait, le 17 juillet :

« Qu'il est aimable à vous de penser à me donner les tristes mois de l'hiver. Non, en vérité, je ne pourrais pas accepter un tel [illegible]. S'il n'y a pas de guerre, je retournerai à Vienne auprès de mon fils; s'il y en a, il faudra attendre. C'est l'année prochaine que je vous demande de vous voir dans un lieu [illegible] ce serait trop de passer deux ans [illegible] de vous.

Mathieu de Montmorency est ici depuis dix [illegible] et dans dix jours je le perdrai. C'est [illegible] que se passe [illegible] l'amitié n'est pour [illegible] de suis bien occupée de l'Espagne. Quelle pitié l'on sent pour tout ce

« qui périt là! Quelles nouvelles avez-vous du « Prince Auguste?

« On dit que le Prince Guillaume[1] n'a pas de « passe-port à Paris. Peut-être en cas de guerre « le Prince Auguste resterait-il à Kœnigsberg. « J'ai reçu une lettre de sa sœur[2] qui voulait « me voir à Tœplitz cette année. Seriez-vous « tentée de ce voyage l'année prochaine? On « vous y attendrait. Mais il n'y a que les exilés « qui aient le besoin de voyager. Écrivez-moi « librement par Eugène[3] si l'on a parlé à la « cour de votre voyage ici. Je suis toujours com- « battue entre le désir de vous voir et la crainte « de vous nuire, et ce n'est pas à vous que dans « ce genre il faut s'en rapporter : vous décidez « toujours pour l'amitié. Je prie M. de Sabran « de venir à la fête centenaire qui a lieu près de

1. Les Princes Auguste et Guillaume de Prusse.

2. La Princesse Radziwill.

3. Valet de chambre de Mme de Staël, qu'elle avait envoyé à Paris.

« Berne, et je le ramènerai de là. Les fêtes « dans ce temps attendrissent toujours; elles ont « l'air de la veille d'un malheur. Je charge « Eugène de vous remettre une robe de Vienne, « moins magnifique que la vôtre, mais qui, je « crois, vous ira bien. J'en ai une autre en vue, « mais qui ne m'est pas encore arrivée.

« Vous ne seriez pas tentée de Vienne pour « cet hiver? Au reste, c'est un voyage cher, « mais vous y auriez un bien grand succès. « Mandez-moi si l'on croit à la guerre; j'ai « laissé mon fils en Autriche et j'ai souvent envie « de le faire revenir. »

Mme de Staël écrit encore le 25 août :

« J'ai mené Mathieu à la fête des Suisses que M. de Sabran vous décrit. Je l'ai quitté là, et toutes les blessures de l'exil se sont rouvertes pour moi en me séparant de lui. Votre ami, le Baron de Vogt, est à Genève; je viens de l'invi-

ter à dîner pour demain. J'ai rencontré aussi le Prince de Bavière[1] qui m'a demandé de vos nouvelles avec vivacité, et m'a dit que l'*on* n'approuvait pas ses amitiés ni pour vous ni pour moi. C'est un bonhomme qui a de l'esprit et de l'âme renfermés dans de tristes organes. — J'ai reçu une lettre de Mme de Chézy qui me parle de vous; j'ai vu Camille Jordan en Suisse, et vous jugez si nos entretiens ont eu vous pour objet. Je lui ai dit les sentiments du Prince Auguste de Prusse pour vous, ses offres et vos refus : il me semblait que c'était vous mettre à votre place. Il m'a fait connaître sa femme, qui m'a paru douce et naturelle; il aurait le projet de passer l'hiver à Florence avec de Gérando : c'est aussi une idée qui me viendrait. »

1. Depuis le Roi Louis.

Mme DE STAEL A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Coppet, 13 septembre 1808.

« Madame,

« J'ai des nouvelles de Votre Altesse par Mme de Shardt, qui m'assure que votre santé est meilleure, et je me livre avec bonheur à tous les projets qui me rapprocheraient de vous encore une fois, si je dispose de ma vie. Vous allez avoir, dit-on, les plus grandes de toutes les visites; donnez-leur ce qui manque à chacun d'eux, et ce que vous possédez également, bonté et force[1].

1. Mme de Stael fait allusion à la conférence annoncée entre l'Empereur Napoleon et l'Empereur Alexandre. Cette réunion des deux plus puissants monarques de l'Europe eut lieu en effet à quelques lieues de Weimar, et conserve dans l'histoire le nom d'*Entrevue d'Erfurt*.

Les Rois de Westphalie, de Bavière, de Saxe, de Hollande, les Ducs de Saxe-Weimar et de Mecklembourg, tous

« J'imagine que Monseigneur le Duc est revenu près de vous, et quand toutes les grandes affaires seront passées, je prendrai la liberté de lui écrire pour lui demander comment il s'est trouvé à Tœplitz. Les nouvelles de France sont tristes : on se croit sûr que l'Espagne sera soumise à force de troupes; mais il en coûtera tant de sang, qu'il y a des personnes qui pensent qu'on aurait mieux fait de se contenter de ce qui était. Le pauvre Joseph est un véritable conscrit parmi les rois, tant sa situation lui fait de peine. Le bruit se répand que l'Impératrice est grosse[1]. C'est encore un trait de la fortune de Napoléon.

J'ai été à une fête de Berger en Suisse dont

les Princes de la confédération du Rhin faisaient cortége aux deux Empereurs, et formaient ce que Talma, appelé par Napoléon avec quelques autres acteurs de la Comédie-française à jouer à Erfurth, appelait plus tard un *Parterre de Rois*.

1. Ce bruit de la grossesse de l'Impératrice Joséphine, un moment répandu, n'avait aucun fondement.

les journaux ont parlé, et qui était vraiment touchante. Il y avait là un enthousiasme qui allait au cœur, et puis la nature de ce pays forme un si beau cadre à toutes les scènes de sentiment !

« J'ai ici un Baron de Vogt, vraiment intéressant par son dévouement à la bienfaisance, qui prétend avoir eu l'honneur de connaître Votre Altesse. C'est un homme d'esprit, et dans ce moment où j'écris sur l'Allemagne il m'est bien utile de causer avec lui. M. Schlegel va faire imprimer à Heidelberg son cours sur l'Art dramatique qu'il a lu à Vienne ; je crois que Votre Altesse en sera singulièrement contente. Je ne connais nulle part plus d'esprit, et dans quelques morceaux, surtout en parlant des Espagnols, il a déployé une éloquence d'âme admirable : je voudrais qu'on le traduisît.

« Qu'arrivera-t-il dans l'année 1809, anniversaire de la fameuse d'il y a vingt ans? Qu'il m'arrive de vous revoir, Madame, et d'être à

jamais protégée et honorée par votre bienveillance.

« Je suis avec respect, de Votre Altesse, la très-humble et très-obéissante servante,

« N. S. DE H. »

Presque à la même date, Mme de Staël écrivait à sa belle amie, Mme Récamier, qui s'était affligée plus que de raison d'une tracasserie de société :

17 septembre 1808.

« M. Hochet m'a mandé que vous aviez éprouvé un chagrin; j'espère qu'il sera passé dans votre tête quand vous lirez cette lettre. J'ai éprouvé plus que personne la calomnie, et tout l'ascendant et toute l'adresse de la puissance ont été réunis contre moi. J'ai trouvé dans les pays

[illegible]

[illegible] — [illegible] [illegible] [illegible]

Mme DE STAEL A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Genève, ce 20 février 1809.

« Madame,

« Je vous ai envoyé *Wallenstein* et je suis impatiente d'en savoir votre avis. Monseigneur le Duc a-t-il reçu le prince de Ligne arrangé à ma façon [1] ? je voudrais bien qu'il me dît ce qu'il en pense. Je vais prendre la liberté de vous envoyer une copie du buste que Tieck a fait de moi. Ce n'est pas en pierre que j'aimerais à me sentir auprès de vous : mais enfin je me mets ainsi à vos pieds. J'ai vu cet été Werner [2] et je me suis

1. Mme de Staël venait de publier à Genève, en un volume, un choix de lettres et pensées du maréchal prince de Ligne.

2. Zacharias Werner, né à Kœnigsberg, en 1768. Ame ardente, esprit bizarre, poëte admirable, plus lyrique que dramatique, bien qu'il ait composé de nombreuses tragé-

singulièrement attachée à lui. Une telle réunion d'esprit et d'âme, de naturel et d'enthousiasme, de gaieté et de mélancolie, est presque unique ; et que de finesse à côté de la force! Je voudrais qu'il renonçât à ses systèmes mis en scène, mais je les aime dans la chambre. Enfin, s'il est un homme qui répare la perte de Schiller, c'est celui-là.

« J'espère que vous serez contente de mon ouvrage sur l'Allemagne ; j'ai eu le bonheur d'y parler de Votre Altesse un peu selon mon cœur.

« J'écris à Mme de Shardt pour savoir des

dies, entre autres : *les Fils de la Vallée*, *la Croix sur la Baltique*, *Martin Luther*, *Attila, roi des Huns*, et ce drame sinistre du *24 février*, qu'il joua sur le théâtre de Coppet et dont Mme de Staël raconte un peu plus loin la représentation à la Duchesse Louise.

Werner avait connu Mme de Staël en 1807, à la fête d'Interlaken, en Suisse.

Un certain mysticisme moitié social, moitié religieux, livre beaucoup d'Allemands aux sociétés secrètes; Werner devait plus qu'un autre subir cette disposition; il était franc-maçon et rattachait tout à la franc-maçonne-

nouvelles de votre santé; vous parlez si peu de vous-même!

« *Wallenstein* fait une grande sensation à Paris; c'est un événement littéraire, on se bat *pour et contre* avec acharnement.

« Mon fils Auguste partira au mois de mai pour l'Amérique. C'est une grande émotion qu'un tel départ; moi, je passerai l'été à Coppet, et l'hiver suivant je compte faire imprimer mon livre dans une ville de France. Voilà tout ce que je sais de mon triste avenir. Si vous pensiez, Madame, à passer cet hiver dans les provinces

rie. L'art dramatique fut pour lui l'instrument de propagande de ces étranges systèmes.

Après une jeunesse très-dissipée, il se rendit à Rome vers 1812 et y abjura le protestantisme. Entré dans les ordres et retourné en Allemagne, il se donna tout entier à la prédication. Il y obtint d'éclatants succès. Werner a publié ses sermons.

Sa parole, tour à tour poétique, familière, entraînante, passionnait son auditoire. Prêtre, il composa encore une tragédie, *la Mort des Machabées*, et des poésies sacrées. Il mourut à Vienne, le 17 janvier 1823.

[illegible] je changerais tous mes [illegible] généralement à [illegible] d'août [illegible] je fais revenir [illegible] dans un mois.

Je demande à Votre Altesse de ne point m'oublier et de me rappeler à Monseigneur le Duc qui m'inspire un si vif attrait.

« Je supplie Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon profond respect. »

LA MÊME A LA GRANDE-DUCHESSE.

Coppet, ce 26 novembre 1809.

« Madame.

« Un témoignage de bonté de Votre Altesse est un signe d'honneur et de protection qui me va jusqu'au fond de l'âme. Je vous révère comme

la plus noble personne que j'aie connue, et ce sentiment me suivra jusqu'à la mort.

« Oserais-je vous demander un service que vous aurez du plaisir à me rendre? Les gazettes disent que le Roi de Suède[1] vient en Suisse. M. de Staël a été son ambassadeur; oserais-je vous prier d'écrire tout de suite à Madame la Margrave de Baden pour la prier d'avoir la bonté d'offrir Coppet à Leurs Majestés suédoises. — La maison est assez grande pour les loger, et je ne crois pas que nulle part elles pussent rencontrer plus de respect et de dévouement. J'ai un autre château et une autre terre à une lieue de Coppet; ainsi quand je ne serais pas dans l'intention de quitter ce pays, rien ne me dérangerait dans cette offre. Je suis sûre que mon

1. Il s'agit du Roi Gustave-Adolphe IV, détrôné par la révolution du 13 mars 1809. Enfermé dans la forteresse de Gripsholm, il ne fut rendu à la liberté qu'après avoir signé son abdication. Ce prince alla effectivement à Bâle, en Suisse. J'ignore s'il profita de l'hospitalité qui lui était offerte à Coppet.

les journaux ont parlé, et qui était vraiment touchante. Il y avait là un enthousiasme qui allait au cœur, et puis la nature de ce pays forme un si beau cadre à toutes les scènes de sentiment !

« J'ai ici un Baron de Vogt, vraiment intéressant par son dévouement à la bienfaisance, qui prétend avoir eu l'honneur de connaître Votre Altesse. C'est un homme d'esprit, et dans ce moment où j'écris sur l'Allemagne il m'est bien utile de causer avec lui. M. Schlegel va faire imprimer à Heidelberg son cours sur l'Art dramatique qu'il a lu à Vienne ; je crois que Votre Altesse en sera singulièrement contente. Je ne connais nulle part plus d'esprit, et dans quelques morceaux, surtout en parlant des Espagnols, il a déployé une éloquence d'âme admirable : je voudrais qu'on le traduisît.

« Qu'arrivera-t-il dans l'année 1809, anniversaire de la fameuse d'il y a vingt ans? Qu'il m'arrive de vous revoir, Madame, et d'être à

jamais protégée et honorée par votre bienveillance.

« Je suis avec respect, de Votre Altesse, la très-humble et très-obéissante servante,

« N. S. DE H. »

Presque à la même date, Mme de Staël écrivait à sa belle amie, Mme Récamier, qui s'était affligée plus que de raison d'une tracasserie de société :

17 septembre 1808.

« M. Hochet m'a mandé que vous aviez éprouvé un chagrin; j'espère qu'il sera passé dans votre tête quand vous lirez cette lettre. J'ai éprouvé plus que personne la calomnie, et tout l'ascendant et toute l'adresse de la puissance ont été réunis contre moi. J'ai trouvé dans les pays

étrangers qui sont la postérité contemporaine, une existence fort au-dessus de celle que j'espérais. Je vous dis la même chose pour vous qui, dans votre genre, êtes aussi célèbre que moi et qui, de plus, n'êtes point bannie de France. — Il n'y a rien à craindre que la vérité et la persécution matérielle : hors de ces deux choses-là, les ennemis ne peuvent absolument rien. Et quel ennemi ! qu'une femme méprisable, jalouse de la beauté et de la pureté tout ensemble. Si l'on spéculait sur sa vie, c'est ainsi qu'à la main on se ferait des ennemis.

« Écrivez-moi donc ; je sais bien que vous me parlez par vos actions, mais j'ai encore besoin de vos paroles. Si je reviens jamais à Paris, c'est-à-dire si je sors de la plus cruelle situation, c'est à vous seule que je le devrai.

« Je vous aime et je vous embrasse avec admiration et tendresse. »

Mme DE STAEL A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Genève, ce 20 février 1809.

« Madame,

« Je vous ai envoyé *Wallenstein* et je suis impatiente d'en savoir votre avis. Monseigneur le Duc a-t-il reçu le prince de Ligne arrangé à ma façon [1] ? je voudrais bien qu'il me dît ce qu'il en pense. Je vais prendre la liberté de vous envoyer une copie du buste que Tieck a fait de moi. Ce n'est pas en pierre que j'aimerais à me sentir auprès de vous : mais enfin je me mets ainsi à vos pieds. J'ai vu cet été Werner [2] et je me suis

1. Mme de Staël venait de publier à Genève, en un volume, un choix de lettres et pensées du maréchal prince de Ligne.

2. Zacharias Werner, né à Kœnigsberg, en 1768. Ame ardente, esprit bizarre, poëte admirable, plus lyrique que dramatique, bien qu'il ait composé de nombreuses tragé-

singulièrement attachée à lui. Une telle réunion d'esprit et d'âme, de naturel et d'enthousiasme, de gaieté et de mélancolie, est presque unique ; et que de finesse à côté de la force! Je voudrais qu'il renonçât à ses systèmes mis en scène, mais je les aime dans la chambre. Enfin, s'il est un homme qui répare la perte de Schiller, c'est celui-là.

« J'espère que vous serez contente de mon ouvrage sur l'Allemagne ; j'ai eu le bonheur d'y parler de Votre Altesse un peu selon mon cœur.

« J'écris à Mme de Shardt pour savoir des

dies, entre autres : *les Fils de la Vallée, la Croix sur la Baltique, Martin Luther, Attila, roi des Huns,* et ce drame sinistre du *24 février,* qu'il joua sur le théâtre de Coppet et dont Mme de Staël raconte un peu plus loin la représentation à la Duchesse Louise.

Werner avait connu Mme de Staël en 1807, à la fête d'Interlaken, en Suisse.

Un certain mysticisme moitié social, moitié religieux, livre beaucoup d'Allemands aux sociétés secrètes; Werner devait plus qu'un autre subir cette disposition ; il était franc-maçon et rattachait tout à la franc-maçonne-

nouvelles de votre santé; vous parlez si peu de vous-même!

« *Wallenstein* fait une grande sensation à Paris; c'est un événement littéraire, on se bat *pour et contre* avec acharnement.

« Mon fils Auguste partira au mois de mai pour l'Amérique. C'est une grande émotion qu'un tel départ; moi, je passerai l'été à Coppet, et l'hiver suivant je compte faire imprimer mon livre dans une ville de France. Voilà tout ce que je sais de mon triste avenir. Si vous pensiez, Madame, à passer cet hiver dans les provinces

rie. L'art dramatique fut pour lui l'instrument de propagande de ces étranges systèmes.

Après une jeunesse très-dissipée, il se rendit à Rome vers 1812 et y abjura le protestantisme. Entré dans les ordres et retourné en Allemagne, il se donna tout entier à la prédication. Il y obtint d'éclatants succès. Werner a publié ses sermons.

Sa parole, tour à tour poétique, familière, entraînante, passionnait son auditoire. Prêtre, il composa encore une tragédie, *la Mort des Machabées*, et des poésies sacrées. Il mourut à Vienne, le 17 janvier 1823.

[illegible] nous nos [illegible] nous [illegible] nous [illegible] nous

la plus noble personne que j'aie connue, et ce sentiment me suivra jusqu'à la mort.

« Oserais-je vous demander un service que vous aurez du plaisir à me rendre? Les gazettes disent que le Roi de Suède[1] vient en Suisse. M. de Staël a été son ambassadeur; oserais-je vous prier d'écrire tout de suite à Madame la Margrave de Baden pour la prier d'avoir la bonté d'offrir Coppet à Leurs Majestés suédoises. — La maison est assez grande pour les loger, et je ne crois pas que nulle part elles pussent rencontrer plus de respect et de dévouement. J'ai un autre château et une autre terre à une lieue de Coppet; ainsi quand je ne serais pas dans l'intention de quitter ce pays, rien ne me dérangerait dans cette offre. Je suis sûre que mon

1. Il s'agit du Roi Gustave-Adolphe IV, détrôné par la révolution du 13 mars 1809. Enfermé dans la forteresse de Gripsholm, il ne fut rendu à la liberté qu'après avoir signé son abdication. Ce prince alla effectivement à Bâle, en Suisse. J'ignore s'il profita de l'hospitalité qui lui était offerte à Coppet.

père l'aurait faite, et je serai fière d'unir les traces du plus vertueux des hommes au seul roi digne de l'être.

« Je confie à Votre Altesse mon désir, qui est aussi vif qu'il est possible, et je la supplie de le faire exaucer. Mon fils avait à Schaffouse présenté son hommage au Roi. J'ose espérer un mot de Votre Altesse; je l'attendrai avant de faire mon voyage à Lyon, où des affaires m'appellent.

« Je m'occupe toujours de mon ouvrage, qui paraîtra, je crois, au printemps. J'espère que vous y reconnaîtrez l'impression contenue de ce que Votre Altesse et Monseigneur le Duc m'inspirez. Vous a-t-on dit, Madame, qu'on a joué ici une pièce[1] de Werner, et que la dame d'honneur de Sa Majesté la Reine[2] votre sœur y a joué le rôle de la femme? La pièce est singulière; elle

1. *Le 24 février.*

2. La Reine douairière de Prusse, mère de Frédéric-Guillaume III.

produit beaucoup d'effet, mais je croyais bien entendre de ma place quelques observations de Monseigneur le Duc, à peu près dans le genre de celles qu'il me faisait lorsque je voulais m'attendrir à Dintendorff. C'est un homme excellent d'âme et supérieur d'esprit que Werner, et je suis sûre que Votre Altesse s'attachera tous les jours plus à lui. Je la supplie de me conserver ses bontés. Quand un découragement affreux me saisit, je pense que vous avez daigné m'aimer, et mon âme se relève.

« Je prie Votre Altesse d'agréer mon profond respect. »

VI

L'hiver de 1809 à 1810 s'écoula pour Mme de Staël entre Coppet et Genève. Elle était alors uniquement occupée de la rédaction de son grand ouvrage sur l'Allemagne, ce qui ne l'empêchait point d'accueillir avec sa bienveillance accoutumée les étrangers qui continuaient à affluer chez elle.

Outre Werner, dont le séjour fut de plusieurs semaines, et qui monta un de ses drames sur le théâtre de Coppet, le poëte danois Œlenschlæger

noble châ

visite. Nous

de la fem

hospitalité.

dit-il, mai

noirs

plus h

caractères o

amabilité

Elle avai

mais l'â

son li

chaque j

pas é

« souvent elle différait d'opinion avec lui, et elle « lui reprochait sa partialité.

« Schlegel, pour l'érudition et l'esprit de qui « j'ai un grand respect, était en effet imbu de « partialité. Il était, comme son frère, infatué « d'aristocratie.

« Si l'on ajoute à toutes les qualités de Mme de « Staël qu'elle était riche, généreuse, on ne « s'étonnera pas qu'elle ait vécu dans son château « enchanté comme une reine ou comme une « fée. »

Lorsque le troisième volume de *l'Allemagne* fut achevé, après quelques hésitations pour savoir s'il valait mieux imprimer ce travail en France ou à l'étranger, Mme de Staël se détermina à le faire paraître à Paris et à le soumettre à la formalité de la censure préventive, dure, mais inévitable condition de la législation du premier Empire. La baronne de Staël vint donc s'établir

en Touraine au château de Chaumont-sur-Loire, puis à Fossé, chez M. de Salaberry.

Sept années d'exil, l'horreur d'une surveillance incessante de la police constamment attachée à ses pas, la crainte, trop justifiée quelques mois plus tard, d'attirer sur ses amis la persécution dont elle-même était victime ; en un mot, le besoin, devenu chez elle une sorte d'idée fixe, d'échapper à la domination de Bonaparte et de respirer un air libre, avait fait prendre à Mme de Staël la résolution de passer en Amérique. Avant de quitter Coppet, elle avait demandé et obtenu des passe-ports pour le Nouveau-Monde et songeait à profiter, pour s'embarquer, de la frégate qui venait d'amener en France un plénipotentiaire des États-Unis. Ce dernier été, cette réunion en quelque sorte suprême, avait donc un caractère solennel. On était heureux de se retrouver, on jouissait, comme d'un bien qu'on était menacé de perdre, des épanchements intimes d'une noble amitié.

Mme de Staël, pleine de confiance dans le succès du grand ouvrage où elle s'était efforcée de faire connaître à la France toute une littérature nouvelle, n'avait jamais été plus aimable ni plus animée; il y eut là quelques semaines d'un intérêt et d'un charme infinis.

L'autorisation de publier avait été donnée par la censure pour les deux premiers volumes, l'ouvrage entier était tiré à dix mille, et déjà quelques exemplaires en avaient même été distribués; Mme de Staël adressa son ouvrage à l'Empereur avec cette lettre :

Mme DE STAEL A L'EMPEREUR NAPOLÉON.

« Sire,

« Je prends la liberté de présenter à Votre Majesté mon ouvrage sur l'Allemagne. Si elle

[illegible] qu'elle y trouvera la [illegible] de quelque réflexion. [illegible]

[illegible] que je n'ai vu Votre Majesté, [illegible] que je suis exilée. Huit ans de [illegible] tous les caractères, et le [illegible] la résignation à ceux qui souffrent.

« Prête à m'embarquer, je supplie Votre Majesté de m'accorder la faveur de lui parler avant mon départ. Je me permettrai une seule chose dans cette lettre : c'est l'explication des motifs qui me forcent à quitter le continent, si je n'obtiens pas de Votre Majesté la permission de vivre dans une campagne auprès de Paris pour que mes enfants y puissent demeurer.

« La disgrâce de Votre Majesté jette sur les personnes qui en sont l'objet une telle défaveur en Europe, que je ne puis faire un pas sans en rencontrer les effets : les uns craignant de se compromettre en me voyant, les autres se croyant

des Romains en triomphant de cette crainte, les plus simples rapports de la société deviennent des services qu'une âme fière ne peut supporter. Parmi mes amis il en est qui se sont associés à mon sort avec une admirable générosité, mais j'ai vu les sentiments les plus intimes se briser contre la nécessité de vivre avec moi dans la solitude, et j'ai passé ma vie depuis huit ans entre la crainte de ne pas obtenir de sacrifices et la douleur d'en être l'objet.

« Il est peut-être ridicule d'entrer ainsi dans le détail de ses impressions avec le souverain du monde, mais ce qui vous a donné le monde, Sire, c'est un souverain génie, et, en fait d'observation sur le cœur humain, Votre Majesté comprend depuis les plus vastes ressorts jusqu'aux plus délicats. Mes fils n'ont point de carrière; ma fille a treize ans, dans peu d'années il faudra l'établir. Il y aurait de l'égoïsme à la forcer de vivre dans les insipides séjours où je suis condamnée. Il faudrait donc aussi me séparer d'elle!

père l'aurait faite, et je serai fière d'unir les traces du plus vertueux des hommes au seul roi digne de l'être.

« Je confie à Votre Altesse mon désir, qui est aussi vif qu'il est possible, et je la supplie de le faire exaucer. Mon fils avait à Schaffouse présenté son hommage au Roi. J'ose espérer un mot de Votre Altesse; je l'attendrai avant de faire mon voyage à Lyon, où des affaires m'appellent.

« Je m'occupe toujours de mon ouvrage, qui paraîtra, je crois, au printemps. J'espère que vous y reconnaîtrez l'impression contenue de ce que Votre Altesse et Monseigneur le Duc m'inspirez. Vous a-t-on dit, Madame, qu'on a joué ici une pièce [1] de Werner, et que la dame d'honneur de Sa Majesté la Reine [2] votre sœur y a joué le rôle de la femme? La pièce est singulière; elle

1. *Le 24 février.*

2. La Reine douairière de Prusse, mère de Frédéric-Guillaume III.

produit beaucoup d'effet, mais je croyais bien entendre de ma place quelques observations de Monseigneur le Duc, à peu près dans le genre de celles qu'il me faisait lorsque je voulais m'attendrir à Dintendorff. C'est un homme excellent d'âme et supérieur d'esprit que Werner, et je suis sûre que Votre Altesse s'attachera tous les jours plus à lui. Je la supplie de me conserver ses bontés. Quand un découragement affreux me saisit, je pense que vous avez daigné m'aimer, et mon âme se relève.

« Je prie Votre Altesse d'agréer mon profond respect. »

VI

L'hiver de 1809 à 1810 s'écoula pour Mme de Staël entre Coppet et Genève. Elle était alors uniquement occupée de la rédaction de son grand ouvrage sur l'Allemagne, ce qui ne l'empêchait point d'accueillir avec sa bienveillance accoutumée les étrangers qui continuaient à affluer chez elle.

Outre Werner, dont le séjour fut de plusieurs semaines, et qui monta un de ses drames sur le théâtre de Coppet, le poëte danois Œlenschlæger

voyageant en Suisse vint saluer la noble châtelaine. Il a raconté tout au long cette visite. Nous lui empruntons le portrait qu'il a tracé de la femme célèbre chez laquelle il avait reçu l'hospitalité.

« Mme de Staël n'était pas jolie, dit-il, mais il « y avait dans l'éclair de ses yeux noirs un « charme irrésistible; elle possédait au plus haut « degré le don de subjuguer les caractères opi- « niâtres et de rapprocher par son amabilité des « hommes tout à fait antipathiques. Elle avait la « voix forte, le visage un peu mâle, mais l'âme « tendre et délicate... Elle écrivait alors son livre « sur l'Allemagne et nous en lisait chaque jour « une partie. On l'a accusée de n'avoir pas étu- « dié elle-même les livres dont elle parle dans « cet ouvrage et de s'être complétement soumise « au jugement de Schlegel. C'est faux : elle lisait « l'allemand avec la plus grande facilité. Schlegel « avait bien quelque influence sur elle, mais très-

« souvent elle différait d'opinion avec lui, et elle « lui reprochait sa partialité.

« Schlegel, pour l'érudition et l'esprit de qui « j'ai un grand respect, était en effet imbu de « partialité. Il était, comme son frère, infatué « d'aristocratie.

« Si l'on ajoute à toutes les qualités de Mme de « Staël qu'elle était riche, généreuse, on ne « s'étonnera pas qu'elle ait vécu dans son château « enchanté comme une reine ou comme une « fée. »

Lorsque le troisième volume de *l'Allemagne* fut achevé, après quelques hésitations pour savoir s'il valait mieux imprimer ce travail en France ou à l'étranger, Mme de Staël se détermina à le faire paraître à Paris et à le soumettre à la formalité de la censure préventive, dure, mais inévitable condition de la législation du premier Empire. La baronne de Staël vint donc s'établir

en Touraine au château de Chaumont-sur-Loire, puis à Fossé, chez M. de Salaberry.

Sept années d'exil, l'horreur d'une surveillance incessante de la police constamment attachée à ses pas, la crainte, trop justifiée quelques mois plus tard, d'attirer sur ses amis la persécution dont elle-même était victime ; en un mot, le besoin, devenu chez elle une sorte d'idée fixe, d'échapper à la domination de Bonaparte et de respirer un air libre, avait fait prendre à Mme de Staël la résolution de passer en Amérique. Avant de quitter Coppet, elle avait demandé et obtenu des passe-ports pour le Nouveau-Monde et songeait à profiter, pour s'embarquer, de la frégate qui venait d'amener en France un plénipotentiaire des États-Unis. Ce dernier été, cette réunion en quelque sorte suprême, avait donc un caractère solennel. On était heureux de se retrouver, on jouissait, comme d'un bien qu'on était menacé de perdre, des épanchements intimes d'une noble amitié.

Mme de Staël, pleine de confiance dans le succès du grand ouvrage où elle s'était efforcée de faire connaître à la France toute une littérature nouvelle, n'avait jamais été plus humaine ni plus animée; il y eut là quelques semaines d'un intérêt et d'un charme infinis.

L'autorisation de publier avait été donnée par la censure pour les deux premiers volumes, l'ouvrage entier était tiré à dix mille, et déjà quelques exemplaires en avaient même été distribués; Mme de Staël adressa son ouvrage à l'Empereur avec cette lettre :

Mme DE STAEL A L'EMPEREUR NAPOLÉON.

« Sire,

« Je prends la liberté de présenter à Votre Majesté mon ouvrage sur l'Allemagne. Si elle

daigne le lire, il me semble qu'elle y trouvera la preuve d'un esprit capable de quelque réflexion, et que le temps a mûri.

« Sire, il y a dix ans que je n'ai vu Votre Majesté, et huit que je suis exilée. Huit ans de malheurs modifient tous les caractères, et le destin enseigne la résignation à ceux qui souffrent.

« Prête à m'embarquer, je supplie Votre Majesté de m'accorder la faveur de lui parler avant mon départ. Je me permettrai une seule chose dans cette lettre : c'est l'explication des motifs qui me forcent à quitter le continent, si je n'obtiens pas de Votre Majesté la permission de vivre dans une campagne auprès de Paris pour que mes enfants y puissent demeurer.

« La disgrâce de Votre Majesté jette sur les personnes qui en sont l'objet une telle défaveur en Europe, que je ne puis faire un pas sans en rencontrer les effets : les uns craignant de se compromettre en me voyant, les autres se croyant

des Romains en triomphant de cette crainte, les plus simples rapports de la société deviennent des services qu'une âme fière ne peut supporter. Parmi mes amis il en est qui se sont associés à mon sort avec une admirable générosité, mais j'ai vu les sentiments les plus intimes se briser contre la nécessité de vivre avec moi dans la solitude, et j'ai passé ma vie depuis huit ans entre la crainte de ne pas obtenir de sacrifices et la douleur d'en être l'objet.

« Il est peut-être ridicule d'entrer ainsi dans le détail de ses impressions avec le souverain du monde, mais ce qui vous a donné le monde, Sire, c'est un souverain génie, et, en fait d'observation sur le cœur humain, Votre Majesté comprend depuis les plus vastes ressorts jusqu'aux plus délicats. Mes fils n'ont point de carrière; ma fille a treize ans, dans peu d'années il faudra l'établir. Il y aurait de l'égoïsme à la forcer de vivre dans les insipides séjours où je suis condamnée. Il faudrait donc aussi me séparer d'elle!

Cette vie n'est pas tolérable, et je n'y vois aucun remède.

« Sur le continent, quelle ville puis-je choisir où la disgrâce de Votre Majesté ne mette un invincible obstacle à l'établissement de mes enfants, comme à mon repos personnel?

« Votre Majesté ne sait peut-être pas elle-même la peur que les exilés font à la plupart des autorités de tous les pays, et j'aurais, dans ce genre, des choses à lui raconter qui dépassent sûrement ce qu'elle aurait ordonné.

« On a dit à Votre Majesté que je regrettais Paris à cause du Musée et de Talma. C'est une agréable plaisanterie sur l'exil, c'est-à-dire sur le malheur que Cicéron et Bolingbroke ont déclaré le plus insupportable de tous.

« Mais quand j'aimerais les chefs-d'œuvre des arts que la France doit aux conquêtes de Votre Majesté; quand j'aimerais ces belles tragédies, images de l'héroïsme, serait-ce à vous, Sire, à m'en blâmer? Le bonheur de chaque individu ne

se compose-t-il pas de la nature de ses facultés? et si le ciel m'a donné des talents, n'ai-je pas l'imagination qui rend les jouissances des arts et de l'esprit nécessaires?

« Tant de gens demandent à Votre Majesté des avantages réels de toute espèce, pourquoi rougirais-je de lui demander l'amitié, la poésie, la musique, les tableaux, toute cette existence idéale dont je puis jouir sans m'écarter de la soumission que je dois au monarque de la France?

« Je suis, etc. »

Pour toute réponse, un ordre subit du ministre de la police fit saisir l'édition entière, laquelle fut mise au pilon. En même temps, par une lettre devenue célèbre et plusieurs fois reproduite, le Duc de Rovigo accordait à Mme de Staël huit jours pour préparer son départ définitif pour l'Amérique, ou pour rentrer à Coppet.

« Il ne faut point, lui disait-il, rechercher la « cause de l'ordre que je vous ai signifié dans le « silence que vous avez gardé à l'égard de l'Em- « pereur dans votre dernier ouvrage, ce serait « une erreur; il ne pouvait pas y trouver de « place qui fût digne de lui. Mais votre exil est « une conséquence naturelle de la marche que « vous suivez constamment depuis plusieurs « années; il m'a paru que l'air de ce pays-ci ne « vous convenait point. »

Le coup fut cruel. Ce n'était point assez pour Mme de Staël d'être poursuivie dans sa vie privée. Condamnée à un exil sans terme, il fallait se sentir atteinte dans l'expression de sa pensée, dans sa conscience d'écrivain, dans son talent et sa renommée littéraires. En face des rigueurs d'un pouvoir absolu, un seul recours reste, en dehors du témoignage de la conscience : c'est l'appel au public, dont l'estime et les suffrages peuvent venger le mérite opprimé. Il était af-

freux de ne pouvoir arriver jusqu'à lui, et de voir détruire une œuvre à laquelle tant de veilles, de voyages, d'études, avaient été consacrés. Un cri de désespoir fut arraché à Mme de Staël. Nous ne reproduirons pas ici la lettre écrite immédiatement après que le sort de son livre lui fut connu; elle a été publiée dans les *Souvenirs de Mme Récamier*.

Mme de Staël exprime avec une saisissante énergie, dans cette première explosion de sa douleur, l'indignation qui la possède :

« Le désespoir, dit-elle, s'est emparé de mon « âme, et pour la première fois j'ai senti toute la « douleur de ce que je croyais facile. Je comptais « aussi sur l'effet de mon livre pour me soutenir; « voilà dix ans de peines et d'études et de voya- « ges à peu près perdus.

« J'ai un tel nuage de douleur autour de moi, « que je ne sais plus ce que j'écris. »

Quelques jours plus tard, elle mande encore à Mme Récamier :

Vendredi, 5 octobre 1810.

« Chère amie, je quitte ce soir Mathieu et je pars demain, n'ayant d'autre asile qu'une auberge.

« Je voudrais, ange de bonté, que vous fissiez voir Lemontey à M. Schlegel, qui vous arrive avec M. de Balk[1], pour qu'il le mène chez Esménard[2]. Je me meurs de peur qu'on ne fasse paraître mon livre avec des changements que je n'aurais pas revus, qu'on ne me l'altère, qu'on ne m'y mette je ne sais quoi, et M. Schlegel est

1. Grand seigneur russe, homme de beaucoup d'esprit; il avait été ministre plénipotentiaire de Russie au Mexique.

2. De l'Académie française, auteur du poëme *la Navigation*. Il était censeur des théâtres, censeur de la librairie et chef de la troisième division de la police générale.

plus propre que personne à parler sur ce sujet.

« Chère amie, votre généreuse amitié pour moi ne vous a valu que des peines ; que de si nobles souvenirs et ma tendresse éternelle vous en dédommagent un peu !

« Une lettre du Duc de Rovigo m'arrive. M. de Montmorency vous en porte la copie et ma réponse; j'espère toujours vous embrasser, soit que je parte pour Lorient ou pour Coppet.

« Ah ! chère amie, quel sort ! »

Ce fut pour la Suisse que Mme de Staël se mit en chemin. On était au milieu d'octobre ; la saison lui parut trop avancée pour exposer à une longue traversée une personne de l'âge de sa fille; mais elle se rendait à regret, lentement, dans ce lieu d'exil, d'où elle craignait de ne plus sortir, et elle écrivait de l'une des haltes du voyage :

« Je traîne sur la route, et parce que quitter « la France me fait mal, et parce que la Suisse « me semble ma prison. »

Laissons-la raconter sa cruelle aventure à la Princesse qui l'avait accueillie en Allemagne avec un aimable empressement.

A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Coppet, ce 20 octobre 1810.

« Madame,

« Comme il est question de moi dans les gazettes, j'espère que Votre Altesse prendra quelque intérêt à ce que je vais lui raconter. J'avais envoyé mon manuscrit de Blois, où j'étais, à la censure de Paris, dont M. Portalis est le directeur; il l'avait approuvé et permis de

l'imprimer. En conséquence, le libraire l'avait tiré à dix mille. Quatre jours avant la mise en vente, le ministre de la police s'est emparé du livre et m'a donné l'ordre, à cause de mon livre, de retourner à Genève ou de m'embarquer. La saison était trop avancée pour m'embarquer, j'ai préféré Genève pour cet hiver.

« Les raisons données à moi et à mon fils pour la suppression de mon ouvrage ont été que je ne louais pas l'Empereur, ou plutôt que je ne parlais ni de lui, ni des Français, que je donnais trop de louanges aux Allemands et en particulier aux Prussiens, dont, disait-il, on ne pouvait jamais faire des hommes; mais il n'a pas cité une phrase de mon livre qui pût être blâmée : ainsi le crime est surtout dans l'omission, et dans l'esprit général du livre qu'on trouvait anti-français.

« En me conformant au décret qui ordonnait de soumettre les ouvrages à la censure, je crois avoir été aussi loin qu'il était possible, et beau-

coup de gens même pensent que j'aurais mieux fait de ne pas l'imprimer en France. Ainsi donc, je puis me rendre le témoignage que j'ai été même trop prudente, ce qui n'est pas mon tort habituel.

« Je suis très-affligée de n'avoir pas le plaisir de mettre à vos pieds ce que j'ai écrit sur vous, sur Monseigneur le Duc et sur Weimar.

« Il me semble que dans l'expression de l'opinion publique vous auriez reconnu un sentiment particulier. Enfin le temps m'en donnera peut-être l'occasion, et, puisque je reste sur le continent, il me sera peut-être possible d'aller vous porter moi-même l'hommage que je vous destinais.

« Je suis, avec respect, etc. »

Plusieurs mois s'étaient écoulés depuis la mesure de rigueur qui avait frappé le dernier

ouvrage de Mme de Staël ; elle s'était enfermée à Coppet et avait vu la condition de son exil rendue plus pénible par la nomination du nouveau préfet du Léman. M. Capelle avait remplacé M. de Barante. Cet administrateur, qui voulait faire du zèle, imagina qu'il parviendrait à persuader à Mme de Staël d'employer son talent à célébrer l'Empereur. Il n'y réussit point et s'en vengea en lui faisant subir mille vexations.

Dans une lettre de 1811, elle écrit :

« Je ne changerai pas de conduite ; je souffre, « mais le sentiment d'une dignité constante me « soutient. Le nouveau préfet est venu dix fois « me demander d'écrire pour la naissance du « Roi de Rome, etc. J'ai toujours répondu que « ce serait me rendre ridicule aux yeux de l'Em- « pereur que d'aller au-devant de lui quand il « me rejette avec tant de persistance, et je ne « sortirai pas de là. »

Cependant au trouble cruel qu'avait excité dans son âme une injuste persécution avait succédé une sorte d'apaisement. Mme de Staël avait cherché et avait trouvé un peu de calme dans le travail; d'ailleurs, pour cet esprit si facilement et, on peut le dire, presque si constamment agité, la mobilité des impressions, naturelle aux organisations que l'imagination domine, apportait souvent un soulagement passager.

Elle écrit à Mme Récamier :

Le 1er janvier 1811.

« N'éprouvez-vous pas comme moi, cher ange, un sentiment de tristesse en songeant qu'une nouvelle année commence ? Les moments heureux qu'on a goûtés dans l'année qui vient de s'écouler s'effacent de la pensée, et l'on ne voit, du moins je ne vois, que ces cruelles époques de douleur qui ont marqué le cours de 1810. Il y a

aussi quelque chose de mystérieux dans l'avenir qui glace de terreur. Sans doute, tous les moments sont également mystérieux; dans tous également il n'y a qu'un appui, et sans cette pensée l'imagination ne suffirait pas à la terreur; mais les solennités sont bien inventées pour concentrer les pensées.

« Hélas! chère Juliette, vous reverrai-je encore? Je n'en sais rien; je ne sais pas même si je dois le vouloir. Ah! quelle douleur que cette crainte perpétuelle d'être comme une pestiférée pour tout ce qui vous approche. Je lutte contre mon cœur pour ne pas me plonger dans l'amertume de tout ce que l'exil m'attire. Mais enfin les amis qui résistent à cette épreuve sont les vrais amis, les seuls qu'il faut chérir. J'éprouve quelquefois une sorte de calme qui ne vient pas du tout de moi, mais de Dieu. Cette vie tant agitée que j'ai menée jusqu'à ce jour et dont sa main, et certes pas la mienne, m'a tirée, me donne de l'espérance. Enfin je m'occupe beaucoup et la

« Je suis une personne avec laquelle et sans laquelle on ne peut vivre, non que je sois despotique ou amère, mais je semble à tout le monde quelque chose d'étrange qui vaut mieux et moins que le cours habituel de la vie ; enfin, comme vous êtes plus jeune que moi, que votre esprit comprend tout, quand je ne serai plus, vous raconterez tout cela avec un sentiment de bienveillance qui l'expliquera.

« J'ai eu tous les mauvais présages du monde au commencement de cette année. Ne vous verrai-je donc pas? Chère amie, qui dispose en rien de son existence? Une seule chose est fixe en ce monde, c'est ce qu'on peut faire pour le devoir. Adieu, cher ange, promettez-moi de me garder cette amitié qui m'a valu des jours si doux. »

journée est courte si l'on repousse la rêverie. Je crois entrevoir que les idées religieuses gagnent de l'empire sur moi.

« J'ai reçu quelques petites lignes de vous et une lettre de Mathieu qui se révolte à l'idée que j'ai désiré que vous vinssiez me voir. Je me soumets si cela est si mal; d'ailleurs je craindrais le voyage pour vous dans cette saison. Mais convenez que M. de B. s'est bien mal conduit envers moi. Je n'aurais jamais cru qu'il fût capable de cette peur déguisée en mal de poitrine; j'en appelle à votre cœur pour partager les sentiments que j'en dois éprouver. Sa présence m'aurait fait dans la circonstance actuelle beaucoup de bien, et comme dans certains moments tout fait souffrir, ce mécompte d'affection m'a été très-sensible. Au reste qui donc, excepté vous, Mathieu de Montmorency, et j'ose dire moi, sait être bien pour une amie malheureuse? Aussi je suis bien lasse du malheur.

. . . . . .

« Je suis une personne avec laquelle et sans laquelle on ne peut vivre, non que je sois despotique ou amère, mais je semble à tout le monde quelque chose d'étrange qui vaut mieux et moins que le cours habituel de la vie ; enfin, comme vous êtes plus jeune que moi, que votre esprit comprend tout, quand je ne serai plus, vous raconterez tout cela avec un sentiment de bienveillance qui l'expliquera.

« J'ai eu tous les mauvais présages du monde au commencement de cette année. Ne vous verrai-je donc pas? Chère amie, qui dispose en rien de son existence? Une seule chose est fixe en ce monde, c'est ce qu'on peut faire pour le devoir. Adieu, cher ange, promettez-moi de me garder cette amitié qui m'a valu des jours si doux. »

A Mme RÉCAMIER.

Genève, 1811.

« Je n'ai point d'expression, chère Juliette, pour ma reconnaissance. Non, mon ange, je n'accepterai point de vous voir, si rien ne change. Cependant, dites-moi si les eaux d'Aix peuvent avoir quelque inconvénient. Je ne puis me le persuader. Enfin tout est douleur, et la nécessité de mon projet me presse de toutes parts. Si j'avais pu prévoir que des affections si intimes seraient brisées, nul succès littéraire, nulle célébrité n'auraient pu me dédommager de ce que je perds. Les circonstances nous engagent, nul ne peut savoir ce qu'il fait de lui-même. Cependant, je dois vous le dire, la main de Dieu me soutient, et je ne suis plus dans ces états de désespoir qui anéantissaient mon être. Je ne sais si cette grâce

me sera continuée, car j'ai parfaitement le sentiment que c'est une grâce, et que ce n'est point la propre force de mon âme qui me la vaut.

« J'ai vu Alexis de Noailles[1], mais il se tient bien retiré, et il a raison : l'on craint de troubler par son souffle l'air que l'on respire. Vous ne me dites rien de Lacretelle; permettez-moi de vous rappeler cette commission. Mandez-moi aussi, je vous prie, si vous avez vu M. de Barante, et s'il s'est laissé aller à vous dire ce qu'il a appris à

1. Le Comte Alexis de Noailles, fils du Vicomte de Noailles et petit-fils du maréchal de Mouchy, était né en 1773. Animé des sentiments les plus religieux, il manifesta en 1809 son opposition au gouvernement impérial, en répandant la bulle d'excommunication que le Pape avait lancée contre Napoléon. Mis en prison pour ce fait, il dut la liberté à son frère, Alfred de Noailles, qui était au service, et qui, ayant apporté avec une singulière diligence des nouvelles très-importantes de l'armée, répondit à l'Empereur, lequel l'interrogeait sur la récompense à lui offrir, « qu'il sollicitait l'élargissement de son frère. » Sa demande lui fut accordée. Mais bientôt le Comte Alexis, menacé d'être arrêté de nouveau, se dé-

Paris de la cause de sa destitution. Je me sens partout un être redoutable, et je voudrais souvent me dépouiller de moi-même. Je remercie Dieu, cependant, de la puissance d'aimer qu'il m'a donnée, et vous en êtes l'objet de la manière la plus tendre. »

Sur ces entrefaites et sans que rien motivât cette rigueur, M. Schlegel, qui, depuis huit années, s'était consacré à l'éducation des fils de

cida à quitter la France ; il allait rejoindre Louis XVIII, lorsqu'il vit Mme de Staël en Suisse.

En 1814, Alexis de Noailles, aide de camp de M. le Comte d'Artois, fut successivement commissaire royal à Lyon et plénipotentiaire au Congrès de Vienne avec M. de Talleyrand, qui lui confia particulièrement le règlement des affaires d'Italie; ministre d'État et député de l'Oise après les Cent-Jours, il se signala par la modération de son caractère et de ses opinions. Il s'était démis de toute fonction publique après 1830, et consacra la dernière partie de sa vie aux bonnes œuvres. Le Comte Alexis de Noailles est mort en 1835.

Mme de Staël, reçut l'ordre de quitter Coppet. L'impossibilité de continuer une pareille lutte apparut alors de plus en plus évidente. L'illustre exilée sentait sa santé, ses forces, son courage s'user à cette résistance inutile. La résolution du départ, plusieurs fois déjà reprise et abandonnée, s'empara plus que jamais de l'esprit de Mme de Staël.

Elle désirait ardemment pouvoir passer en Angleterre, mais la sévérité du blocus continental, les ports partout fermés aux communications avec ce pays, rendaient la chose à peu près impraticable. Un décret récent menaçait de la prison tout sujet français qui tenterait de se rendre en Angleterre sans autorisation du gouvernement. Mme de Staël se prit à regretter chaque jour davantage d'avoir laissé échapper l'occasion de s'embarquer pour l'Amérique. Son imagination, saisie de nouveau par la terreur, ne combinait plus que des plans de fuite : elle se fixa enfin au projet d'aller en Suède.

Après tout, c'était la patrie de ses enfants, et l'homme qui gouvernait ce royaume était le même général Bernadotte avec lequel la fille de M. de Necker avait eu des rapports journaliers et bienveillants. Mais par quelle route arriver à Stockholm? Penchée sur une carte de l'Europe, Mme de Staël cherchait à se tracer un itinéraire de voyage qui lui rendît possible d'éviter les pays soumis, nominalement ou de fait, à la domination française. Le chemin que la nécessité la contraignit d'adopter semblerait bien bizarre, si l'on ne se rappelait qu'à l'exception de la Russie le continent tout entier était alors sous la serre de l'aigle napoléonienne.

La question du passe-port n'était pas moins difficile à résoudre : une personne exilée, suspecte comme l'était Mme de Staël, ne pouvait se flatter d'en obtenir un; il eût même été imprudent de le demander, et cependant elle aspirait à quitter Coppet et la Suisse avec la même passion que le prisonnier désire rompre sa chaîne.

Dans cette perplexité, elle écrivit à sa fidèle amie et protectrice, la Duchesse de Saxe-Weimar, afin d'obtenir, par l'intermédiaire de sa belle-fille, sœur de l'Empereur Alexandre, un passe-port russe pour Riga.

Voici cette lettre :

A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Coppet, ce 23 juillet 1811.

« Madame,

« J'apprends à l'instant, par une lettre de Mme Shardt, le cruel accident arrivé à Votre Altesse; la douleur qu'il me cause est encore augmentée par le chagrin de ne l'avoir pas su. Je ne connais rien de plus pénible que de n'avoir pas partagé dans son âme la souffrance de ceux qui vous sont chers.

« J'écris à Mme de Shardt pour la prier de me donner des détails sur la santé de Votre Altesse ; j'espère qu'elle ne me laissera pas dans l'anxiété par son silence.

« J'ai honte de vous parler de moi dans un pareil moment, mais je sais que le sentiment de vos souffrances ne fait qu'ajouter à votre pitié pour les autres. Ma situation s'est singulièrement empirée depuis que mon livre sur l'Allemagne a été mis au pilon, et pour mille raisons j'ai le besoin de m'échapper de ce lieu qui est devenu une prison. Pour y parvenir, je n'ai qu'un moyen sûr, c'est de m'embarquer à Riga, cette ville étant le seul port européen qui ne soit pas dans la dépendance de la France. Les ambassadeurs russes ne peuvent donner de passe-port, même pour Riga, sans l'autorisation du gouvernement russe, et il m'importe extrêmement que la demande de cette autorisation soit *secrète,* car le gouvernement français, s'il savait que je veux quitter mon séjour actuel, pourrait m'en empêcher.

« J'ose donc vous supplier, Madame, de m'obtenir ce passe-port pour Riga, ou du moins l'ordre à M. de Stackelberg de me le délivrer à Vienne, quand je le lui demanderai, sans que personne, excepté l'Empereur de Russie lui-même, en soit informé. Si l'Impératrice mère, qui a eu des bontés pour moi dans mon enfance, daignait m'appeler à Pétersbourg, j'irais sûrement lui présenter mon hommage; mais ce que je préfère, c'est Riga, où des affaires de fortune et surtout la mer me font désirer de me rendre.

« Votre recommandation, Madame, et celle de la Princesse héréditaire, qui, à cause de vous, a daigné me témoigner de la bonté, me feront sans doute obtenir cette simple faveur. — Mais, toute simple qu'elle paraît être, elle aura bien de l'influence sur mon sort et sur celui de toute ma famille, pour laquelle aussi je demande le même passe-port.

« Puisque j'ai commencé ce sujet, il faut que je l'épuise. J'ose prier Votre Altesse de profiter

de la voie la plus rapide pour me faire obtenir ce passe-port, car la saison s'avance, et je voudrais avoir encore le temps d'aller à Tœplitz et de vous présenter de là mon hommage; s'il était possible, je prierais Monseigneur le Duc de me donner quelques instants à Tœplitz ou à Carlsbaden. J'aurais bien des choses à lui dire et plus encore à lui demander.

« Croyez-vous, Madame, que je puisse partir déjà, sans crainte, assurée, par votre protection, d'avoir l'issue de Riga? Je vous devrai, Madame, avec ce passe-port, le repos du reste de ma vie et l'existence future des miens.

« Je serai fière de vous tout devoir, mais je ne pourrai ni vous admirer plus, ni même vous chérir davantage.

« Agréez l'hommage de mon respect. »

En attendant la réponse à cette demande, qui

ne pouvait venir que par une voie sûre et par conséquent lente, Mme de Staël, dont la santé était gravement altérée par le chagrin, par les agitations et par l'opium dont elle faisait un grand abus, alla passer quelques semaines aux eaux d'Aix. Elle mandait de là à Mme Récamier :

Aix en Savoie, 1811.

« Je suis venue me promener, chère Juliette, dans des lieux où je vous ai vue il y a deux ans, et cela m'a remplie de tristesse. On me dit que vous m'avez écrit, et dans le déplacement de Genève à Aix j'ai perdu votre lettre. Cela m'inquiète et m'afflige. Ne disait-elle pas, cette lettre, que je vous reverrais? On attend ici Mme de Boigne. Mesdames de Bellegarde y sont venues pour moi ; elles m'ont dit cent belles choses sur vous et sur moi, ce qui m'a prouvé que je vivais à double, dans vous et dans moi-même. Je voudrais les aimer pour toutes leurs politesses ;

mais il y a en elles quelque chose qui inquiète, c'est le manque de naturel : cela fait trouver la main froide, lors même qu'on la serre.

« Mon Dieu ! que je voudrais causer avec vous ! »

Nous trouvons au milieu de la correspondance de Mme de Staël une lettre d'Auguste-Guillaume de Schlegel, écrite quelque temps après qu'un ordre du préfet de Genève l'avait forcé à quitter Coppet et à se séparer de son illustre amie. Cette lettre, expression sincère des aspirations religieuses et philosophiques du célèbre professeur de Bonn, ne nous a point paru déplacée dans un recueil où nous nous sommes efforcée de faire connaître, par des documents authentiques, le groupe de personnages éminents dont Mme de Staël était l'âme et le centre.

Antérieurement à cette même époque, c'est-à-

dire de 1810 à 1812, il s'était produit en Allemagne un mouvement très-marqué de retour au catholicisme. Zacharias Werner, J. de Müller et Frédéric de Schlegel avaient donné l'éclatant exemple de ces retours à la foi primitive.

La lettre d'Auguste-Guillaume de Schlegel, adressée à M. Mathieu de Montmorency, que nous publions et qui jusqu'à ce jour était restée inédite, atteste à quels combats intérieurs son âme était en proie, et combien était profond le sentiment qui l'entraînait hors de la communion, dont le culte ne satisfaisait plus ni aux besoins de son imagination, ni à ceux de son intelligence. Cette lettre est datée de Berne, où Schlegel s'était établi en abandonnant Coppet, afin de rester aussi près que possible de la famille à laquelle il s'était dévoué depuis plusieurs années.

AUGUSTE-GUILLAUME DE SCHLEGEL A M. MATHIEU DE MONTMORENCY.

Berne.

. . . . . .

« Je n'ai jamais voulu dire que les occupations littéraires fussent pour moi un obstacle qui m'empêchât d'avancer dans la voie de la vérité et de la vie, et je ne crois pas qu'elles le soient. Des travaux pressés auxquels je me suis engagé et que je dois achever, comme il faut payer une dette au terme fixé, ont pu retarder des études régulières et approfondies que je me proposais depuis longtemps de faire sur les saintes Écritures, sur l'histoire de la religion et sur les auteurs religieux les plus importants, surtout ceux des premiers siècles où la tradition reçue de Jésus-Christ était encore toute vivante : c'est

là seulement ce que j'ai voulu dire. Au contraire, je dois beaucoup aux occupations littéraires, que j'ai depuis longtemps considérées comme ma vocation naturelle, comme mon état. De bonne heure, ces occupations m'ont détourné du goût des plaisirs vulgaires ; elles m'ont calmé sur les intérêts de ce monde, en m'ouvrant une source de jouissances innocentes et indépendantes de la fortune.

« Enfin, depuis que mes yeux se sont rouverts aux lumières divines, après que j'eus échappé à l'influence desséchante de ce siècle, je n'ai plus vu dans la philosophie qu'un guide qui nous conduit vers la porte du sanctuaire, en écartant les illusions et les erreurs importunes, et en nous habituant à ne considérer comme réel que ce qui est invisible ; je n'ai plus vu dans la poésie et dans les beaux-arts qu'un reflet de la beauté céleste, une faible image de la perfection du monde primitif avant que la corruption l'eût défiguré et en eût détruit la ravissante harmonie.

« Je suis habitué à une grande activité d'esprit et d'imagination. Si je voulais imposer silence à ces facultés, leur développement me deviendrait funeste. Il faut que je me fasse un allié de la pensée; si je ne l'emploie pas au service de la foi, elle se tournera contre la foi même et me rejettera dans ce triste état de doute, dont je suis à peine sorti. — La méditation des vérités les plus hautes et peut-être les plus inaccessibles est donc pour moi un besoin impérieux, et c'est plutôt pour mon propre profit que pour celui des autres que je projette un ouvrage qui contiendra ma contemplation religieuse de la nature et de l'homme; en tâchant de convaincre mes lecteurs, je m'affirmerai moi-même dans le vrai.

« C'est ce même besoin qui rend pour moi quelques écrivains, appelés théosophiques, presque plus importants encore que ceux qui ont le mieux développé la religion du cœur.

. . . . . .

« Je n'ai pris aucune résolution décidée à l'égard de mon ancien projet de rentrer dans le sein de l'Église. Cependant j'ai eu des appels si forts et si réitérés, que je me reproche presque d'y résister par des motifs purement humains. D'abord, quelques grands génies qui se sont consacrés à glorifier l'Église par des poëmes et des ouvrages de l'art m'ont fait apercevoir la splendeur divine de ce majestueux édifice ; une jeune personne que je chérissais de toute mon âme a été, pour ainsi dire, par ses funérailles, reçue dans le sein de cette Église à laquelle elle n'appartenait pas pendant sa vie ; dans la douleur de sa perte, la plus déchirante que j'aie jamais éprouvée, j'ai trouvé les premières consolations dans des temples catholiques. En me prosternant devant la chapelle de Notre-Dame-des-Ermites, où tant de pauvres pèlerins cherchent un recours, j'ai senti distinctement une voix intérieure qui m'appelait à elle ; mon frère et plusieurs amis respectables ont

franchi le passage, et je me réunirai plus étroitement à eux en suivant leur exemple. Enfin, je ne puis assister à aucune cérémonie, ni même entrer dans les temples consacrés à ce culte, sans être saisi de ce magisme religieux qui les remplit, comme dit un écrivain profond. — Je suis bien éloigné de confondre le culte extérieur avec celui de l'âme, dont il n'est que le type; mais je considère le premier comme un moyen puissant d'éveiller les dispositions saintes que le culte intérieur exige. L'enceinte d'un lieu sanctifié est la meilleure barrière entre nous et les passions mondaines; les genoux fléchis dans la prière sont l'emblème de l'humilité et de la contrition; mais ils contribuent aussi à faire naître en nous ces sentiments; l'eau sacrée dont on s'asperge ne peut pas, par sa propre vertu, nous purifier, mais elle nous rappelle nos souillures, et le signe de la croix est, pour ainsi dire, la boussole visible de notre salut.

« Comme le culte des protestants ne répond

pas à mon cœur, que je ne vois dans le ministre qu'un individu qui, le plus souvent, dit des choses médiocres sur des vérités sublimes, ou qui même se permet d'expliquer la révélation dans le sens de ses opinions particulières, je reste par là totalement privé des bénédictions du culte célébré dans la communion des fidèles.

« Ce que l'on se prescrit à soi-même est toujours moins bien sanctionné que ce qu'une volonté supérieure nous prescrit, et, quelque besoin que j'aie d'un régime spirituel qui puisse écarter de moi les distractions du monde, je n'ai encore pu parvenir à m'en former un.

« Cependant, je vous le répète, je n'ai point pris de résolution fixe, et je me laisse aller au gré de la Providence. Croyez-vous que d'être né dans de certaines circonstances soit un signe certain de ses intentions que nous devions y rester? Cet argument pourrait mener loin. Les païens vertueux qui croyaient aux dieux tuté-

laires de leur patrie auraient pu l'employer contre leur conversion au christianisme.

« Je suis convaincu que le temps approche où tous les chrétiens se réuniront de nouveau autour des anciennes et vénérables bannières de la foi. L'œuvre de la Réformation est terminée; ce qu'elle peut avoir eu de bon est suffisamment assuré : à quoi servirait désormais la séparation au lieu de l'union qui convient aux chrétiens? L'orgueil de la raison humaine, qui dès le commencement a été un puissant mobile dans les réformateurs, et encore plus dans leurs successeurs, nous a si mal guidés, surtout pendant le dernier siècle, qu'il s'est confondu lui-même et réduit au néant. Ne serait-ce pas bien fait à ceux qui peuvent avoir une influence quelconque sur l'esprit de leurs contemporains, de l'abjurer publiquement et de hâter par là l'époque désirée du retour à l'union primitive de l'Église universelle?

« Je respecte infiniment les œuvres de

Mme Guyon ; c'est une source vivante d'amour et de foi ; j'en ai lu beaucoup de morceaux l'hiver dernier et je possède plusieurs de ses écrits. Cependant, en cela comme dans tout le reste, vous tenez assurément à l'esprit et non pas à la lettre. L'essentiel et le difficile, ce n'est pas de lire les œuvres de Mme Guyon et d'imprimer ses paroles dans la mémoire, mais d'appliquer à soi les expériences qu'elle communique, de tourner son âme vers Dieu, de s'unir à lui et d'entendre sa voix dans le silence du recueillement. Je dirai que si j'avais toujours sous les yeux un exemple tel que le vôtre, ce serait là pour moi la quintessence des œuvres de Mme Guyon.

« Si vous êtes convaincu qu'entre le médiateur universel du genre humain et ses interprètes, les écrivains de la nouvelle alliance, Dieu envoie de temps en temps sur la terre des personnes douées d'inspirations et de hautes lumières pour servir de guides dans les voies

spirituelles aux individus selon leurs besoins divers, vous admettrez aussi qu'il peut y avoir des choix différents et pourtant également bons; que chacun doit chercher ce qui est le plus analogue à sa manière d'être et ce qu'il s'approprie le mieux. Mme de Staël, par exemple, se sent beaucoup d'attrait pour les œuvres de Fénelon et les lit constamment. Pour moi, j'ai trouvé des impulsions puissantes et un grand affermissement dans la foi dans les œuvres de Saint-Martin[1], à cause des besoins que j'ai de joindre la contemplation à la prière. D'autres pourront retirer le même fruit d'écrits beaucoup moins célèbres encore. Enfin si tous les livres qui traitent de la religion intérieure ne sont qu'un développement de la révélation, comme vous en convenez, on pourra, une fois remis sur la voie, retrouver dans les saintes Écritures mêmes tout ce que ces livres contiennent d'essentiel. »

1. Le *Philosophe inconnu.*

Après avoir lu cette lettre, on a le droit de supposer que celui qui l'a écrite est mort et a vécu catholique. Rien n'est moins prouvé cependant.

Schlegel, après la mort de Mme de Staël, prêta un pieux concours à la publication des œuvres complètes de cette femme célèbre, puis il retourna en Allemagne et se fixa à Bonn.

Professeur à l'université de cette ville, il se vit bientôt vivement attaqué et même menacé dans la conservation de ses fonctions; ses ennemis l'accusaient d'être secrètement catholique. Schlegel répondit à ces assertions par une fougueuse profession de foi protestante.

Le secret de ses convictions intimes est resté entre Dieu et lui.

Rentrée à Coppet au mois d'août, Mme de Staël y reçut la visite des deux amis dont l'affec-

tion devait, en toute circonstance et sans crainte d'aucun péril, s'associer à ses peines et à sa destinée.

Mathieu de Montmorency vint en Suisse le premier; il n'y était que depuis peu de jours lorsqu'une lettre du ministre de la police lui signifia un ordre d'exil, sans omettre d'indiquer que sa présence chez Mme de Staël était une des causes déterminantes de cette mesure.

Mme Récamier s'était annoncée à Coppet; comme M. de Montmorency, elle voulait revoir son amie une dernière fois avant qu'elle ne quittât la France. Il n'était que trop probable, après le coup qui venait d'atteindre M. de Montmorency, qu'un sort semblable la menaçait. Mme de Staël, désespérée, ayant inutilement essayé de l'empêcher d'arriver, espéra au moins qu'un départ immédiat mettrait encore Mme Récamier à l'abri : elle la supplia de s'éloigner, mais il était trop tard, l'ordre d'exil était rendu. La belle et courageuse personne qu'il frappait se croisa avec

l'avis qui lui en était donné. Mais Mme de Staël ignorait encore cette circonstance lorsqu'elle adressait à Paris la lettre qu'on va lire, et où elle se montre uniquement occupée de l'exil de Mathieu de Montmorency, qui lui était seul connu.

Mme DE STAEL A Mme RÉCAMIER.

1811.

« Chère amie, comme votre départ a replongé ma vie dans la nuit! Vous avez non-seulement des qualités admirables, mais un intérêt dans tout ce que vous faites qui supplée pour moi à la vie la plus animée.

« C'est une singulière fatalité que de voir en vous et dans Mathieu ce qui convient en tout point à mon bonheur, et d'être séparée par un

abîme de ces amis qui me tendent les bras de l'autre bord.

« Une idée m'est venue encore en pensant à Mathieu : c'est qu'il est le tuteur de mes enfants (il a accepté, vous le savez, ce titre à la mort de M. de Staël)[1] ; par conséquent, il remplissait presque un devoir en venant ici au moment où Albert va partir. Je vous dis cela surtout pour que vous placiez ce fait en causant avec Junot,

1. Éric-Magnus, Baron de Staël-Holstein, entra fort jeune dans la diplomatie, et fut envoyé, au commencement du règne de Gustave III, comme conseiller d'ambassade à Paris, où il devint bientôt ambassadeur.

Il épousa en 1786 la fille unique de M. Necker, alors ministre, et fut successivement accrédité comme ambassadeur de Suède auprès de la Convention et du Directoire, après l'avoir été à la cour du Roi Louis XVI. Il fut rappelé à Stockholm en 1799.

Le désordre de sa vie et de ses affaires avait obligé Mme de Staël à se séparer de lui, afin de mettre la fortune de ses enfants à l'abri de ses dilapidations.

Le Baron de Staël mourut à Poligny, en se rendant à Coppet avec sa femme, le 9 mai 1802. Elle reçut son dernier soupir.

car vous serez comme moi, j'en suis sûre, bien occupée de cet exil. Et moi, et moi, qui puis m'en croire la cause ! Dieu m'a préservée, je l'espère, d'une plus vive douleur encore, le bouleversement de votre sort. »

Deux jours après, ce sort lui était connu. — En l'apprenant, elle écrivit à Mme Récamier :

« Je ne puis vous parler; je me jette à vos pieds; je vous supplie de ne pas me haïr. Au nom de Dieu, mettez du zèle pour vous; afin que je vive, tirez-vous de là. Que je vous sente heureuse ! Que votre admirable générosité ne vous ait pas perdue ! Ah ! mon Dieu, je n'ai pas ma tête à moi, mais je vous adore; croyez-le et prouvez-moi que vous le sentez en vous occupant de vous-même, car je n'aurai de repos que si vous êtes hors de cet exil.

« Adieu, adieu! Quand vous reverrai-je? Pas dans ce monde.

« Adieu. »

Ce dimanche.

Je n'entreprendrai pas de peindre la situation d'âme de Mme de Staël; elle n'avait jamais pu se résigner à son propre exil. Quel ne fut pas son désespoir lorsqu'elle eut la certitude d'avoir entraîné dans le même abîme deux généreux et fidèles amis. Elle passait du paroxysme de la douleur dans un profond abattement.

« Il me prend, écrit-elle, des moments de mélancolie si profonde que je suis prête à me laisser mourir. — On est presque mort quand on est exilé : c'est au tombeau seulement où la poste arrive.

« Je suis plongée dans une espèce de désespoir qui me dévore; ne faut-il pas que je tente d'y échapper? Je ne crois pas que je me relève jamais de ce que j'éprouve; rien ne m'intéresse plus; je ne trouve de plaisir à rien; la vie est pour moi comme un bal dont la musique a cessé, et tout, excepté ce qui m'est ravi, me paraît sans couleur. Je vous assure que si vous lisiez dans mon âme, je vous ferais pitié. Je suis bien convaincue que le plus grand service que je puisse rendre à vous, à Mathieu, à ce qui m'entoure, c'est de m'éloigner. Il y a, je vous le dis, une fatalité dans mon sort; je n'ai pas un hasard pour moi, tout ce que je redoute est ce qui m'arrive. Je me sens un obstacle à tout bien pour mes enfants et pour mes amis. Pardon de vous peindre un éclat si maladif de l'âme quand vous êtes vous-même dans une situation où tout votre courage vous est nécessaire; mais il faut avant tout que vous sachiez ce qui se passe en moi. Je me contiens à l'exté-

rieur : une sorte de fierté me conseille de ne pas trop montrer ce que j'éprouve. Les larmes des autres se sèchent si vite, et, quand on leur demande ce qu'ils ne peuvent plus donner, on a l'air d'un créancier importun. Mais si je me laissais aller, j'offrirais le plus misérable spectacle. J'ai recours sans cesse à la prière, mais parfois il me semble que j'ai fatigué la Divinité et que le ciel est d'airain pour moi. Loin de tourner la vivacité de mes impressions au dehors, c'est contre moi que je les dirige : je me dis que je suis donc bien coupable, car Dieu est juste et ne fait porter à chacun que ce qu'il mérite. Enfin, depuis que je vous ai quittée à Ferney, depuis la nouvelle de votre exil, il n'est pas entré dans mon cœur un sentiment qui me fît respirer. — J'ai quelquefois une lassitude de souffrir que je prends pour du soulagement; cela va deux ou trois jours, et puis la douleur revient plus vive, parce que j'ai repris des forces pour la sentir. Mon meilleur moment, c'est

quand je me couche, et très-souvent des souffrances physiques m'ôtent le seul bien que je goûte, le sommeil. »

On comprend tout ce que devait avoir de poignant pour Mme de Staël la pensée de l'infortune qu'elle avait causée, et, en présence des agitations auxquelles elle s'abandonnait et qui usèrent cette noble et puissante nature, on est saisi d'une tendre et respectueuse pitié. Évidemment la peine que Mme de Staël éprouvait était hors de proportion avec le malheur de l'exil, mais ces belles imaginations de poëtes ou d'artistes sont ainsi faites; et que de fois les facultés créatrices auxquelles nous devons les chefs-d'œuvre qui nous enchantent n'ont-elles pas donné aux génies qui en étaient doués une puissance plus développée de souffrir !

Une couronne au front est une épine au cœur,

a dit le poëte de Nîmes. Hélas ! il semble qu'il

n'ait que trop raison! Ne jugeons donc pas avec sévérité des souffrances d'imagination exagérées peut-être; mais tenons d'autant plus de compte à Mme de Staël de n'avoir fait aucune concession à un pouvoir injuste, et de ne s'être abaissée à aucune démarche dont la dignité de son caractère pût recevoir la moindre atteinte.

Son livre de *Dix années d'exil* reste sa vengeance et l'éloquente malédiction qu'elle a jetée à ses persécuteurs.

Dans l'hiver de 1811 à 1812, Mme de Staël alla passer quelque temps à Genève; elle y connut un jeune officier dont les blessures mettaient la vie en péril, s'émut pour lui de pitié, lui inspira une passion profonde et l'épousa secrètement. Elle n'aurait certainement jamais consenti à quitter le nom aristocratique auquel elle avait ajouté une illustration littéraire; M. de Rocca, d'ailleurs, était beaucoup plus jeune qu'elle; la crainte de quelques railleries mon-

daines contribua peut-être à décider Mme de Staël à tenir cette union secrète.

Elle écrivait de Genève à Mme Récamier, qui passait à Châlons la première année de son exil, et qui supportait son complet isolement avec un rare courage :

Genève, 1811.

« Me voici dans cette ville où je me suis tant ennuyée depuis dix ans. Fasse le ciel que vous n'éprouviez pas ces tristes retours des mêmes ennuis qui sonnent si douloureusement le temps !

« Je lis un ouvrage que je vous conseille comme distraction. Il me semble que ces sortes d'écrits animent la solitude. Ce sont les lettres de Mme du Deffand à Horace Walpole. Ce sont des souvenirs de la société qui a pré-

cédé celle que nous avons connue. Mon père et ma mère y sont souvent nommés.

« Quel temps paisible! et cependant la nature savait y faire entrer le malheur. Cette femme est devenue aveugle, et cet exil est encore plus affreux que les nôtres. Ah! chère Juliette, où est le temps où je ne vous parlais que du mien, où vous étiez heureuse et brillante à Paris, où vous m'y faisiez vivre en me parlant de tout ce que vous jugiez avec tant d'esprit, de vivacité, de finesse? Chaque année m'a apporté un nouveau malheur. Mais celle-ci! je ne sais ce qu'on pourrait y ajouter. J'ai reçu d'une de nos consœurs d'exil, Mme des Cars[1], une lettre pleine de noblesse. Vous a-t-on dit qu'on a refusé à Mme de La Trémoille[2]

1. La Duchesse des Cars, femme du premier maître d'hôtel du Roi Louis XVIII, en premières noces la Marquise de Nadaillac. Elle était exilée aux îles Sainte-Marguerite.

2. Également exilée.

d'aller dans la ville voisine de sa terre soigner la santé de son mari?

« Passé le printemps prochain, profitez de la puissance de voyager et n'usez pas la vie dans l'attente. J'ai fait ainsi et je m'en repens.

« Adieu, mon ange, adieu. Je croirai renaître à la lumière quand je vous reverrai, si je vous revois jamais. »

LA MÊME A Mme RÉCAMIER.

Genève, 1811.

. . . . . .

« Vos réflexions sur les lettres de Mme du Deffand sont très-spirituelles et je suis parfaitement de votre avis sur son caractère, mais elle est naturelle, et je ne puis dire à quel point cette qualité, même seule, suffit pour m'attacher. Cela

donne à sa correspondance une vie qui me la fait finir comme je quitterais une personne avec laquelle j'aurais longtemps vécu; et puis ce qui est parfaitement naturel semble nous retracer quelque chose de notre propre vie.

« Mme du Deffand est une personne dont les défauts ont du rapport avec les miens; j'espère qu'il n'en est pas ainsi de mes qualités. C'est une chose curieuse dans ses lettres que cette lanterne magique de noms dont nous avons connu, moi quelques-uns, vous les fils, nous deux les familles.

« J'ai lu le fameux *Conaxa*[1], et je l'ai mieux

1. *Les Deux Gendres* furent représentés à Paris le 11 août 1810 avec un succès inouï. Vingt-huit représentations successives n'avaient point satisfait l'empressement du public, lorsqu'une maladie de Fleury fit momentanément disparaître la pièce du répertoire de la Comédie-Française. Imprimés, *les Deux Gendres* ne perdirent rien de leur vogue. Deux éditions en furent rapidement enlevées; ils eurent les honneurs d'une représentation à Saint-Cloud, et le 22 août l'Académie nommait Étienne, l'heu-

aimé que *les Deux Gendres*, quoique la fin n'en soit pas bonne. Le grand défaut des *Deux Gendres*, c'est que le sujet fait mal. Il rappelle le *Roi Léar*, et, comme cela se passe dans la bonne compagnie, cela nous touche de trop près. *Conaxa* est plus une farce. L'immoralité comme la tristesse du sujet disparaissent à travers ce

reux auteur de ce chef-d'œuvre, au fauteuil vacant dans son sein.

Étienne (Charles-Guillaume), né en 1777, avait alors trente-trois ans seulement. Plusieurs pièces de circonstance, et surtout une jolie petite comédie restée au théâtre, *Bruyes et Palaprat*, avaient appelé sur lui l'attention publique avant l'éclatant succès des *Deux Gendres*. Étienne était dans l'enivrement de son triomphe, lorsqu'on découvrit tout à coup que le sujet, le plan de sa pièce, les caractères, des tirades entières du dialogue versifié étaient pris à un drame composé au XVIIe siècle par un jésuite anonyme, pour les écoliers du collége de Rennes, sous le titre de *Conaxa*. Le public, indigné, se montra d'une sévérité impitoyable pour le plagiaire bien renté, car Étienne était rédacteur en chef du *Journal de l'Empire*, enlevé à ses légitimes propriétaires, et chef d'une des divisions de la police générale.

vieux style qui fait de tous les personnages des bouffons.

« Chère Juliette, vos lettres sont à présent le seul intérêt de ma vie. Dans cet ennuyeux pays mon temps se dissipe avec des gens à qui je n'ai rien à dire, qui n'ont aucune relation qu'avec le dehors, et me font l'effet de marionnettes qui jouent mal, ce qu'autrefois je voyais faire à mes semblables. »

. . . . . .

A LA MÊME.

Genève, octobre 1812.

« Vous ne nous avez pas dit un mot du passage de l'Empereur à Châlons. Je ne sais pourquoi j'avais espéré quelque chose pour vous de ce passage, et je vois que vous n'avez même rien essayé.

Vous avez un caractère d'une étonnante noblesse, et le contraste de vos traits si délicats et si gracieux avec une si grande fermeté d'âme est quelque chose d'incomparable. Mathieu de Montmorency a, comme vous le savez, l'autorisation d'aller quarante lieues partout, et à Montmirail seulement à vingt-cinq : il choisit Vendôme. C'était aussi mon château en Espagne que Vendôme. Comme on appelle bonheur ce qui semblait de la peine, quand la destinée descend plus bas ! Il vient un temps où la moindre parcelle de vie est un bien, et j'ai connu un paralytique heureux de remuer le bout des doigts.

« Vous me dites que j'ai un avenir : je puis me tromper, les pressentiments sont des aperçus trop fins pour être analysés; mais je ne me tirerai de rien, je n'arriverai point à cet avenir et ma vie finira cruellement et bientôt. Je passe des heures entières à me faire à l'idée de la mort. Je regrette mon talent peut-être avec égoïsme, mais enfin je sens en moi des puissances supé-

n'ait que trop raison! Ne jugeons donc pas avec sévérité des souffrances d'imagination exagérées peut-être; mais tenons d'autant plus de compte à Mme de Staël de n'avoir fait aucune concession à un pouvoir injuste, et de ne s'être abaissée à aucune démarche dont la dignité de son caractère pût recevoir la moindre atteinte.

Son livre de *Dix années d'exil* reste sa vengeance et l'éloquente malédiction qu'elle a jetée à ses persécuteurs.

Dans l'hiver de 1811 à 1812, Mme de Staël alla passer quelque temps à Genève; elle y connut un jeune officier dont les blessures mettaient la vie en péril, s'émut pour lui de pitié, lui inspira une passion profonde et l'épousa secrètement. Elle n'aurait certainement jamais consenti à quitter le nom aristocratique auquel elle avait ajouté une illustration littéraire; M. de Rocca, d'ailleurs, était beaucoup plus jeune qu'elle; la crainte de quelques railleries mon-

daines contribua peut-être à décider Mme de Staël à tenir cette union secrète.

Elle écrivait de Genève à Mme Récamier, qui passait à Châlons la première année de son exil, et qui supportait son complet isolement avec un rare courage :

Genève, 1811.

« Me voici dans cette ville où je me suis tant ennuyée depuis dix ans. Fasse le ciel que vous n'éprouviez pas ces tristes retours des mêmes ennuis qui sonnent si douloureusement le temps !

« Je lis un ouvrage que je vous conseille comme distraction. Il me semble que ces sortes d'écrits animent la solitude. Ce sont les lettres de Mme du Deffand à Horace Walpole. Ce sont des souvenirs de la société qui a pré-

cédé celle que nous avons connue. Mon père et ma mère y sont souvent nommés.

« Quel temps paisible! et cependant la nature savait y faire entrer le malheur. Cette femme est devenue aveugle, et cet exil est encore plus affreux que les nôtres. Ah! chère Juliette, où est le temps où je ne vous parlais que du mien, où vous étiez heureuse et brillante à Paris, où vous m'y faisiez vivre en me parlant de tout ce que vous jugiez avec tant d'esprit, de vivacité, de finesse? Chaque année m'a apporté un nouveau malheur. Mais celle-ci! je ne sais ce qu'on pourrait y ajouter. J'ai reçu d'une de nos consœurs d'exil, Mme des Cars[1], une lettre pleine de noblesse. Vous a-t-on dit qu'on a refusé à Mme de La Trémoille[2]

1. La Duchesse des Cars, femme du premier maître d'hôtel du Roi Louis XVIII, en premières noces la Marquise de Nadaillac. Elle était exilée aux îles Sainte-Marguerite.

2. Également exilée.

d'aller dans la ville voisine de sa terre soigner la santé de son mari ?

« Passé le printemps prochain, profitez de la puissance de voyager et n'usez pas la vie dans l'attente. J'ai fait ainsi et je m'en repens.

« Adieu, mon ange, adieu. Je croirai renaître à la lumière quand je vous reverrai, si je vous revois jamais. »

LA MÊME A Mme RÉCAMIER.

Genève, 1811.

. . . . . .

« Vos réflexions sur les lettres de Mme du Deffand sont très-spirituelles et je suis parfaitement de votre avis sur son caractère, mais elle est naturelle, et je ne puis dire à quel point cette qualité, même seule, suffit pour m'attacher. Cela

donne à sa correspondance une vie qui me la fait lire comme je quitterais une personne avec laquelle j'aurais longtemps vécu : et puis ce qui est parfaitement naturel semble nous retracer quelque chose de notre propre vie.

Mme du Deffand est une personne dont les défauts ont du rapport avec les miens; j'espère qu'il n'en est pas ainsi de mes qualités. C'est une chose curieuse dans ses lettres que cette lanterne magique de noms dont nous avons connu, moi quelques-uns, vous les fils, nous deux les familles.

« J'ai lu le fameux *Conaxa*[1], et je l'ai mieux

1. *Les Deux Gendres* furent représentés à Paris le 11 août 1810 avec un succès inouï. Vingt-huit représentations successives n'avaient point satisfait l'empressement du public, lorsqu'une maladie de Fleury fit momentanément disparaître la pièce du répertoire de la Comédie-Française. Imprimés, *les Deux Gendres* ne perdirent rien de leur vogue. Deux éditions en furent rapidement enlevées ; ils eurent les honneurs d'une représentation à Saint-Cloud, et le 22 août l'Académie nommait Étienne, l'heu-

aimé que *les Deux Gendres*, quoique la fin n'en soit pas bonne. Le grand défaut des *Deux Gendres*, c'est que le sujet fait mal. Il rappelle le *Roi Léar*, et, comme cela se passe dans la bonne compagnie, cela nous touche de trop près. *Conaxa* est plus une farce. L'immoralité comme la tristesse du sujet disparaissent à travers ce

reux auteur de ce chef-d'œuvre, au fauteuil vacant dans son sein.

Étienne (Charles-Guillaume), né en 1777, avait alors trente-trois ans seulement. Plusieurs pièces de circonstance, et surtout une jolie petite comédie restée au théâtre, *Bruyes et Palaprat*, avaient appelé sur lui l'attention publique avant l'éclatant succès des *Deux Gendres*. Étienne était dans l'enivrement de son triomphe, lorsqu'on découvrit tout à coup que le sujet, le plan de sa pièce, les caractères, des tirades entières du dialogue versifié étaient pris à un drame composé au XVIIe siècle par un jésuite anonyme, pour les écoliers du collége de Rennes, sous le titre de *Conaxa*. Le public, indigné, se montra d'une sévérité impitoyable pour le plagiaire bien renté, car Étienne était rédacteur en chef du *Journal de l'Empire*, enlevé à ses légitimes propriétaires, et chef d'une des divisions de la police générale.

vieux style qui fait de tous les personnages des bouffons.

« Chère Juliette, vos lettres sont à présent le seul intérêt de ma vie. Dans cet ennuyeux pays mon temps se dissipe avec des gens à qui je n'ai rien à dire, qui n'ont aucune relation qu'avec le dehors, et me font l'effet de marionnettes qui jouent mal, ce qu'autrefois je voyais faire à mes semblables. »

. . . . . .

A LA MÊME.

Genève, octobre 1812.

« Vous ne nous avez pas dit un mot du passage de l'Empereur à Châlons. Je ne sais pourquoi j'avais espéré quelque chose pour vous de ce passage, et je vois que vous n'avez même rien essayé.

Vous avez un caractère d'une étonnante noblesse, et le contraste de vos traits si délicats et si gracieux avec une si grande fermeté d'âme est quelque chose d'incomparable. Mathieu de Montmorency a, comme vous le savez, l'autorisation d'aller quarante lieues partout, et à Montmirail seulement à vingt-cinq : il choisit Vendôme. C'était aussi mon château en Espagne que Vendôme. Comme on appelle bonheur ce qui semblait de la peine, quand la destinée descend plus bas ! Il vient un temps où la moindre parcelle de vie est un bien, et j'ai connu un paralytique heureux de remuer le bout des doigts.

« Vous me dites que j'ai un avenir : je puis me tromper, les pressentiments sont des aperçus trop fins pour être analysés; mais je ne me tirerai de rien, je n'arriverai point à cet avenir et ma vie finira cruellement et bientôt. Je passe des heures entières à me faire à l'idée de la mort. Je regrette mon talent peut-être avec égoïsme, mais enfin je sens en moi des puissances supé-

rieures qui n'ont point encore été développées, et leur destruction m'afflige.

« Cher ange, dans vos prières demandez à Dieu la paix pour mon âme. »

Pendant ce séjour à Genève que Mme de Staël trouvait si maussade, et quoique toute sa correspondance de cette époque porte l'empreinte d'un extrême abattement, son esprit ne restait point inactif et elle n'était point infidèle à ses habitudes de travail.

C'est alors qu'elle écrivait les *Réflexions sur le suicide*, publiées en Suède dans l'hiver de 1812 à 1813.

On se rappelle que dans le premier dénoûment de *Delphine*, Mme de Staël, en faisant accompagner Léonce au supplice par la femme qu'il aime et dont il est aimé, suppose que son héroïne a puisé le courage de cette terrible

mission dans la certitude qu'elle a de ne pas survivre à son amant. Delphine succombe en effet au poison qu'elle a pris.

Ce dénoûment, où je ne conteste pas qu'il y ait un réel talent, fut sévèrement et, à mon avis, justement blâmé. Mme de Staël elle-même l'a condamné, puisqu'elle substitua une autre conclusion à son œuvre. Sa conscience, un moment égarée sur cette question, ne tarda pas à revenir à l'appréciation chrétienne qui fait un crime du suicide. Préoccupée avant tout de la vérité, l'auteur de *Delphine* étudia, avec la bonne foi qui l'a toujours caractérisée, cette grave question de morale religieuse et sociale; son travail est aussi judicieux qu'élevé.

Je trouve dans une lettre à Mme Récamier, écrite immédiatement après celle qu'on vient de lire, le passage suivant :

« Je vous envoie, avec les bracelets que vous

avez daigné accepter, un brouillon de mes *Réflexions sur le suicide* que vous m'avez demandées et que je vous prie de faire parvenir à Mathieu dès que vous les aurez lues. Je vous demande en grâce de me donner votre parole d'ange de ne les montrer à personne et de n'en point garder de copie.

« Tous ces envois m'attristent profondément : il me semble que je fais mon testament. »

Ce travail n'était pas le seul dont Mme de Staël s'occupât; elle avait conçu le plan d'un poëme de *Richard Cœur de Lion*, et c'est encore dans une lettre à son amie exilée que je rencontre quelques mots sur ce projet d'ouvrage.

Genève.

« Vous êtes la plus aimable personne du monde, chère Juliette, mais vous ne parlez pas

assez de vous. Vous mettez votre esprit, votre charme dans vos lettres, mais jamais ce qui vous concerne; donnez-moi des détails sur vous.

« Ma vie est triste ici : Schlegel a des défauts qui me cachent quelquefois ses vertus, et puis je ne sais pas vaincre mes souvenirs et mes goûts de France. Ah! vous qui réunissez tout ce qui me plaît dans ce genre à tout ce que j'estime ailleurs, faut-il donc que je sois ainsi séparée de vous!

« S'il m'est donné de revoir vous et Mathieu et mon pays quelques années avant de mourir, je serai contente de mon sort. Je me suis créé un travail qui m'est nécessaire; il a un avenir. Je crois vous avoir mandé que c'est un poëme historique de Richard : les recherches qu'il exige me conviennent en ce moment; cela me soutiendra quelque temps encore. Dieu tend toujours sa main dans la détresse. »

Cette dernière réflexion faite si simplement a quelque chose de touchant.

Il est impossible, quand on parcourt les lettres de Mme de Staël, de n'être pas frappé du progrès incessant de ce noble esprit vers des croyances religieuses toujours plus dominantes, vers un sentiment moral toujours plus élevé : le même progrès se marque dans ses écrits. Le temps, en mûrissant cette grande âme, la dégageait peu à peu des ardeurs terrestres. Ce n'était plus le bruit, le succès, la gloire seulement qu'elle ambitionnait ; Mme de Staël donnait désormais à son talent, elle voulait à toutes les œuvres littéraires un but plus haut, le perfectionnement de soi et des autres. Le malheur lui avait beaucoup appris ; mais jamais, même au milieu des enivrements de la jeunesse, elle n'avait cherché un abri dans des théories corruptrices. Elle savait aimer, honorer la vertu, et en inspirer l'enthousiasme à tout ce qui l'entourait.

Sincère avec elle-même et avec les autres, elle avait un grand sentiment des convenances; cette parfaite sincérité, jointe à une bonté sympathique, s'alliait à une grande mobilité d'impressions; c'était là un des traits de son caractère et un des charmes de son commerce.

La duchesse de Saxe-Weimar subissait cet irrésistible attrait, et, en dépit des circonstances terribles où se trouvait l'Europe, malgré la difficulté et le peu de sécurité des communications entre un souverain étranger et une exilée, on la voit écrire fidèlement et provoquer les lettres de Mme de Staël, en lui demandant des détails sur ce qui la touche.

Mme de Staël lui répond :

Genève, 1812.

« Madame,

« Une maladie assez douloureuse, causée par les chagrins, m'a retenue près d'un mois dans

mon lit et m'a empêchée de répondre à l'instant, comme je le voulais, à la lettre dont Votre Altesse a daigné m'honorer. Une marque de son souvenir est toujours ce qui peut me flatter le plus.

« M. Sismondi, que Votre Altesse a daigné se rappeler, donne ici un cours de littérature du Midi qui a beaucoup de succès. Il se propose d'en donner un du Nord l'année prochaine, et Weimar ne sera sûrement point oublié dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. M. Benjamin Constant est à Gœttingue; M. Schlegel, qu'on avait éloigné de moi, a retrouvé un asile en Suisse, et je ne suis séparée de lui qu'ici, — c'est encore beaucoup trop; mais de qui ne suis-je pas séparée? Oserai-je prier Votre Altesse de présenter mes respectueux hommages à Monseigneur le Duc? Vous allez être entourés d'orages; cette crise est la dernière du continent : par terre ou debout chacun conservera sa place après cette époque. Moi, je n'aspire qu'à

traverser les mers, et mon avenir dépend de l'alternative de crainte ou d'espoir qu'on me donne à cet égard.

« Je n'ai pas encore pu me procurer le nouvel écrit de Gœthe.

« Les voyages des livres ne sont guère plus libres que ceux des personnes. Si jamais j'en fais un volontairement sur cette terre, il me rappellera sûrement aux pieds de Votre Altesse.

« M. de Saint-Priest [1], que vous connaissez, je crois, Madame, vient d'être banni, à soixante-dix-huit ans, de Genève, de France, de Suisse et d'Italie. Il va errer en Allemagne. Il paraît qu'on lui fait un tort d'avoir un fils au service de Russie. J'ose solliciter toujours de temps en temps quelques marques de souvenir de Votre Altesse.

« Je ne cesserai point de suivre de loin ses nobles destinées, et si l'obscurité nous enveloppe

1. Ancien ministre de Louis XVI.

rieures qui n'ont point encore été développées, et leur destruction m'afflige.

« Cher ange, dans vos prières demandez à Dieu la paix pour mon âme. »

Pendant ce séjour à Genève que Mme de Staël trouvait si maussade, et quoique toute sa correspondance de cette époque porte l'empreinte d'un extrême abattement, son esprit ne restait point inactif et elle n'était point infidèle à ses habitudes de travail.

C'est alors qu'elle écrivait les *Réflexions sur le suicide*, publiées en Suède dans l'hiver de 1812 à 1813.

On se rappelle que dans le premier dénoûment de *Delphine*, Mme de Staël, en faisant accompagner Léonce au supplice par la femme qu'il aime et dont il est aimé, suppose que son héroïne a puisé le courage de cette terrible

mission dans la certitude qu'elle a de ne pas survivre à son amant. Delphine succombe en effet au poison qu'elle a pris.

Ce dénoûment, où je ne conteste pas qu'il y ait un réel talent, fut sévèrement et, à mon avis, justement blâmé. Mme de Staël elle-même l'a condamné, puisqu'elle substitua une autre conclusion à son œuvre. Sa conscience, un moment égarée sur cette question, ne tarda pas à revenir à l'appréciation chrétienne qui fait un crime du suicide. Préoccupée avant tout de la vérité, l'auteur de *Delphine* étudia, avec la bonne foi qui l'a toujours caractérisée, cette grave question de morale religieuse et sociale; son travail est aussi judicieux qu'élevé.

Je trouve dans une lettre à Mme Récamier, écrite immédiatement après celle qu'on vient de lire, le passage suivant :

« Je vous envoie, avec les bracelets que vous

avez daigné accepter, un brouillon de mes *Réflexions sur le suicide* que vous m'avez demandées et que je vous prie de faire parvenir à Mathieu dès que vous les aurez lues. Je vous demande en grâce de me donner votre parole d'ange de ne les montrer à personne et de n'en point garder de copie.

« Tous ces envois m'attristent profondément : il me semble que je fais mon testament. »

Ce travail n'était pas le seul dont Mme de Staël s'occupât; elle avait conçu le plan d'un poëme de *Richard Cœur de Lion*, et c'est encore dans une lettre à son amie exilée que je rencontre quelques mots sur ce projet d'ouvrage.

Genève.

« Vous êtes la plus aimable personne du monde, chère Juliette, mais vous ne parlez pas

assez de vous. Vous mettez votre esprit, votre charme dans vos lettres, mais jamais ce qui vous concerne; donnez-moi des détails sur vous.

« Ma vie est triste ici : Schlegel a des défauts qui me cachent quelquefois ses vertus, et puis je ne sais pas vaincre mes souvenirs et mes goûts de France. Ah! vous qui réunissez tout ce qui me plaît dans ce genre à tout ce que j'estime ailleurs, faut-il donc que je sois ainsi séparée de vous!

« S'il m'est donné de revoir vous et Mathieu et mon pays quelques années avant de mourir, je serai contente de mon sort. Je me suis créé un travail qui m'est nécessaire; il a un avenir. Je crois vous avoir mandé que c'est un poëme historique de Richard : les recherches qu'il exige me conviennent en ce moment; cela me soutiendra quelque temps encore. Dieu tend toujours sa main dans la détresse. »

Cette dernière réflexion faite si simplement a quelque chose de touchant.

Il est impossible, quand on parcourt les lettres de Mme de Staël, de n'être pas frappé du progrès incessant de ce noble esprit vers des croyances religieuses toujours plus dominantes, vers un sentiment moral toujours plus élevé : le même progrès se marque dans ses écrits. Le temps, en mûrissant cette grande âme, la dégageait peu à peu des ardeurs terrestres. Ce n'était plus le bruit, le succès, la gloire seulement qu'elle ambitionnait; Mme de Staël donnait désormais à son talent, elle voulait à toutes les œuvres littéraires un but plus haut, le perfectionnement de soi et des autres. Le malheur lui avait beaucoup appris; mais jamais, même au milieu des enivrements de la jeunesse, elle n'avait cherché un abri dans des théories corruptrices. Elle savait aimer, honorer la vertu, et en inspirer l'enthousiasme à tout ce qui l'entourait.

Sincère avec elle-même et avec les autres, elle avait un grand sentiment des convenances; cette parfaite sincérité, jointe à une bonté sympathique, s'alliait à une grande mobilité d'impressions; c'était là un des traits de son caractère et un des charmes de son commerce.

La duchesse de Saxe-Weimar subissait cet irrésistible attrait, et, en dépit des circonstances terribles où se trouvait l'Europe, malgré la difficulté et le peu de sécurité des communications entre un souverain étranger et une exilée, on la voit écrire fidèlement et provoquer les lettres de Mme de Staël, en lui demandant des détails sur ce qui la touche.

Mme de Staël lui répond :

Genève, 1812.

« Madame,

« Une maladie assez douloureuse, causée par les chagrins, m'a retenue près d'un mois dans

mon lit et m'a empêchée de répondre à l'instant, comme je le voulais, à la lettre dont Votre Altesse a daigné m'honorer. Une marque de son souvenir est toujours ce qui peut me flatter le plus.

« M. Sismondi, que Votre Altesse a daigné se rappeler, donne ici un cours de littérature du Midi qui a beaucoup de succès. Il se propose d'en donner un du Nord l'année prochaine, et Weimar ne sera sûrement point oublié dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. M. Benjamin Constant est à Gœttingue; M. Schlegel, qu'on avait éloigné de moi, a retrouvé un asile en Suisse, et je ne suis séparée de lui qu'ici, — c'est encore beaucoup trop; mais de qui ne suis-je pas séparée? Oserai-je prier Votre Altesse de présenter mes respectueux hommages à Monseigneur le Duc? Vous allez être entourés d'orages; cette crise est la dernière du continent : par terre ou debout chacun conservera sa place après cette époque. Moi, je n'aspire qu'à

traverser les mers, et mon avenir dépend de l'alternative de crainte ou d'espoir qu'on me donne à cet égard.

« Je n'ai pas encore pu me procurer le nouvel écrit de Goethe.

« Les voyages des livres ne sont guère plus libres que ceux des personnes. Si jamais j'en fais un volontairement sur cette terre, il me rappellera sûrement aux pieds de Votre Altesse.

« M. de Saint-Priest [1], que vous connaissez, je crois, Madame, vient d'être banni, à soixante-dix-huit ans, de Genève, de France, de Suisse et d'Italie. Il va errer en Allemagne. Il paraît qu'on lui fait un tort d'avoir un fils au service de Russie. Jose solliciter toujours de temps en temps quelques marques de souvenir de Votre Altesse.

« Je ne cesserai point de suivre de loin ses nobles destinées, et si l'obscurité nous enveloppe

1. Ancien ministre de Louis XVI.

tous, il vous restera au moins, Madame, des trésors de souvenir pour une meilleure vie.

« J'ose supplier Votre Altesse d'agréer l'hommage de mon profond respect. Mes enfants et mes amis prennent la liberté de s'associer à mon hommage. Mon adresse est toujours à Coppet. — La Suisse jouit encore d'un repos merveilleux. »

VII

Le 23 mai 1812, Mme de Staël s'échappa enfin de Coppet. Elle monta en voiture comme pour une promenade, son éventail à la main, et trouva hors du département du Léman ses gens et ses bagages. Elle était accompagnée de sa fille, de son fils aîné et de M. de Rocca.

M. de Schlegel les rejoignit à Berne. Avant son départ elle avait écrit à Mme Récamier :

Coppet.

« Chère Juliette, je me crois obligée de partir.

je m'y crois obligée pour vous, pour Mathieu, pour mes enfants et pour moi. Si dans un pays étranger je pouvais vivre avec vous, ce serait un bonheur plus vif, plus idéal que tous ceux que l'amitié peut donner. Mais j'ai horreur de ma situation présente, du mal que j'ai fait, de celui que je peux faire à ceux que j'aime, de ma dépendance, de ma soumission forcée. »

Six semaines plus tard et après un pénible voyage, elle écrit :

A Mme RÉCAMIER.

Wadowitz, ce 7 juillet 1812.

« Vous ne pouvez pas vous faire une idée, mon ange, de l'émotion que votre lettre m'a causée. C'est au fond de la Moravie, près de la

forteresse d'Olmütz, que ces paroles célestes me sont arrivées. J'ai pleuré des larmes de douleur et de tendresse en entendant cette voix qui m'arrivait dans le désert comme l'ange d'Agar. Mon Dieu, mon Dieu! si l'on ne m'avait pas séparée de vous, je ne serais pas ici.

« Schlegel est resté à Vienne pour m'apporter de là l'argent qui m'est nécessaire. Je suis donc seule avec ma fille et mon fils dans le pays le plus triste de la terre, et où l'allemand me semble ma langue maternelle, tant le polonais m'est étranger.

« J'ai rencontré sur le chemin des gens du peuple qui allaient implorer Dieu dans leurs misères, et, n'espérant rien des hommes, voulaient s'adresser plus haut. Déjà l'on commence à sentir qu'on a quitté l'Europe civilisée. Quelques chants mélancoliques annoncent de temps en temps les plaintes des êtres souffrants qui, lors même qu'ils chantent, soupirent encore. J'ai bien de la peine à défendre mon imagination de l'effet

qu'elle reçoit de ce pays. Enfin il faut aller, puisque j'ai commencé. Faites que de temps en temps un mot de vous m'arrive, qui soit pour le passé ce que la prière est pour l'avenir : un éclair d'un autre monde.

« Ah! chère amie, que de sentiments douloureux je réprime pour agir! Ne vous reverrai-je donc pas? »

I

Cependant les événements se précipitaient. La guerre avec la Russie était résolue; des armées formidables se concentraient sur les frontières de ce pays, et le 9 mai 1812 l'Empereur Napoléon et l'Impératrice sa femme étaient partis pour Dresde, afin de se rapprocher du théâtre de la lutte gigantesque qui allait s'ouvrir.

Le 22 juin, on lut aux troupes la proclamation de Wilkowitz dans laquelle Napoléon déclarait la guerre à la Russie; le lendemain 23, l'armée

française passa le Niémen un mois jour pour jour, après le départ de Mme de Staël. Sa route à travers la Galicie et la Pologne fut extrêmement pénible et même sur le territoire russe il n'était pas facile d'éviter de tomber au pouvoir de Bonaparte dont les armées s'avançaient à marches forcées sur Moscou.

Mme de Staël ne fit qu'un très-court séjour dans cette ville; elle se hâta d'atteindre Saint-Pétersbourg.

Admirablement accueillie par l'Empereur Alexandre et les deux Impératrices, elle fut aussi l'objet de l'empressement de tous les grands personnages de la cour. Mme de Staël fut très-frappée du mérite personnel et de l'intelligence politique de l'Empereur de Russie, en même temps que des tendances libérales de son esprit.

« Dans chaque occasion, dit-elle de lui, le « côté libéral est toujours celui qu'il a soutenu, et

« s'il ne l'a pas fait triompher autant qu'on au-
« rait pu le souhaiter, on doit au moins s'étonner
« qu'un tel instinct de ce qui est beau, qu'un tel
« amour de ce qui est juste soit né dans son
« cœur, comme une fleur du ciel, au milieu de
« tant d'obstacles. »

La correspondance du Baron de Stein avec sa femme nous fournit quelques détails sur le séjour de Mme de Staël à Pétersbourg. C'est chez le comte Narischkine que l'illustre patriote allemand, fugitif lui aussi, rencontrait le plus souvent la noble Française.

Il écrit le 17 août 1812 :

« J'ai vu Mme de Staël; elle a une apparence
« de bonté et de simplicité, quoiqu'elle ne veuille
« pas se donner la peine de plaire : un certain
« art de laisser-aller et un extrême abandon
« expliquent les nombreuses imprudences de son
« langage, excusables d'ailleurs par sa position

« au milieu d'une capitale comme Paris et d'un « peuple gâté et excité par toutes les passions.

« Elle est accompagnée de sa fille, qui est « excellente et sans prétention. Elle se propose « de conduire son fils en Suède; peut-être fera-« t-elle imprimer dans ce pays son ouvrage sur « la littérature allemande. Je crois qu'elle ne « plaira pas ici; car le goût littéraire manque en « Russie, et les femmes y sont extraordinaire-« ment paresseuses. »

Le 31 août, il écrit encore :

« J'ai passé une bien agréable journée chez le « comte Orloff; nous étions en très-petit comité « sur son île. Après dîner, Mme de Staël a lu « quelques chapitres de son livre sur *l'Alle-« magne;* elle en a sauvé un exemplaire des « griffes de Savary et le fera imprimer en An-« gleterre. — Elle nous a lu le chapitre sur

« l'enthousiasme (chapitre supprimé par la cen-
« sure impériale). Cette lecture m'a fortement
« ému, tant par la profondeur et la noblesse des
« sentiments que par l'élévation de la pensée
« qu'elle exprime avec une éloquence qui va au
« cœur. Peut-être pourrais je en copier quelques
« passages pour les joindre à cette lettre : tu en
« serais émue et édifiée. »

Arndt, le compagnon d'exil et le biographe du Baron de Stein, raconte à son tour une petite anecdote caractéristique des passions terribles qui, au moment où nos troupes envahissaient le territoire russe, enflammaient les cœurs moscovites.

Mme de Staël, traitée de la façon la plus flatteuse par Alexandre et les deux Impératrices, se rendit un soir, avec son fils et le Vaudois Fontana, au théâtre français de Saint-Pétersbourg, sur lequel on devait représenter la *Phèdre* de Racine. A peine les trois étrangers

étaient-ils assis dans leur loge, que l'attention se porte sur eux; le nom et la qualité de Française de Mme de Staël ayant circulé dans la salle, le parterre furieux fait entendre des cris de malédiction et même de menace : « A la porte, à la porte les maudits Français ! » La représentation s'interrompt, les acteurs épouvantés abandonnent la scène. On emmena Mme de Staël très-émue, mais surtout indignée. « Oh ! les barbares ! s'écriait-elle sans cesse et tout en larmes, oh ! les barbares ! oh ! mon Racine ! »

Arndt, qui dit avoir été témoin de cette scène avec le Baron de Stein, s'étonne de l'émotion de notre célèbre compatriote : « Une femme, une « jeune fille allemandes, verseraient-elles ainsi « des larmes, sangloteraient-elles de la sorte, si « elles entendaient maudire, conspuer, siffler une « pièce de Schiller ou de Gœthe sur quelque « théâtre de Londres ou de Paris? A l'occasion, « ajoute-t-il, un peu de cette passion française et « russe ne gâterait rien chez nous. »

A dater de cette tumultueuse soirée, le théâtre français de Pétersbourg resta fermé pendant toute la durée de la guerre.

L'illustre fugitive quitta Saint-Pétersbourg à peu près au moment où les troupes françaises entraient à Moscou. Elle se rendit en Finlande, où elle rencontra Bernadotte, le Prince Royal de Suède. Elle écrivait de là à Mme Récamier :

Abo, 29 septembre.

« Chère amie, vous m'avez écrit il y a bien longtemps une lettre que je n'ai reçue qu'ici; cette lettre mettait en doute ma tendresse pour vous. Je ne puis vous dire le mal que ce doute m'a fait : il y a du sang et des larmes entre nous, et ma sœur ne me serait pas plus chère que vous.

« Je vous ai écrit de Gallicie, et puis je suis

restée sans vous écrire, ni à Mathieu, ni à personne. Maintenant, je crois que je le puis. L'endroit [1] d'où j'ai gardé le silence est celui qui m'a plu davantage. J'ai pensé au temps où nous parlions d'y aller ensemble. Que n'avons-nous suivi ce projet! La personne [2] que je recherche ici vous dit tout ce qu'il y a de plus tendre; j'ai lieu de me louer d'elle, et je dois désirer que mon fils profite de ses bonnes intentions.

« Quels sont vos projets? Hélas! c'est moi qui ai détruit votre existence, et ma douleur sur ce point va toujours croissant : jamais je n'aurai de paix tant que cette situation durera. — Dans ce moment, je n'ai d'autre projet que de rester ici; les lettres y arrivent en quinze ou vingt jours. Ce séjour, il est vrai, m'offre bien peu de ressources, et j'y gêne déjà, quoiqu'on

1. La Russie, où elle n'avait pas cru prudent d'écrire.
2. Le Prince royal de Suède.

y soit très-bon pour moi. Mais mon hôte me plaît, et je lui dois beaucoup jusqu'à présent. »

On voit par toutes les circonlocutions et les réticences de cette lettre combien les correspondances étaient alors difficiles et dangereuses. Mme de Staël s'embarqua enfin à Abo et arriva à Stockholm. C'était pour elle un asile tranquille et brillant : le bonheur qu'elle éprouva de se sentir libre et en sûreté, les égards qu'elle rencontrait à la cour de Suède lui inspirèrent pour le prince à qui elle devait ces biens un enthousiasme que le plus grand nombre des lecteurs trouvera comme nous excessif.

Sans adopter le jugement rigoureux que M. Thiers porte sur Bernadotte, nous ne saurions consentir à en faire, avec Mme de Staël, le *héros* du siècle.

Mais on se tromperait fort si l'on prenait ce

que l'illustre exilée dit du Prince Royal de Suède pour une appréciation définitive de son caractère et de sa politique.

Mme de Staël avait beaucoup et longtemps souffert du despotisme impérial; elle venait de rompre sa chaîne : tout ennemi de Napoléon semblait à sa passion un grand homme.

Elle écrit de Suède à son amie toujours exilée :

LA MÊME A Mme RÉCAMIER.

Stockholm, 18 octobre 1812.

« Je puis enfin vous écrire, chère amie, avec un peu plus d'abandon. Il y a bientôt quatorze mois que je ne vous ai vue, et, avant le grand voyage, je m'arrête six mois sur la rive pour dire un dernier adieu. Depuis quatre mois que je voyage, j'ai éprouvé une telle agitation que je

ne sens vraiment toute la douleur de la séparation que depuis que je suis, ou du moins que je crois être hors de tout péril. Je vous ai mandé que d'un bout à l'autre de la grande campagne de M. de Balk j'ai été reçue comme une princesse.

« Je suis très-bien accueillie par notre ami commun : il m'offre pour Auguste une existence qui me paraît réunir tous les avantages. Il commencera sa carrière diplomatique en Amérique, et de là il ira où les circonstances me placeront. »

. . . . . .

Les lettres deviennent de plus en plus rares à mesure que nous avançons dans cette époque de guerre européenne et de coalition contre la France. Mme de Staël écrivit cependant une fois de Stockholm à la Duchesse de Weimar ; mais quoiqu'elle lui parle de *communications* devenues

plus faciles, nous remarquons qu'elle trouve plus prudent de ne pas signer ses lettres.

Mme DE STAEL A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Stockholm, 12 janvier 1813.

« Madame,

« Je ne sais si le souvenir que j'ai pris la liberté d'adresser de Russie à Votre Altesse lui est parvenu, mais je ne puis me retrouver dans une situation plus calme, sans avoir besoin de lui exprimer ma reconnaissance pour les bontés qu'elle m'a témoignées. Les circonstances ont amené les choses plus heureusement qu'elles n'auraient été si j'étais partie plus tôt. Ce n'est pas la première fois que l'être qui se fie en Dieu est conduit au bonheur par la peine. Je suis ici aussi bien qu'on peut l'être dans le temps actuel.

Le Prince Royal de Suède est le véritable héros de notre siècle, car il joint la vertu au génie, association qui semblait rompue. Mon fils cadet est entré dans l'armée suédoise, et je crois qu'il aura occasion d'y exercer son goût pour la guerre.

« Que de choses étonnantes nous avons vues ! Que de choses nous allons voir ! Mon Dieu, qu'une conversation avec vous et Monseigneur le Duc me serait précieuse ! Je voudrais vous enlever tous les deux dans un nuage ; peut-être vous en trouveriez-vous bien. J'en ai à choisir, des nuages, car le seul inconvénient de mon séjour ici, c'est le climat.

« Dans un autre climat plus rude encore, j'ai vu votre illustre nièce[1], qui m'a inspiré le plus profond intérêt. J'ai reçu l'accueil le plus flatteur de son auguste époux[2], et j'ai présagé sa conduite par sa manière de s'exprimer. — Ici le

1. L'Impératrice de Russie.
2. L'Empereur Alexandre.

Prince de Suède me parle souvent de la conduite admirable de Votre Altesse; il en a été le témoin, et il désire que je vous offre ses hommages. Il m'a singulièrement flattée aussi en me disant qu'à cette époque, Madame, vous aviez daigné parler de moi avec bonté.

« La conférence d'Abo a lié pour jamais trois Puissances, et l'Empereur Alexandre m'a parlé du Prince de Suède avec la plus haute estime. — Mais j'ai tort de me laisser aller à causer, au lieu de me rappeler que j'écris. Un mot de vous, Madame, me dira ce que je peux me permettre; mais rien, j'espère, ne s'oppose à l'hommage de mon profond respect, il ne peut me faire reconnaître : tant de gens éprouvent ce sentiment pour Votre Altesse.

« Daignez me rappeler aux bontés de Monseigneur le Duc, et croire, Madame, que dans tous les temps de ma vie votre âme sera toujours maîtresse de la mienne.

« N. L. DE H. »

A LA MÊME.

Stockholm, 1813.

« Madame,

« J'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Altesse cet hiver, et cependant je n'ai point reçu de marque de sa bonté.

« Nous avons beaucoup dit au coin du feu, si nécessaire à Stockholm, qu'il fallait que Monseigneur le Duc et vous, Madame, vous fussiez établis à Dresde : je ne sais si nos projets se réaliseront. Je prends la liberté de vous adresser un écrit que mes tristes méditations de l'exil m'ont inspiré. La dédicace au moins vous intéressera : elle ne contient rien qui ne soit de la plus profonde vérité; je compte être à Londres dans un mois. J'espère qu'à présent que les lettres circu-

lent plus facilement, je n'y serai pas séparée du monde, et que j'aurai l'avantage d'y recevoir un mot de vous avec l'adresse de notre ministre, M. de Jacobi.

« Agréez, Madame, l'hommage de mon profond respect.

« Votre Altesse aura-t-elle la bonté de parler de moi à Gœthe et à Mme de Shardt? Que je voudrais revoir Weimar! Un ouvrage de Schlegel sur le système continental est-il parvenu jusqu'à vous, Madame? Il me semble qu'il doit vous intéresser.

« Je crois inutile de signer; je ne serai pas reconnue en disant combien je vous vénère, Madame : il y a foule pour ce sentiment dans tous les cœurs qui vous connaissent. »

A la fin de mai 1813, Mme de Staël quitta Stockholm pour se rendre en Angleterre : il est

facile de deviner quels hommages l'attendaient chez ce peuple si avancé dans ce que Mme de Staël appelle « la science de la liberté; » aussi se plut-elle tout particulièrement dans un pays dont les institutions répondaient à toutes les opinions de son père et aux plus chères de ses propres convictions politiques.

« Il ne faut pas se dégoûter des principes à « cause des malheurs, » écrivait-elle de Londres, à cette époque, à un illustre général proscrit comme elle. « La vérité, et par conséquent la « liberté, seront toujours la seule force des hon- « nêtes gens. Le pays que j'habite est bien une « grande preuve de la gloire attachée aux gou- « vernements limités et représentatifs; le mérite « personnel y est au-dessus de tout et peut « tout. »

Plus loin, dans la même lettre à Moreau, par-

lant de la lassitude que le pouvoir sans contrôle de l'Empereur Napoléon faisait éprouver à tout ce qui l'entourait, elle s'exprime ainsi : « Ceux « mêmes qui le servent respireraient pour la pre- « mière fois s'il n'était plus leur maître ! »

Il est bien certain qu'un ardent besoin de repos, de sécurité, de paix, était alors en France la conséquence de toutes les entreprises hasardeuses et des guerres lointaines auxquelles Napoléon s'était laissé entraîner. La coalition de l'Europe n'aurait point suffi à vaincre notre pays si la France, désenchantée du maître impérieux qui l'avait éblouie, en même temps qu'elle était épuisée d'hommes, n'avait pas perdu dans l'habitude d'une passive obéissance l'énergie du patriotisme.

Mme de Staël fut extrêmement touchée de l'accueil qui lui était fait par tous les hommes considérables de la Grande-Bretagne. Elle l'a dit avec franchise : « Une des plus aimables qualités des

« Anglais, c'est leur disposition à l'enthousiasme.
« Ce peuple ne peut voir rien de remarquable
« sans l'encourager par les louanges les plus
« flatteuses. On a donc raison d'aller en Angle-
« terre, dans quelque situation malheureuse que
« l'on se trouve, si l'on possède en soi quelque
« chose de véritablement distingué. »

Lord Holland, Lord Grey, Lord Lansdowne et Lord Harrowby furent parmi les hommes éminents de la société anglaise ceux que Mme de Staël vit le plus. Elle se lia également avec Wilberforce, Mackintosh et M. Brougham.

Néanmoins, avec la sincérité qui ne l'abandonne jamais, Mme de Staël convient que dans cette « contrée qui renferme les hommes les plus
« éclairés et les femmes les plus intéressantes,
« les jouissances que la société peut procurer ne
« se rencontrent que rarement.

« Quand un étranger entend bien l'anglais et
« qu'il est admis à des réunions peu nombreuses,

« composées des hommes transcendants du pays,
« il goûte, s'il en est digne, les plus nobles
« jouissances que la communication des êtres
« pensants puisse donner ; mais ce n'est point
« dans ces fêtes intellectuelles que consiste la
« société d'Angleterre. On est tous les jours in-
« vité à Londres à d'immenses assemblées où
« l'on se coudoie comme au parterre ; les femmes
« y sont en majorité, et d'ordinaire la foule est
« si grande que leur beauté même n'a pas assez
« d'espace pour paraître, à plus forte raison n'y
« est-il jamais question d'aucun agrément de
« l'esprit. Il faut une grande force physique
« pour traverser les salons sans être étouffé et
« pour remonter dans sa voiture sans accident ;
« mais je ne vois pas bien qu'aucune autre supé-
« riorité soit nécessaire dans une telle cohue.
« Aussi les hommes sérieux renoncent-ils de très-
« bonne heure à la corvée qu'en Angleterre on
« appelle le grand monde, et c'est, il faut le
« dire, la plus fastidieuse combinaison qu'on

« puisse former avec des éléments aussi dis-
« tingués.

« En France (sous l'ancien régime) la conver-
« sation menait à tout ; en Angleterre ce talent
« est apprécié, mais il n'est utile en rien à l'am-
« bition de ceux qui le possèdent : la consé-
« quence est qu'on néglige ce qui ne sert pas
« dans ce genre comme dans tous les autres. Le
« caractère national des Anglais étant d'ailleurs
« très-enclin à la réserve et à la timidité, il faut
« un mobile puissant pour en triompher, et ce
« mobile ne se trouve que dans l'importance des
« discussions publiques. »

Pendant son séjour en Angleterre, un des premiers soins de Mme de Staël fut de faire réimprimer son ouvrage sur l'Allemagne, supprimé par la police impériale. Ce livre, l'un de ses meilleurs titres de gloire, lui avait valu une persécution dont elle avait à cœur de montrer l'injustice. Mais bientôt une grande douleur vint l'atteindre sur cette terre où elle était accueillie par

une sympathie générale. Mme de Staël reçut à Londres la nouvelle de la mort de son second fils Albert, celui qui avait pris du service dans l'armée suédoise. Le genre de mort auquel il succombait ajoutait une cruelle amertume au deuil maternel : il avait été tué en duel en Allemagne.

Rome et Londres sont depuis longtemps en possession du noble privilége d'offrir un asile inviolable aux proscrits; pendant son séjour en Angleterre, Mme de Staël eut l'occasion de rencontrer un Prince français que les événements de notre première révolution contraignaient de vivre à l'étranger, et elle se lia particulièrement avec M. le duc d'Orléans (depuis Louis-Philippe) et avec la princesse sa femme. Enfin, lorsque Louis XVIII, quittant Hartwell, vint à Londres passer quelques jours avant de s'embarquer pour la France, où les décrets de la Providence lui faisaient retrouver un trône, la fille de M. Necker vit ce monarque; dans la conver-

sation qu'elle eut avec lui, elle conçut les plus heureuses espérances de sa sagesse et de la modération de son esprit.

« Nous aurons en ce prince, » écrivait-elle alors à un ami, « un Roi très-favorable à la littérature. »

VIII

Mme de Staël rentra en France aussitôt que la Restauration lui en eut ouvert les portes. Après une absence si longue et dont elle avait tant souffert, il semble que la joie de revoir son pays et la satisfaction d'être délivrée de son persécuteur dût être le seul sentiment qu'éprouvât en ce moment l'illustre exilée; il n'en fut point ainsi.

Elle-même a raconté dans les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* la patriotique douleur qui la saisit à

l'aspect des soldats étrangers qui couvraient le sol de la France :

« Après dix ans d'exil j'abordai à Calais, et je « comptais sur un grand plaisir en revoyant ce « beau pays de France que j'avais tant regretté : « mes sensations furent tout autres que celles que « j'attendais. Les premiers hommes que j'aper- « çus sur la rive portaient l'uniforme prussien ; « ils étaient les maîtres de la ville ; ils en avaient « acquis le droit par la conquête ; mais il me « semblait assister à l'établissement du règne « féodal, tel que les anciens historiens le décri- « vent, lorsque les habitants du pays n'étaient là « que pour cultiver la terre dont les guerriers de « la Germanie devaient recueillir les fruits.

« Je continuai ma route, le cœur toujours « souffrant par la même pensée ; en appro- « chant de Paris, les Allemands, les Russes, les « Cosaques, les Baskirs s'offrirent à mes yeux

« de toutes parts : ils étaient campés autour de « l'église Saint-Denis, où la cendre des rois de « France repose. La discipline commandée par « les chefs de ces soldats empêchait qu'ils ne « fissent aucun mal à personne : aucun mal, « excepté l'oppression de l'âme qu'on ne pouvait « s'empêcher de ressentir. Enfin, je rentrai dans « cette ville où se sont passés les jours les plus « heureux et les plus brillants de ma vie, comme « si j'eusse fait un rêve pénible. Étais-je en Alle- « magne ou en Russie? Avait-on imité les rues « et les places de la capitale de la France pour « en retracer les souvenirs, alors qu'elle n'exis- « tait plus? Enfin, tout était trouble en moi, car, « malgré l'âpreté de ma peine, j'estimais les « étrangers d'avoir secoué le joug. Je les admi- « rais sans restriction à cette époque; mais voir « Paris occupé par eux, les Tuileries, le Louvre « gardés par des troupes venues des confins de « l'Asie, à qui notre langue, notre histoire, nos « grands hommes, tout était moins connu que le

reuse et chevaleresque pour la France. Loin d'être disposé à s'enorgueillir du succès que la fortune avait accordé à des armées si supérieures en nombre aux nôtres, l'esprit religieux du jeune Empereur de Russie semblait plutôt voir une grande leçon de la Providence dans l'événement qui nous faisait expier nos victoires, en nous infligeant à notre tour l'humiliation que nous avions portée dans toutes les capitales du continent; et il y avait dans la personne de ce souverain une bonne grâce, une politesse, je dirais volontiers une déférence, dont la nuance pleine de délicatesse était vivement sentie par le peuple parisien.

Mme de Staël revit à Paris les deux amis auxquels sa disgrâce s'était étendue. Mathieu de Montmorency, qui n'avait point quitté la France, accourut le premier pour saluer son retour; il venait d'être nommé chevalier d'honneur de Mme la Duchesse d'Angoulême. Mme Récamier, que la nouvelle de la chute de Napoléon avait trouvée à Rome, ne tarda guère à rentrer dans

« puisse former avec des éléments aussi dis-
« tingués.

« En France (sous l'ancien régime) la conver-
« sation menait à tout ; en Angleterre ce talent
« est apprécié, mais il n'est utile en rien à l'am-
« bition de ceux qui le possèdent : la consé-
« quence est qu'on néglige ce qui ne sert pas
« dans ce genre comme dans tous les autres. Le
« caractère national des Anglais étant d'ailleurs
« très-enclin à la réserve et à la timidité, il faut
« un mobile puissant pour en triompher, et ce
« mobile ne se trouve que dans l'importance des
« discussions publiques. »

Pendant son séjour en Angleterre, un des premiers soins de Mme de Staël fut de faire réimprimer son ouvrage sur l'Allemagne, supprimé par la police impériale. Ce livre, l'un de ses meilleurs titres de gloire, lui avait valu une persécution dont elle avait à cœur de montrer l'injustice. Mais bientôt une grande douleur vint l'atteindre sur cette terre où elle était accueillie par

une sympathie générale. Mme de Staël reçut à Londres la nouvelle de la mort de son second fils Albert, celui qui avait pris du service dans l'armée suédoise. Le genre de mort auquel il succombait ajoutait une cruelle amertume au deuil maternel : il avait été tué en duel en Allemagne.

Rome et Londres sont depuis longtemps en possession du noble privilége d'offrir un asile inviolable aux proscrits; pendant son séjour en Angleterre, Mme de Staël eut l'occasion de rencontrer un Prince français que les événements de notre première révolution contraignaient de vivre à l'étranger, et elle se lia particulièrement avec M. le duc d'Orléans (depuis Louis-Philippe) et avec la princesse sa femme. Enfin, lorsque Louis XVIII, quittant Hartwell, vint à Londres passer quelques jours avant de s'embarquer pour la France, où les décrets de la Providence lui faisaient retrouver un trône, la fille de M. Necker vit ce monarque; dans la conver-

sation qu'elle eut avec lui, elle conçut les plus heureuses espérances de sa sagesse et de la modération de son esprit.

« Nous aurons en ce prince, » écrivait-elle alors à un ami, « un Roi très-favorable à la littérature. »

VIII

Mme de Staël rentra en France aussitôt que la Restauration lui en eut ouvert les portes. Après une absence si longue et dont elle avait tant souffert, il semble que la joie de revoir son pays et la satisfaction d'être délivrée de son persécuteur dût être le seul sentiment qu'éprouvât en ce moment l'illustre exilée; il n'en fut point ainsi.

Elle-même a raconté dans les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française* la patriotique douleur qui la saisit à

l'aspect des soldats étrangers qui couvraient le sol de la France :

« Après dix ans d'exil j'abordai à Calais, et je « comptais sur un grand plaisir en revoyant ce « beau pays de France que j'avais tant regretté : « mes sensations furent tout autres que celles que « j'attendais. Les premiers hommes que j'aper- « çus sur la rive portaient l'uniforme prussien ; « ils étaient les maîtres de la ville ; ils en avaient « acquis le droit par la conquête ; mais il me « semblait assister à l'établissement du règne « féodal, tel que les anciens historiens le décri- « vent, lorsque les habitants du pays n'étaient là « que pour cultiver la terre dont les guerriers de « la Germanie devaient recueillir les fruits.

« Je continuai ma route, le cœur toujours « souffrant par la même pensée ; en appro- « chant de Paris, les Allemands, les Russes, les « Cosaques, les Baskirs s'offrirent à mes yeux

« de toutes parts : ils étaient campés autour de « l'église Saint-Denis, où la cendre des rois de « France repose. La discipline commandée par « les chefs de ces soldats empêchait qu'ils ne « fissent aucun mal à personne : aucun mal, « excepté l'oppression de l'âme qu'on ne pouvait « s'empêcher de ressentir. Enfin, je rentrai dans « cette ville où se sont passés les jours les plus « heureux et les plus brillants de ma vie, comme « si j'eusse fait un rêve pénible. Étais-je en Alle- « magne ou en Russie? Avait-on imité les rues « et les places de la capitale de la France pour « en retracer les souvenirs, alors qu'elle n'exis- « tait plus? Enfin, tout était trouble en moi, car, « malgré l'âpreté de ma peine, j'estimais les « étrangers d'avoir secoué le joug. Je les admi- « rais sans restriction à cette époque; mais voir « Paris occupé par eux, les Tuileries, le Louvre « gardés par des troupes venues des confins de « l'Asie, à qui notre langue, notre histoire, nos « grands hommes, tout était moins connu que le

« dernier khan de Tartarie, c'était une douleur « insupportable.

« Si telle était mon impression à moi, qui « n'aurais pu revenir en France sous le règne de « Bonaparte, quelle devait être celle de ces « guerriers couverts de blessures, d'autant plus « fiers de leur gloire militaire qu'ils ne pouvaient « depuis longtemps en réclamer une autre pour « la France ? »

Cependant l'attitude des souverains alliés fut toute différente en 1814 de ce qu'elle devait être à la seconde invasion; et si la fierté nationale avait cruellement à souffrir de la présence d'armées étrangères dans les murs de notre capitale, les vainqueurs se montrèrent encore à cette époque pénétrés de respect pour la nation dont ils s'étonnaient eux-mêmes d'avoir triomphé.

L'empereur Alexandre témoignait, plus qu'aucun autre souverain allié, une sympathie géné-

reuse et chevaleresque pour la France. Loin d'être disposé à s'enorgueillir du succès que la fortune avait accordé à des armées si supérieures en nombre aux nôtres, l'esprit religieux du jeune Empereur de Russie semblait plutôt voir une grande leçon de la Providence dans l'événement qui nous faisait expier nos victoires, en nous infligeant à notre tour l'humiliation que nous avions portée dans toutes les capitales du continent; et il y avait dans la personne de ce souverain une bonne grâce, une politesse, je dirais volontiers une déférence, dont la nuance pleine de délicatesse était vivement sentie par le peuple parisien.

Mme de Staël revit à Paris les deux amis auxquels sa disgrâce s'était étendue. Mathieu de Montmorency, qui n'avait point quitté la France, accourut le premier pour saluer son retour; il venait d'être nommé chevalier d'honneur de Mme la Duchesse d'Angoulême. Mme Récamier, que la nouvelle de la chute de Napoléon avait trouvée à Rome, ne tarda guère à rentrer dans

sa famille. Elle arriva à Paris quelques jours après son illustre amie.

Celle-ci revenait au sein de cette société française, objet pendant tant d'années de ses vifs regrets, environnée d'une considération européenne, en possession d'une renommée littéraire dont l'éclat s'ajoutait à sa grande existence, lorsque son talent avait atteint son complet développement.

Éloignée de Paris depuis dix ans, Mme de Staël n'avait jamais cessé de se rappeler, par ses écrits, à l'admiration de ses compatriotes, et elle excitait dans la génération nouvelle, à laquelle sa personne était inconnue, une curiosité et une sympathie également vives.

M. Villemain, qui appartenait précisément à la génération dont nous parlons, et que des dons aussi rares que brillants marquaient dès lors pour le rang éminent qu'il occupe dans notre littérature, a consacré, dans ses *Souvenirs contemporains*, quelques pages charmantes à Mme de Staël.

Il y a dans la manière dont il exprime l'impression reçue dans sa jeunesse tant de vie, de vérité et de charme, qu'on nous saura gré de reproduire ici un fragment de ce morceau.

« Mme de Staël, dit-il, a été une de ces na-
« tures privilégiées, une de ces âmes supérieures
« et agissantes dont rien ne s'oublie, qui sai-
« sissent en vous l'imagination comme le cœur,
« dont la physionomie même demeure toute
« vive devant vos yeux, et qu'on peindrait à
« trente ans de distance, sans en manquer un
« trait, si la main était aussi habile que la mé-
« moire est émue et fidèle.

« Pour nous autres, jeunes lettrés d'alors, sous
« l'enchantement de ce premier amour des arts
« et de l'éloquence, elle avait, elle portait encore
« le rayon de feu sur le front, l'éclat d'une œuvre
« admirable et nouvelle, *l'Allemagne*, ce livre
« jeté au pilon sous l'Empire, et que la Restau-

« ration venait de nous rendre, comme une des « libertés qu'elle apportait avec elle.

« Mélange du récit de voyage, de la peinture « de mœurs, de l'analyse critique, et même de « l'invention libre et rêveuse, ce livre nous éton- « nait, nous charmait au sortir de cette prison « où, malgré nos frontières démesurément éten- « dues, l'Empire avait enfermé nos esprits.

. . . . . .

« A cette révélation commune que la jeunesse « recevait de la publicité d'un tel écrit, à la lec- « ture inspirante de ces pages dont les beautés « généreuses ont tant de prix et les illusions si « peu de danger, se joignait pour moi le privi- « lége d'entendre les entretiens mêmes de l'au- « teur, ses entretiens familiers qu'on aurait cru « parfois supérieurs à ses écrits, mais qui, partis « de la même source, marqués de la même em- « preinte, avaient seulement de plus ce charme « de l'unité parfaite et de l'action soudaine de la « pensée, de l'expression de la voix vivante.

« J'ai vu souvent Mme de Staël éclairer d'une « vive lumière quelque entretien accidentel sur « la politique, les lettres, les arts; parcourir le « passé et le présent comme deux régions ou- « vertes partout à ses yeux, aviver par le mou- « vement de l'âme ou l'éclair de la pensée ce « qui n'était qu'un souvenir enseveli dans l'his- « toire, peindre les hommes en les rappelant; « juger, par exemple, le cardinal de Richelieu « avec une sagacité profonde, et il faut ajouter « avec une noble colère de femme, puis l'Empe- « reur Napoléon, qui résumait pour elle tous les « despotismes et que sa parole éloquente retrou- « vait, à tous les points de l'horizon, comme « une ombre gigantesque qui les obscurcissait.

« Et que de fois encore, du milieu de toutes « ces thèses si animées, de tout ce déploiement « soudain de raison virile et d'éloquence, je l'ai « vue passer vivement à des intérêts privés, les « faire valoir avec le même feu, donner à quelque « mérite modeste ou disgracié un appui décisif,

« par ces paroles d'une séduction impérative ou « d'une bonté touchante, comme elle en savait « dire aux hommes politiques le plus à l'abri de « l'émotion !

« Que de fois, par cette ardeur conciliante « qui lui était un lien avec les meilleurs repré- « sentants de tous les partis, et par ce droit légi- « time de son esprit qui ne lui donnait guère « moins de pouvoir sur M. de Blacas ou sur « M. de Montmorency, que sur M. de La Fayette « ou sur le Baron Louis, je l'ai vue dans la « même soirée faire admettre à la maison du Roi « un homme de mérite aussi indépendant que « malheureux, réintégrer dans leurs emplois « quelques agents impériaux dévoués, mais avec « honneur, au pouvoir qu'elle avait combattu, et « servir de son crédit des hommes de lettres qui, « pendant son exil, avaient eu le malheur de « nier son talent ! »

Mme de Staël avait retrouvé à Paris le Duc de Saxe-Weimar, qui commandait l'un des corps de l'armée prussienne, et, avant de partir pour la Suisse, elle écrivait en ces termes à la Duchesse, sa femme :

A LA DUCHESSE DE SAXE-WEIMAR.

Paris, 1814.

« Madame,

« J'ai vu Son Altesse le Duc de Saxe-Weimar, et nous avons beaucoup parlé de vous. Au milieu de tous mes voyages, j'ai toujours pensé à Votre Altesse, à ses bontés pour moi. C'est à elle que j'ai dû d'avoir supporté l'exil, et cet exil, qui m'a fait tant de peine, a été la cause de beaucoup de bien pour moi.

« Nous avons vu un spectacle singulier à Paris et qui de loin était plus effrayant que de près. Les étrangers y ont été reçus avec une douceur parfaite ; car rien ne réveille plus la triste apathie du pays. Quinze ans de tyrannie ont fini tout esprit public. Je crois cependant que le gouvernement actuel est bien établi. Le Roi a de l'esprit et de l'adresse, et tous les moyens pris par Bonaparte pour établir la tyrannie servent à l'existence des choses actuelles. L'histoire d'Angleterre se recommence. Puissions-nous revenir à la Restauration de 1688 ! Je vais en Suisse dans un mois, et je reviendrai passer l'hiver à Paris. Si Votre Altesse avait quelques ordres à me donner, je les recevrais avec reconnaissance. Je n'ai point renoncé à l'espoir de vous voir encore en Allemagne. J'ai perdu l'habitude d'être sédentaire, et le changement me plaît.

« Quand j'aurai marié ma fille, j'irai en Grèce pour y composer un poëme sur les croisades. Il faut faire quelque chose de cette triste vie où l'on

a toujours l'idée d'un bonheur qui fuit devant nous, comme les nuages : il est vrai que ces nuages sont le pressentiment d'une autre vie.

« Adieu, Madame, adieu, vous qui avez pu faire un si noble usage de vos années, et qui n'avez pas un souvenir qui ne doive vous honorer à vos propres yeux.

« Agréez l'hommage du profond respect que j'ose déposer à vos pieds.

« N. DE S. H. »

« Votre Altesse daignerait-elle prononcer mon nom à Gœthe et à Mme de Shardt ?

« L'Empereur de Russie est adoré à Paris. »

On voit que Mme de Staël n'avait point renoncé à écrire ce poëme de *Richard*, dont quelques années plus tôt elle annonçait le projet à Mme Récamier.

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que la pensée de ce poëme avait pris naissance dans l'esprit de Mme de Staël à la lecture de l'*Histoire des croisades*, de M. Michaud. Cet ouvrage avait vivement ranimé dans toutes les âmes l'intérêt et l'enthousiasme pour ces expéditions lointaines à la fois civilisatrices et religieuses; je n'en veux pour preuve que le roman de *Mathilde* de Mme Cottin.

D'ailleurs les récits, les souvenirs, la nature de l'Orient avaient toujours parlé à l'imagination de Mme de Staël, et comme il n'était que trop probable que la santé de M. de Rocca exigerait impérieusement pendant plusieurs années le séjour des pays chauds, le projet de ce poëme des Croisades, dont la fable aurait pour cadre les plus belles contrées du Midi, avait dû se représenter plus vivement à la pensée de l'auteur de *Corinne*.

Malheureusement, la santé de Mme de Staël ne déclinait que trop visiblement; elle le sentait bien, et, malgré l'énergie de sa constitution, elle

éprouvait souvent un extrême abattement physique qui réagissait sur la disposition morale de son esprit. C'est dans un de ces moments de découragement où elle se laissait dominer par la crainte de ne pas suffire aux devoirs qui lui restaient à accomplir, qu'elle écrit de Coppet à la Grande-Duchesse Louise :

Coppet, ce 8 juin 1814.

« Madame,

« J'ai souffert tout ce que le cœur humain peut souffrir, et ma vie y a résisté : la force physique est vraiment un grand mal.

« Le souvenir de vos bontés pénètre auprès du tombeau[1] que j'ai choisi pour mon asile, et je veux que l'hommage de ma reconnaissance

1. Coppet renferme le tombeau de M. et Mme Necker.

parvienne aux pieds de Votre Altesse. — Je la reverrai sûrement, car je suis, hélas ! libre de transporter ma vie où je le voudrai. Mais je ne serai jamais ce que j'étais, et votre bonté ne s'attachera plus qu'au souvenir de moi-même. Je crois que j'irai l'hiver prochain en Italie; mes nerfs sont tellement abîmés que je ne serai plus capable des devoirs qui me restent, s'ils ne se remettent pas.

« Je ne sais où adresser une lettre à Monseigneur le Duc; daignerez-vous, Madame, lui parler de moi? Quand je le saurai de retour chez lui, je me rappellerai à son intérêt. Le vôtre, Madame, est à jamais pour moi une honorable époque de ma vie, et, pour me soutenir dans mon abattement, je me retrace souvent les preuves d'estime dont vous avez daigné m'honorer.

« Adieu, Madame. Je me transporte souvent par la pensée dans ce beau jardin, dans ce beau château si hospitalier pour moi. Vous avez vu les

derniers jours de ma vie d'espérance, de jeunesse, de bonheur. A présent, j'existe comme les vieillards, avec effort, avec résignation; mais la source naturelle est tarie. Adieu encore une fois. J'ose parler à Votre Altesse comme si tous les genres de supériorité ne la séparaient pas de moi.

« Croyez, pourtant, Madame, que tous les nouveaux titres dont nous sommes environnés ne m'inspireront jamais la millième partie du respect que je sentais en vous approchant. Agréez-en l'hommage, j'ose l'offrir à vos pieds.

« N. S. DE H. »

Cette année fut néanmoins très-active, intellectuellement parlant, pour Mme de Staël.

Nous avons dit qu'elle s'était liée en Angleterre avec Wilberforce. Son âme compatissante devait en effet se trouver portée par une sympa-

thie naturelle vers le généreux apôtre de l'abolition de l'esclavage. Elle provoqua une traduction française de l'ouvrage de Wilberforce sur la traite des nègres et écrivit la préface mise en tête de cette traduction.

En outre, Mme de Staël publia, sur une question qui intéresse à un si haut point l'humanité et l'honneur de la société chrétienne, une brochure sous ce titre : *Appel aux Souverains réunis à Paris, pour en obtenir l'abolition de la traite des nègres.*

Enfin, un journal ayant attaqué l'*Essai sur le suicide,* qu'elle avait fait imprimer en Suède en 1813, essai que le rétablissement des relations internationales, résultat de la paix générale, venait seulement de faire pénétrer en France, Mme de Staël crut devoir y répondre. Elle se fût abstenue sans doute de se défendre, s'il ne se fût agi que de critiques littéraires; mais elle repoussa avec vivacité les assertions d'un adversaire qui l'accusait de n'être pas chrétienne.

Après trois mois passés à Paris, Mm de Staël s'était empressée d'aller chercher à Coppet un repos dont elle avait grand besoin. Elle mandait en y arrivant à Mme Récamier :

Coppet, 22 juillet.

« Je suis tout émerveillée de mon courage, chère amie, et je vous assure que je m'étonne d'être ici et que j'ai de la peine à soutenir le bel amour de solitude qui m'y a conduite. On m'a reçue avec des boîtes, des fleurs et des couplets, mais je n'ai pas l'âme assez champêtre pour ne pas regretter votre petit appartement, et nos querelles et nos entretiens, et toute cette vie qui est en vous.

« Le général Filangieri m'a apporté une charmante petite lettre de vous.

« Je vois beaucoup les Davy[1]. La femme est

1. Sir Humphry Davy, le célèbre chimiste, et sa femme.

très-agréable ; elle vous admire beaucoup, mais elle craignait un peu que son mari n'en fît autant.

« Il y a ici *celle* qui fut *vous* en Angleterre il y a vingt ans, lady Charlotte Campbell. Sa vie a été bien différente de la vôtre : elle a épousé l'homme qu'elle aimait, elle en a huit enfants ; il est mort à force de s'enivrer et l'a battue pendant près de quatorze ans sans qu'elle l'ait jamais dit à personne.

« Elle est seule d'âme à présent dans ce monde jusqu'à ce que ses enfants puissent l'entendre. Vous avez bien plus d'esprit qu'elle, ce qui, quoi qu'on puisse dire, donne du bonheur.

« Albertine se rappelle à votre souvenir ; je n'aurai point de repos que je ne la sente dans une situation heureuse et fixe : heureuse autant que Dieu le permet. »

Mme de Staël revint passer à Paris l'hiver

de 1814 à 1815. Nous avons dit combien, dès cette époque, sa santé était profondément altérée; la vivacité de son esprit et l'ardeur de son âme restaient entières et cette vigueur de la vie intellectuelle rassurait ceux qui l'entouraient, mais elle ne se dissimulait point à elle-même les rapides progrès de son affaiblissement physique et se préoccupait avant tout du désir de marier sa fille. On a vu dans une lettre précédente, adressée à la Duchesse de Saxe-Weimar, quelques phrases où perce la sorte d'anxiété qui saisissait parfois Mme de Staël à la pensée que le temps pourrait lui manquer pour assurer l'avenir de ses enfants. Elle poursuivait alors auprès du gouvernement royal le remboursement des deux millions avancés par M. Necker au trésor en 1788. Cette liquidation, toujours demandée, avait été toujours ajournée par l'Empereur Napoléon, quoique la dette n'eût jamais été niée. Mme de Staël sentait combien le règlement de cette importante créance faciliterait

Nous ne croyons pas nous tromper en disant que la pensée de ce poëme avait pris naissance dans l'esprit de Mme de Staël à la lecture de l'*Histoire des croisades*, de M. Michaud. Cet ouvrage avait vivement ranimé dans toutes les âmes l'intérêt et l'enthousiasme pour ces expéditions lointaines à la fois civilisatrices et religieuses; je n'en veux pour preuve que le roman de *Mathilde* de Mme Cottin.

D'ailleurs les récits, les souvenirs, la nature de l'Orient avaient toujours parlé à l'imagination de Mme de Staël, et comme il n'était que trop probable que la santé de M. de Rocca exigerait impérieusement pendant plusieurs années le séjour des pays chauds, le projet de ce poëme des Croisades, dont la fable aurait pour cadre les plus belles contrées du Midi, avait dû se représenter plus vivement à la pensée de l'auteur de *Corinne*.

Malheureusement, la santé de Mme de Staël ne déclinait que trop visiblement; elle le sentait bien, et, malgré l'énergie de sa constitution, elle

éprouvait souvent un extrême abattement physique qui réagissait sur la disposition morale de son esprit. C'est dans un de ces moments de découragement où elle se laissait dominer par la crainte de ne pas suffire aux devoirs qui lui restaient à accomplir, qu'elle écrit de Coppet à la Grande-Duchesse Louise :

Coppet, ce 8 juin 1814.

« Madame,

« J'ai souffert tout ce que le cœur humain peut souffrir, et ma vie y a résisté : la force physique est vraiment un grand mal.

« Le souvenir de vos bontés pénètre auprès du tombeau[1] que j'ai choisi pour mon asile, et je veux que l'hommage de ma reconnaissance

1. Coppet renferme le tombeau de M. et Mme Necker.

parvienne aux pieds de Votre Altesse. — Je la reverrai sûrement, car je suis, hélas ! libre de transporter ma vie où je le voudrai. Mais je ne serai jamais ce que j'étais, et votre bonté ne s'attachera plus qu'au souvenir de moi-même. Je crois que j'irai l'hiver prochain en Italie; mes nerfs sont tellement abîmés que je ne serai plus capable des devoirs qui me restent, s'ils ne se remettent pas.

« Je ne sais où adresser une lettre à Monseigneur le Duc; daignerez-vous, Madame, lui parler de moi? Quand je le saurai de retour chez lui, je me rappellerai à son intérêt. Le vôtre, Madame, est à jamais pour moi une honorable époque de ma vie, et, pour me soutenir dans mon abattement, je me retrace souvent les preuves d'estime dont vous avez daigné m'honorer.

« Adieu, Madame. Je me transporte souvent par la pensée dans ce beau jardin, dans ce beau château si hospitalier pour moi. Vous avez vu les

derniers jours de ma vie d'espérance, de jeunesse, de bonheur. A présent, j'existe comme les vieillards, avec effort, avec résignation; mais la source naturelle est tarie. Adieu encore une fois. J'ose parler à Votre Altesse comme si tous les genres de supériorité ne la séparaient pas de moi.

« Croyez, pourtant, Madame, que tous les nouveaux titres dont nous sommes environnés ne m'inspireront jamais la millième partie du respect que je sentais en vous approchant. Agréez-en l'hommage, j'ose l'offrir à vos pieds.

« N. S. DE H. »

Cette année fut néanmoins très-active, intellectuellement parlant, pour Mme de Staël.

Nous avons dit qu'elle s'était liée en Angleterre avec Wilberforce. Son âme compatissante devait en effet se trouver portée par une sympa-

thie naturelle vers le généreux apôtre de l'abolition de l'esclavage. Elle provoqua une traduction française de l'ouvrage de Wilberforce sur la traite des nègres et écrivit la préface mise en tête de cette traduction.

En outre, Mme de Staël publia, sur une question qui intéresse à un si haut point l'humanité et l'honneur de la société chrétienne, une brochure sous ce titre : *Appel aux Souverains réunis à Paris, pour en obtenir l'abolition de la traite des nègres.*

Enfin, un journal ayant attaqué l'*Essai sur le suicide,* qu'elle avait fait imprimer en Suède en 1813, essai que le rétablissement des relations internationales, résultat de la paix générale, venait seulement de faire pénétrer en France, Mme de Staël crut devoir y répondre. Elle se fût abstenue sans doute de se défendre, s'il ne se fût agi que de critiques littéraires; mais elle repoussa avec vivacité les assertions d'un adversaire qui l'accusait de n'être pas chrétienne.

Après trois mois passés à Paris, Mm de Staël s'était empressée d'aller chercher à Coppet un repos dont elle avait grand besoin. Elle mandait en y arrivant à Mme Récamier :

Coppet, 22 juillet.

« Je suis tout émerveillée de mon courage, chère amie, et je vous assure que je m'étonne d'être ici et que j'ai de la peine à soutenir le bel amour de solitude qui m'y a conduite. On m'a reçue avec des boîtes, des fleurs et des couplets, mais je n'ai pas l'âme assez champêtre pour ne pas regretter votre petit appartement, et nos querelles et nos entretiens, et toute cette vie qui est en vous.

« Le général Filangieri m'a apporté une charmante petite lettre de vous.

« Je vois beaucoup les Davy[1]. La femme est

1. Sir Humphry Davy, le célèbre chimiste, et sa femme.

très-agréable; elle vous admire beaucoup, mais elle craignait un peu que son mari n'en fît autant.

« Il y a ici *celle* qui fut *vous* en Angleterre il y a vingt ans, lady Charlotte Campbell. Sa vie a été bien différente de la vôtre : elle a épousé l'homme qu'elle aimait, elle en a huit enfants; il est mort à force de s'enivrer et l'a battue pendant près de quatorze ans sans qu'elle l'ait jamais dit à personne.

« Elle est seule d'âme à présent dans ce monde jusqu'à ce que ses enfants puissent l'entendre. Vous avez bien plus d'esprit qu'elle, ce qui, quoi qu'on puisse dire, donne du bonheur.

« Albertine se rappelle à votre souvenir; je n'aurai point de repos que je ne la sente dans une situation heureuse et fixe : heureuse autant que Dieu le permet. »

Mme de Staël revint passer à Paris l'hiver

de 1814 à 1815. Nous avons dit combien, dès cette époque, sa santé était profondément altérée; la vivacité de son esprit et l'ardeur de son âme restaient entières et cette vigueur de la vie intellectuelle rassurait ceux qui l'entouraient, mais elle ne se dissimulait point à elle-même les rapides progrès de son affaiblissement physique et se préoccupait avant tout du désir de marier sa fille. On a vu dans une lettre précédente, adressée à la Duchesse de Saxe-Weimar, quelques phrases où perce la sorte d'anxiété qui saisissait parfois Mme de Staël à la pensée que le temps pourrait lui manquer pour assurer l'avenir de ses enfants. Elle poursuivait alors auprès du gouvernement royal le remboursement des deux millions avancés par M. Necker au trésor en 1788. Cette liquidation, toujours demandée, avait été toujours ajournée par l'Empereur Napoléon, quoique la dette n'eût jamais été niée. Mme de Staël sentait combien le règlement de cette importante créance faciliterait

l'établissement de sa fille; c'était un des principaux motifs qui l'avaient rappelée dans la capitale.

Les réunions furent très-brillantes et très-animées cet hiver-là à Paris. Après dix ans de silence, la société française, débarrassée de ses entraves, pouvait enfin se livrer sans contrainte à l'examen et à la discussion de toutes les questions si longtemps interdites. On usait largement dans tous les partis de la faculté reconquise de raillerie et d'opposition, inhérentes à notre caractère national.

L'impulsion imprimée aux esprits durant cette première année du régime constitutionnel fut donc très-remarquable, et le salon de Mme de Staël se trouvait naturellement le centre le plus influent de ce mouvement intellectuel et politique.

Sincèrement monarchique et convaincue que les Princes de la maison de Bourbon pouvaient seuls fonder la liberté en France, Mme de Staël ne

se faisait pourtant aucune illusion sur les fautes de la Restauration, mais elle avait un sentiment parfaitement juste des difficultés sans nombre que créaient au gouvernement du Roi les circonstances dans lesquelles il s'était rétabli. Elle s'efforçait d'apporter la lumière, la conciliation, l'équité au milieu de l'animosité des partis, et, n'y réussissant point, acquérait de jour en jour une vue plus claire des dangers de la situation : aussi, depuis plusieurs semaines déjà, Mme de Staël était obsédée par une perpétuelle inquiétude, lorsque se répandit tout à coup le bruit du débarquement de Bonaparte.

Nous craindrions d'affaiblir l'émotion qu'elle ressentit de cet événement, si nous nous servions pour la peindre d'autres expressions que celles de cette femme illustre :

« Non, jamais je n'oublierai, s'écrie-t-elle[1], le

1. *Considérations sur la Révolution française*, t. III, ch. XIII.

« moment où j'appris par un de mes amis, le « matin du 6 mars 1815, que Bonaparte était « débarqué sur les côtes de France. J'eus le « malheur de prévoir à l'instant les suites de cet « événement telles qu'elles ont eu lieu depuis, « et je crus que la terre allait s'entr'ouvrir sous « mes pas.

« Je souffrais jusqu'au fond du cœur par mes « circonstances personnelles, mais la situation « de la France absorbait toute autre pensée. Je « dis à M. de La Valette, que je rencontrai « presque à l'heure même où cette nouvelle re- « tentissait autour de nous : « C'en est fait de la « liberté si Bonaparte triomphe, et de l'indépen- « dance nationale s'il est battu. »

. . . . . .

« Lorsqu'on me dit que ce terrible homme « était à Cannes, je reculai devant cette certi- « tude comme devant un coup de poignard; « mais quand il ne fut plus possible d'y échap- « per, je ne fus que trop assurée qu'il serait à

« Paris dans quinze jours. Les royalistes se mo-
« quaient de cette terreur; il fallait leur entendre
« dire que cet événement était le plus heureux
« du monde, parce qu'on allait être débarrassé
« de Bonaparte, parce que les deux chambres
« allaient sentir la nécessité de donner au roi un
« pouvoir absolu. Comme si cela se donnait! Le
« despotisme aussi bien que la liberté se prend
« et ne s'accorde pas. »

Un peu plus loin, Mme de Staël ajoute :

« Je ne me livrerai point, comme on ne se
« l'est que trop permis, à des déclamations de
« tout genre contre Napoléon. Il a fait ce qu'il
« était naturel de faire, en essayant de regagner
« le trône qu'il avait perdu, et son voyage de
« Cannes à Paris est une des plus grandes con-
« ceptions de l'audace que l'on puisse citer dans
« l'histoire.

« Mais que dire des hommes éclairés qui n'ont « pas vu le malheur de la France et du monde « dans la possibilité de ce retour?

« Osera-t-on prétendre que ce fut pour les in- « térêts de la liberté qu'on rappelait l'homme « qui s'était montré pendant quinze ans le plus « habile dans l'art d'être le maître?

« On parlait de sa conversion, et l'on trouvait « des crédules à ce miracle; certes, il fallait « moins de foi pour ceux de Mahomet. »

Le retour de Napoléon, qui venait ainsi remettre en question le sort du monde et de la liberté, bouleversait encore une fois les plus chères espérances de Mme de Staël. Le mariage de sa fille avec le duc de Broglie était près de se conclure, et comblait les vœux de sa tendresse maternelle. Mme de Staël trouvait en effet réunis chez ce noble jeune homme tous les dons qui de-

vaient lui plaire et assurer à sa fille une félicité domestique dont elle était digne : des opinions libérales, un nom illustre, la supériorité de l'intelligence et l'élévation du caractère.

Mais ce projet si cher pouvait-il se réaliser au milieu des complications générales et privées que le retour de Napoléon faisait naître ?

Mme de Staël n'eut pas un instant la pensée de rester à Paris quand Bonaparte ressaisissait le pouvoir. Elle alla, le 9 mars, faire sa cour au Roi Louis XVIII, qui lui avait témoigné beaucoup de bontés, et, le 11, se hâta de quitter Paris où elle n'occupait qu'un appartement loué tout meublé rue Royale, afin de gagner Coppet tandis que les routes étaient encore libres.

Ce départ de Mme de Staël est un fait parfaitement avéré, dont beaucoup de personnes encore vivantes ont été témoins, et l'on ne s'explique pas comment M. Thiers, ordinairement si bien informé, a pu, dans le XIXe volume de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tomber à ce

sujet dans une si étrange erreur et dire que Mme de Staël n'avait pas quitté sa demeure.

Parmi les contemporains encore vivants dont nous pourrions invoquer les souvenirs et le témoignage, nous citerons seulement M. Villemain, parce qu'il a consigné, dans un ouvrage que tout le monde a lu, le récit de la soirée où il vit Mme de Staël prendre congé de Mme de Rumfort, le 9 mars, en revenant des Tuileries. Les mots qu'il prête à Mme de Staël expliquant les raisons de son départ : « Je n'ai pas d'armée entre lui et « moi, et je ne veux pas qu'il me tienne prison- « nière, car il ne m'aura jamais pour suppliante ; » ces mots ont certainement été prononcés.

Mme de Staël, en disant adieu à Mme Récamier, avait voulu la déterminer à fuir comme elle. Mais celle-ci s'était résolue à rester à Paris et à courir la chance de se voir rappeler par la police impériale que son exil n'avait jamais été révoqué. Elle ne partit point et se chargea de surveiller aussi longtemps qu'on la tolérerait à Paris tous les

intérêts que le départ de son amie laissait en souffrance.

Mme de Staël lui écrivait de la route le billet suivant :

12 mars, six heures du matin.

« Ma chère amie, combien j'ai été émue en retrouvant dans le même malheur la même protection, le même intérêt de mon bon ange. — Rendez-moi encore un service, faites partir Benjamin Constant. J'ai la plus grande anxiété sur lui après ce qu'il a écrit.

« La route que je suis est d'une sécurité parfaite; rien ne doit plus retenir à Paris. Ah! si vous me retrouviez sur les bords du lac!

« Vous êtes une divinité dans les grandes circonstances. J'écris à mon fils ce que vous savez. — Je mets toutes mes affections sous votre protection.

« Ah ! quelle douleur ! »

L'écrit de M. Constant qui, au moment où elle quittait Paris, causait à Mme de Staël une si vive inquiétude pour la sécurité de son auteur, ne saurait être le fameux article inséré au *Journal des Débats*, puisqu'il ne parut que le 19 mars. Mais elle avait certainement connu un article écrit par Benjamin Constant à la première nouvelle du débarquement de l'Empereur; article non moins passionné et peut-être plus injurieux encore que celui qui a eu une si triste célébrité; on le trouvera dans le *Journal de Paris* du 11 mars.

Il est probable que Mme de Staël pensait à la fois et à cet article du 11 et à la remarquable brochure de l'*Esprit d'usurpation et de conquête*, imprimée à Londres en 1814, et qui avait si fortement ému l'opinion publique. Benjamin Constant en préparait à ce moment-là même une seconde édition.

Quoi qu'il en soit, Napoléon regretta que Mme de Staël eût quitté Paris. Il lui fit transmettre

des paroles rassurantes par son frère Joseph, en l'engageant à revenir. On trouve la confirmation de ce fait dans la lettre suivante, écrite à la fin de mars à Mme Récamier :

Coppet, 31 mars 1815.

« Vous cherchez toujours, ma chère Juliette, à faire du bien à ceux qui souffrent, mais je suis tellement abattue que je n'espère plus. Cependant voici ce que je désire et demande, d'après la bienveillance que l'Empereur m'a fait connaître directement par son frère. C'est qu'on ne refuse pas à la trésorerie la promesse d'inscription que le ministre du Roi a donnée à mon fils avant son départ. Comme la dette de mon père a été déclarée dette de l'État par le comité de liquidation, il n'y a rien de contraire aux principes de l'Empereur dans la justice que je réclame. Sans cette liquidation, je ne sais

comment pourrait aller le mariage d'Albertine, car ils n'auraient pas assez de fortune.

« Voilà, chère amie, ce que je vous prie de dire à qui vous pourrez. La Duchesse de Saint-Leu sait que c'est cette liquidation même, dont dépendaient le mariage de ma fille et l'établissement de mon fils, qui m'a empêché d'aller chez elle, attendant chaque jour que tout fût terminé.

« Ma fortune personnelle est si dérangée par dix ans d'exil, que je ne puis faire pour Albertine ce qui la mettrait à l'aise.

« Je n'ai pas le moindre projet de quitter Coppet cette année, et, si l'on terminait l'affaire de mon payement, Auguste serait aussi bon pour cela que moi. Je n'ai aucune nouvelle de l'ami dont vous me parlez, je m'en fie à vous pour avoir bien usé de votre pouvoir. Et notre saint chéri, Mathieu, qu'en savez-vous? J'ignore tout ce qui concerne la société. Laissez tomber sur moi quelques bribes de votre salon. C'est Mme de Duras dont je voudrais bien savoir quelque

chose ! Faites-moi la charité de m'écrire ; donnez-moi des conseils, des nouvelles de nos amis, et l'espoir de passer l'été avec vous. Votre lettre est, depuis trois semaines, le seul moment de bien-être que j'aie senti. »

IX

Nous avons déjà fait remarquer l'erreur matérielle commise par M. Thiers lorsqu'il affirme que Mme de Staël était restée à Paris pendant les Cent-Jours : il nous paraît avoir tiré de ce fait erroné des conséquences tout aussi fausses, en supposant que la fille de M. Necker aurait ajouté foi à la conversion de Napoléon à des idées libérales et constitutionnelles.

L'étrange faiblesse où la mobilité de son esprit, pourtant si supérieur, fit tomber Benja-

sujet dans une si étrange erreur et dire que Mme de Staël n'avait pas quitté sa demeure.

Parmi les contemporains encore vivants dont nous pourrions invoquer les souvenirs et le témoignage, nous citerons seulement M. Villemain, parce qu'il a consigné, dans un ouvrage que tout le monde a lu, le récit de la soirée où il vit Mme de Staël prendre congé de Mme de Rumfort, le 9 mars, en revenant des Tuileries. Les mots qu'il prête à Mme de Staël expliquant les raisons de son départ : « Je n'ai pas d'armée entre lui et « moi, et je ne veux pas qu'il me tienne prison- « nière, car il ne m'aura jamais pour suppliante ; » ces mots ont certainement été prononcés.

Mme de Staël, en disant adieu à Mme Récamier, avait voulu la déterminer à fuir comme elle. Mais celle-ci s'était résolue à rester à Paris et à courir la chance de se voir rappeler par la police impériale que son exil n'avait jamais été révoqué. Elle ne partit point et se chargea de surveiller aussi longtemps qu'on la tolérerait à Paris tous les

intérêts que le départ de son amie laissait en souffrance.

Mme de Staël lui écrivait de la route le billet suivant :

12 mars, six heures du matin.

« Ma chère amie, combien j'ai été émue en retrouvant dans le même malheur la même protection, le même intérêt de mon bon ange. — Rendez-moi encore un service, faites partir Benjamin Constant. J'ai la plus grande anxiété sur lui après ce qu'il a écrit.

« La route que je suis est d'une sécurité parfaite; rien ne doit plus retenir à Paris. Ah! si vous me retrouviez sur les bords du lac!

« Vous êtes une divinité dans les grandes circonstances. J'écris à mon fils ce que vous savez. — Je mets toutes mes affections sous votre protection.

« Ah ! quelle douleur ! »

L'écrit de M. Constant qui, au moment où elle quittait Paris, causait à Mme de Staël une si vive inquiétude pour la sécurité de son auteur, ne saurait être le fameux article inséré au *Journal des Débats*, puisqu'il ne parut que le 19 mars. Mais elle avait certainement connu un article écrit par Benjamin Constant à la première nouvelle du débarquement de l'Empereur; article non moins passionné et peut-être plus injurieux encore que celui qui a eu une si triste célébrité; on le trouvera dans le *Journal de Paris* du 11 mars.

Il est probable que Mme de Staël pensait à la fois et à cet article du 11 et à la remarquable brochure de l'*Esprit d'usurpation et de conquête*, imprimée à Londres en 1814, et qui avait si fortement ému l'opinion publique. Benjamin Constant en préparait à ce moment-là même une seconde édition.

Quoi qu'il en soit, Napoléon regretta que Mme de Staël eût quitté Paris. Il lui fit transmettre

des paroles rassurantes par son frère Joseph, en l'engageant à revenir. On trouve la confirmation de ce fait dans la lettre suivante, écrite à la fin de mars à Mme Récamier :

Coppet, 31 mars 1815.

« Vous cherchez toujours, ma chère Juliette, à faire du bien à ceux qui souffrent, mais je suis tellement abattue que je n'espère plus. Cependant voici ce que je désire et demande, d'après la bienveillance que l'Empereur m'a fait connaître directement par son frère. C'est qu'on ne refuse pas à la trésorerie la promesse d'inscription que le ministre du Roi a donnée à mon fils avant son départ. Comme la dette de mon père a été déclarée dette de l'État par le comité de liquidation, il n'y a rien de contraire aux principes de l'Empereur dans la justice que je réclame. Sans cette liquidation, je ne sais

comment pourrait aller le mariage d'Albertine, car ils n'auraient pas assez de fortune.

« Voilà, chère amie, ce que je vous prie de dire à qui vous pourrez. La Duchesse de Saint-Leu sait que c'est cette liquidation même, dont dépendaient le mariage de ma fille et l'établissement de mon fils, qui m'a empêché d'aller chez elle, attendant chaque jour que tout fût terminé.

« Ma fortune personnelle est si dérangée par dix ans d'exil, que je ne puis faire pour Albertine ce qui la mettrait à l'aise.

« Je n'ai pas le moindre projet de quitter Coppet cette année, et, si l'on terminait l'affaire de mon payement, Auguste serait aussi bon pour cela que moi. Je n'ai aucune nouvelle de l'ami dont vous me parlez, je m'en fie à vous pour avoir bien usé de votre pouvoir. Et notre saint chéri, Mathieu, qu'en savez-vous? J'ignore tout ce qui concerne la société. Laissez tomber sur moi quelques bribes de votre salon. C'est Mme de Duras dont je voudrais bien savoir quelque

chose ! Faites-moi la charité de m'écrire ; donnez-moi des conseils, des nouvelles de nos amis, et l'espoir de passer l'été avec vous. Votre lettre est, depuis trois semaines, le seul moment de bien-être que j'aie senti. »

IX

Nous avons déjà fait remarquer l'erreur matérielle commise par M. Thiers lorsqu'il affirme que Mme de Staël était restée à Paris pendant les Cent-Jours : il nous paraît avoir tiré de ce fait erroné des conséquences tout aussi fausses, en supposant que la fille de M. Necker aurait ajouté foi à la conversion de Napoléon à des idées libérales et constitutionnelles.

L'étrange faiblesse où la mobilité de son esprit, pourtant si supérieur, fit tomber Benja-

min Constant, lorsqu'il consentit à entrer en 1815 dans le Conseil d'État et à devenir l'un des rédacteurs de l'Acte Additionnel, cette faute, qui a pesé sur la vie tout entière de l'éminent publiciste comme une apostasie, suffit-elle pour justifier l'assertion de M. Thiers quand il dit : « L'école fort éclairée des publicistes genevois « approuva l'Acte Additionnel » ? Nous l'ignorons ; mais, à coup sûr, rien ne donnait à cet illustre historien le droit d'affirmer que Mme de Staël, « que son rare esprit et sa parfaite con- « naissance de l'Angleterre garantissaient des « erreurs régnantes, l'avait hautement approuvé. »

Préoccupé avant tout de chercher des *croyants* à la conversion de Napoléon aux idées libérales, l'historien du Consulat et de l'Empire est entraîné fort au delà de cette première assertion.

Après avoir raconté les négociations du gouvernement impérial avec M. de La Fayette, l'offre de la pairie qui lui fut transmise par Joseph Bo-

naparte et le refus qu'il y opposa, tout en consentant à appuyer dans la chambre élective ce que le général regardait comme la nouvelle politique de l'Empereur, M. Thiers ajoute [1] :

« On lui demanda (à M. de La Fayette) un « autre service que son patriotisme ne pouvait « hésiter à rendre et qu'il rendit avec le plus « grand empressement. M. Crawfurd, ministre « des Etats-Unis à Paris, avec lequel il avait des « relations d'amitié, retournait en Amérique pour « y devenir ministre de la guerre ; il devait pas- « ser par l'Angleterre, où il avait des amis et du « crédit. M. de La Fayette obtint qu'il se chargeât « de lettres destinées aux principaux personnages « d'Angleterre et écrites en faveur de la paix. « Mme de Staël qui, grâce à sa longue opposition « à l'Empire, était peu suspecte de partialité « pour Napoléon, et qui, par son esprit et sa

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIX, p. 461.

« brillante renommée, pouvait exercer quelque « influence sur les ministres britanniques, leur « adressa des lettres pressantes pour leur conseil- « ler de se retirer de la coalition. Napoléon, sui- « vant elle, n'était plus un despote isolé dans la « nation, mais un monarque libéral appuyé par la « France. Le peuple et l'armée l'entouraient de « leur dévouement; la lutte serait donc terrible, « et dans l'intérêt de l'humanité et de la liberté, « il valait mieux accepter Napoléon, lié par de « fortes institutions et franchement converti à la « paix, s'il ne l'était à la liberté, que de verser « des torrents de sang pour le détrôner, sans au- « cune certitude de réussir. Accueilli, écouté, « cru, pris au pied de la lettre, il donnerait la « paix et la liberté qu'il promettait. Repoussé, « combattu, vainqueur, il n'accepterait plus le « traité de Paris et pas davantage peut-être les « conditions de l'acte additionnel. Les intérêts de « l'Europe, de l'humanité, de la liberté étaient « donc d'accord et commandaient une politique

« pacifique. Les raisons données par Mme de Staël
« étaient, comme on le voit, aussi spécieuses que
« spirituellement et patriotiquement présentées. »

L'étonnement a été grand dans le public et parmi les contemporains de Mme de Staël en voyant M. Thiers affirmer l'existence d'un document en contradiction si complète avec les opinions connues, les écrits, la vie tout entière de cette femme illustre. Le ton de parfaite assurance avec lequel un écrivain célèbre et sérieux présentait ce document à ses nombreux lecteurs, comme un fait irrécusable, devait causer à l'opinion un moment d'indécision. On était sûr du contraire, mais devant une assertion formelle, appuyée sur un document dont on n'indiquait pas la source, il fallait rechercher quelle était la cause de l'erreur d'un homme ordinairement si bien renseigné.

Or voici le résultat d'un scrupuleux examen des faits et des pièces :

Il n'existe nulle part de lettres de Mme de Staël adressées à des personnages politiques anglais ou autres, dans lesquelles elle ait plaidé le maintien du pouvoir de l'Empereur Napoléon ou cautionné son libéralisme.

Le fait de l'appui prêté par le général de La Fayette au gouvernement des Cent-Jours est avéré, consigné partout et raconté avec détail par le général lui-même dans ses mémoires. Immédiatement après le 20 mars, il entra en négociations avec Joseph Bonaparte, et voici en quels termes il parle non-seulement de l'entrevue qu'il ménagea entre le plénipotentiaire des États-Unis partant pour l'Angleterre et le frère de l'Empereur des Français, mais du paquet de lettres de Napoléon qui passa sous son couvert[1] :

« Croirait-on que ce puissant Empereur, dont « jadis les ordres volaient sans obstacle d'Anvers

1. *Mémoires, correspondances et manuscrits* de M. de La Fayette, t. V, page 426.

« à Naples, et des portes de Cadix à Dantzig,
« eut dans ce moment besoin de moi pour en-
« voyer une lettre hors du cercle que ses ennemis
« avaient tracé autour de la France? A peine
« Joseph m'eut-il parlé du départ de M. Craw-
« furd, que je pressentis son vœu; et comme
« j'étais résolu à seconder Bonaparte dans tous
« nos intérêts extérieurs, j'offris de faire passer
« pour mon compte un paquet à Londres, et
« même d'amener une conversation entre Joseph
« et mon ami, devenu simple particulier. Elle eut
« lieu le lendemain. »

On remarquera, comme nous, que M. de La Fayette, qui certes attachait du prix à l'opinion de Mme de Staël, ne la nomme même pas dans tout ceci, et quand il parle des lettres que, grâce au départ d'un homme couvert du caractère de plénipotentiaire, il put faire pénétrer en Angleterre, malgré la fermeture de nos ports, il ne

parle que de lettres émanant de l'Empereur ou de ses agents et des siennes propres.

M. Crawfurd partit donc pour Londres chargé de communications verbales et de lettres pour le gouvernement et les hommes d'État anglais.

Dans une compilation faite sans critique, où se trouvent pêle-mêle publiées des dépêches, des lettres privées et des anecdotes provenant des papiers de lord Castlereagh, compilation mise au jour depuis la mort de cet homme d'Etat, on trouve une lettre de M. Crawfurd adressée en effet à ce ministre, en date du 29 avril, dans laquelle il lui dit qu'il a reçu plusieurs lettres de Mme de Staël et qu'il a l'honneur de communiquer la plus récente *ci-incluse* à Sa Seigneurie.

Suit une lettre sans signature que l'éditeur anglais intitule ainsi : *Mme de Staël to M. Crawfurd*[1].

Cette lettre, écrite évidemment de Paris à M. Crawfurd à Paris, commence de la sorte :

1. *Correspondence, despatches, and other papers of Viscount Castlereagh,* edited by his brother, X^e^ vol., p. 335.

« J'ai vu hier le mot que vous avez écrit à votre « voisine ; si la paix continue, les têtes se calme- « ront et nous aurons *ici* la liberté et le repos. » Ce mot *ici*, qui se trouve deux fois dans la lettre, dans son sens le plus large, ne pouvait être employé que par une personne habitant, sinon Paris, au moins la France, et Mme de Staël était depuis plus de six semaines en Suisse; il est de plus matériellement nécessaire que cette lettre ait été reçue par M. Crawfurd avant son départ de Paris le 25 avril. Elle est datée du 23. Or, la malle-poste mettait, en 1815, soixante et douze heures pour aller de Genève à Paris. Il est donc impossible qu'elle ait été écrite de Coppet. M. Thiers a reconnu lui-même cette impossibilité et c'est sans doute ce qui l'a amené à supposer que Mme de Staël n'avait pas quitté Paris.

Cette lettre peut bien avoir été l'une des nombreuses *incluses* que M. Crawfurd communiquait à lord Castlereagh avec les renseignements qu'avant son départ de Paris il avait recueillis sur

la situation de la France, elle ne saurait être de Mme de Staël. Ce n'est pas seulement la signature matérielle qui manque à son authenticité : elle n'est, ni par le style ni par les sentiments, signée de ce nom, glorieux parmi ceux des amis de la liberté.

Mme de Staël n'a jamais pu écrire, et une personne ayant qualité pour stipuler au nom de l'Empereur pouvait seule dire :

« Toutes les puissances n'ont-elles pas traité « avec lui à Châtillon? Qu'y a-t-il de changé? « Un traité avec Napoléon qu'on n'a pas tenu, « une année de malheur pour Napoléon dont il a « profité. *Il désire, il veut la paix de Paris; quoi-« qu'il ne l'ait jamais signée, il n'y changera pas « une virgule, afin qu'elle soit toujours la paix « des Bourbons.* C'est aussi la paix reçue par la « nation française et dont elle se contentera. Je « vous dirai qu'il faut la main de fer de l'Empe-« reur pour retenir son armée qui veut regagner

« ses trophées et sa gloire. Si une fois cette ar-
« mée entre en Brabant, que les Belges pronon-
« cent[1] pour les Français et nous voilà, pour la
« vanité de l'Empereur de Russie, dans une
« guerre de vingt années avec l'Angleterre. »

On sait quel était l'enthousiasme de Mme de Staël pour l'Empereur Alexandre; elle ne se serait jamais exprimé de la sorte sur un souverain dont le généreux caractère lui inspirait confiance et respect, et avec lequel elle entretenait encore une correspondance directe en 1816.

S'il s'était, par impossible, opéré dans l'esprit de Mme de Staël un changement si étrange et si subit, elle eût assurément dit quelque chose de son ancienne opposition et des persécutions qu'elle avait subies, ne fût-ce qu'en attestant

1. Cette locution ne peut avoir été employée que par une personne sachant l'espagnol et ayant longtemps habité l'Espagne (*pronunciar*).

par ce souvenir l'impartialité d'un langage si surprenant dans sa bouche.

M. Thiers, en adoptant sans la contrôler l'attribution que fait l'éditeur anglais de cette lettre anonyme à Mme de Staël, s'est donc absolument trompé. Mais en vérité le secrétaire du marquis de Londonderry trouvant une pièce française et l'attribuant à Mme de Staël, parce qu'elle est sans signature et que M. Crawfurd annonçait *ci-inclose* une lettre de cette célèbre personne, ne commet-il pas une plus excusable erreur que le secrétaire de M. Thiers analysant avec tant d'inexactitude, pour le besoin de sa cause, un document écrit dans sa propre langue? car il faut noter qu'il n'est fait dans ladite lettre aucune allusion à l'Acte Additionnel, et que ce mot même n'y est pas articulé.

Mme de Staël, nous le répétons, quitta Paris le 11 mars, pénétrée d'effroi à la pensée des malheurs que le retour de Napoléon allait attirer sur la France. Les instances de Joseph Bona-

parte, avec qui elle avait toujours eu des relations bienveillantes, l'intérêt même d'une importante liquidation, ne purent vaincre la répugnance qu'elle éprouvait à se replacer sous la domination de l'homme dont la persécution lui avait fait expier l'amour de la liberté par dix années de bannissement.

Le 17 avril 1815, répondant à Mme Récamier, qui lui avait offert sa maison à Paris, dans le cas où elle se déciderait à y revenir, Mme de Staël écrit :

« Vous êtes trop aimable, chère amie, mais je n'accepte pas votre bonté. Si ma présence était nécessaire à Paris pour les affaires de ma fille, j'irais pour quinze jours. Mais je crois qu'Auguste fera tout aussi bien que moi, et que c'est mieux vis-à-vis de l'Empereur de ne pas m'exposer à ce qu'on lui dise que j'ai parlé. »

Lorsqu'il s'agit d'un écrivain de l'ordre de

Mme de Staël, il ne peut être permis de lui prêter des opinions autres que celles qu'elle a elle-même exprimées. Il suffit d'ouvrir le livre admirable où elle apprécie, d'un jugement si ferme, les principaux événements de la révolution française, pour être pleinement édifié sur le peu de foi qu'elle accordait au libéralisme de celui *qui avait en horreur les idées abstraites et les barrières légales :* elle n'a jamais cru que Napoléon pût se transformer en initiateur de la France à la liberté.

« Si c'était un crime de rappeler Napoléon « dont le retour devait attirer en France six cent « mille baïonnettes étrangères, c'était une niai- « serie, a dit Mme de Staël[1], de vouloir masquer « un tel homme en roi constitutionnel; l'on dé- « considérait nécessairement Bonaparte en lui « faisant tenir un langage tout contraire à celui « qui avait été le sien pendant quinze ans. Il

1. *Considérations sur la Révolution française,* t. III, ch. XIV.

« était clair qu'il ne pouvait proclamer des prin-
« cipes si différents de ceux qu'il avait suivis
« quand il était tout-puissant que parce qu'il y
« était forcé par les circonstances. Or, qu'est-ce
« qu'un tel homme quand il se laisse forcer ?

. . . . . .

« Quelques amis de la liberté, cherchant à se
« faire illusion à eux-mêmes, ont voulu se justi-
« fier de se rattacher à Bonaparte en lui faisant
« signer une constitution libre ; mais il n'y avait
« point d'excuse pour servir Bonaparte ailleurs
« que sur les champs de bataille.

« Une fois les étrangers aux frontières de la
« France, il fallait leur en défendre l'entrée :
« l'estime de l'Europe elle-même n'était qu'à ce
« prix. Mais c'était dégrader les principes de la
« liberté que d'en entourer un ci-devant despote.

« Le jacobinisme militaire, l'un des plus
« grands fléaux du monde, s'il était encore pos-
« sible, était l'unique ressource de Napoléon.
« Quand il a prononcé les mots de *loi* et de

« *liberté*, l'Europe s'est rassurée : elle a senti « que ce n'était plus son ancien et terrible ad- « versaire. »

Mme de Staël n'a pas seule exprimé cette incrédulité aux opinions constitutionnelles de Napoléon ; nous trouvons à ce sujet, dans les mémoires de M. de La Fayette, un aveu curieux à recueillir de la bouche d'un homme qui s'était pourtant ouvertement rallié à Bonaparte pendant les Cent-Jours :

« Ce n'est pas la coalition des souverains, ce « sont les idées libérales qui m'ont renversé, » avait dit Napoléon à Fontainebleau ; « il ne me « reste plus de ressources, » ajoutait-il, « j'ai mis « les peuples contre moi. » « Aussi saisit-il en « 1815, avec toute la force de son esprit supé- « rieur, l'obligation de se raccrocher aux idées « libérales et de se concilier au moins le peuple « français. Son langage devint tout populaire,

« c'est au peuple qu'il devait, qu'il rapportait « tout; et les libertés qu'on lui proposait de re- « connaître ou que le peuple reprenait de lui- « même, passaient à peu près sans contradiction, « mais en même temps son indomptable carac- « tère se repliait dans les opinions et les senti- « ments de la tyrannie. Il est inouï qu'au milieu « de tant de concessions et de réclamations répu- « blicaines, jamais une mesure spontanée ne soit « sortie de sa bouche ou de sa plume qui ne fût « un acte arbitraire. Lorsque son conseil d'État « marchait dans le sens de la nouvelle situation « où lui-même sentait la nécessité de se placer : « Vous l'avez voulu, disait-il avec colère, on ne « reconnaît plus *le vieux bras* de l'Empereur; « vous le sentirez, ajoutait-il entre ses dents. »

Mme de Staël ne revint pas en France après les Cent-Jours, la santé de M. de Rocca lui donnait alors de très-vives inquiétudes, et elle alla avec lui chercher un climat plus doux en Italie.

D'ailleurs, l'impression d'horreur que lui avait fait éprouver la présence des étrangers en France était encore si vive, qu'elle ne pouvait se résigner à être témoin de cette seconde invasion; elle ne redoutait pas moins l'exagération alors si violente des partis, et prévoyait assez qu'elle ne se trouverait d'accord ni avec les libéraux ni avec les royalistes, car elle voyait trop bien les fautes, les injustices et le peu de bonne foi des uns et des autres.

C'est le sentiment qu'elle exprime dans une lettre écrite de Milan.

A Mme RÉCAMIER.

Milan, 27 octobre 1815.

. . . . . .

« Vous avez la bonté de me dire que je ferais mieux d'être à Paris. Non, en vérité, je n'aime-

rais pas à jouir des *franchises* du peuple, moi qui crois les nations *affranchies-nées*. Je prononcerais de certains mots qui ne sont point à la mode, et je me ferais des ennemis sans nécessité. Quand tout sera arrangé pour le mariage d'Albertine, je vivrai à Paris solitairement; mais dans ce moment, j'ai bien fait, croyez-moi, de me faire représenter par Auguste. Mathieu, que je ne veux pas blesser, est dans une ligne tout exagérée; les étrangers, qui sont bons pour moi, me font mal à Paris; les divisions de partis sont telles qu'on ne peut les réunir dans une chambre, à moins d'être, comme vous, un ange de bonté, qui couvre tout de ses ailes : croyez-moi, j'ai raison, et c'est aussi l'avis d'Auguste. Parlez de moi, je vous prie, à notre Prince de Madrid[1]; je ne suis pas de l'avis qu'il vous exprime, mais je l'aime, lui, de tout mon cœur. *C'est sa*

1. Adrien de Montmorency, prince et peu après duc de Laval, par la mort de son père. Il était ambassadeur de France en Espagne.

grandeur qui l'attache au rivage, son esprit irait naturellement plus loin. Je quitte Milan pour éviter les fêtes qui ne vont pas à mon cœur français.

« Je pense comme vous, et plus que jamais, beaucoup de bien de Victor de Broglie, et serai bien heureuse du mariage, si rien ne le traverse. — Je pense aussi comme vous sur Mme de Krüdner : c'est une personne qui est un avant-coureur d'une grande époque religieuse qui se prépare. Parlez-lui de moi, je vous en prie, comme étant tout à elle.

« Je vais à Gênes, mais pour huit jours; continuez à m'écrire à Milan, où l'on saura ma route. La santé de M. de Rocca m'inquiète toujours. Je n'ai repris en rien au bonheur depuis ce débarquement de Bonaparte. »

Mme de Staël, en partant pour l'Italie, avait

envoyé son fils à Paris et l'avait chargé de suivre la conclusion de l'affaire du remboursement des deux millions. Il fut enfin ordonné par Louis XVIII, et le mariage de Mlle Albertine de Staël avec le Duc de Broglie s'accomplit à Pise au mois de février 1816.

Toutes les lettres de cette époque nous montrent Mme de Staël profondément émue de l'événement qui allait fixer le sort de sa fille. Elle aspirait pour cette fille tendrement aimée à un bonheur dont elle-même n'avait pas joui. Liée par un mariage que les convenances de rang et de fortune avaient seules décidé, Mlle Necker avait été cependant, dès son jeune âge et en portant les yeux sur l'intérieur où elle était née, frappée du spectacle de l'union parfaite de deux âmes dont le devoir sanctionnait l'amour.

Le tableau de la félicité conjugale n'a jamais cessé d'occuper la pensée de Mme de Staël; elle y revient avec prédilection dans ses écrits, et, comme l'a dit M. Sainte-Beuve avec une rare

délicatesse, il semble que l'image des joies domestiques ait poursuivi son imagination, comme les situations romanesques dont ils sont privés poursuivent et agitent d'autres cœurs.

Après avoir connu les jouissances, l'enivrement que peut donner la renommée, elle s'écrie : « La gloire n'est pour les femmes qu'un deuil éclatant du bonheur. »

Le bonheur suprême, le bonheur complet en ce monde n'a jamais été pour Mme de Staël que l'amour dans le mariage. Ce bien qu'elle avait ignoré ou qu'elle a goûté trop tard, elle le veut pour sa fille, et on voit dans toute sa correspondance à quel point elle se préoccupe de ce qui peut en garantir la durée.

« Notre mariage s'est extrêmement bien passé, chère Juliette, écrit-elle à Mme Récamier après la cérémonie; aucune émotion de la vie ne peut se comparer à celle-là, et ce qui vaut mieux que des impressions, c'est qu'il n'est

pas un moment où je ne m'attache plus à M. de Broglie. Toute sa conduite a été d'une délicatesse et d'une sensibilité véritables : son caractère est vertueux, et je bénis Dieu et mon père, qui m'a obtenu de ce Dieu de toute bonté un ami pour ma fille aussi digne d'estime et de sentiment. »

Mme de Staël ne pouvait manquer d'associer à une circonstance aussi importante de sa vie la Princesse dont la constante amitié l'avait suivie dans toutes les peines de son exil. Elle écrivait à la Grande-Duchesse Louise :

Pise, ce 15 février 1816.

« Madame,

« Il y a bien longtemps que je ne me suis rappelée au souvenir de Votre Altesse. La vie de toutes les personnes qui tenaient à la France a

été tellement agitée, que l'on ne savait pas ce qu'on pouvait dire de son sort. Ce qu'il y a de plus intime pour moi dans la vie, le mariage de ma fille a lieu après-demain. Le Duc de Broglie est venu de Paris renouveler nos anciens liens que ce débarquement de Bonaparte avait rompus, et tout est décidé maintenant. Auriez-vous la bonté, Madame, de faire part de cet événement à Monseigneur le Grand-Duc? Je ne sais si les circonstances me ramèneront auprès de Votre Altesse, mais rien ne pourra porter atteinte à l'admiration que je lui ai vouée.

« Daignerez-vous, Madame, dire un mot de moi à Gœthe et lui demander sa bénédiction poétique pour la nouvelle mariée? Mme de Shardt est-elle encore auprès de vous? Je voudrais me représenter de loin le cercle où vous régnez. Daignez dire à Son Altesse Impériale la Princesse héréditaire que je suis pénétrée d'attachement et d'admiration pour son illustre frère. Je suis persuadée que le monde lui devra autant

qu'il lui a déjà dû. Si j'osais me flatter d'un mot de Votre Altesse, je lui demanderais de me parler de sa santé et de celle de Monseigneur le Grand-Duc. Dans mes dix années d'exil, je vous ai dû à tous les deux les plus doux moments de mon existence.

« Je suis avec respect, Madame, de Votre Altesse Sérénissime, la très-humble et très-obéissante servante,

« NECKER STAEL DE HOLSTEIN. »

Cette lettre fut la dernière échangée entre les deux femmes supérieures dont elle clôt la correspondance.

Minée par une maladie grave, la vie de Mme de Staël ne devait pas beaucoup tarder à s'éteindre, et les derniers battements de ce noble cœur ne s'adressèrent plus qu'aux objets de ses plus intimes affections.

Après le mariage de sa fille, Mme de Staël se

rendit avec le jeune ménage à Florence, d'où elle écrit à Mme Récamier :

Florence, ce 23 mai 1816.

« Vous m'avez fait espérer, ma chère Juliette, que vous me donneriez de vos nouvelles, et voilà plus de six semaines que je ne sais rien de vous. Écrivez-moi tout de suite une petite ligne, car nous comptons quitter Florence le 20 de mai, et rien ne m'arriverait plus, si vous tardiez. J'ai toujours le projet de vous voir le 1er septembre; mais je voudrais savoir d'avance ce que vous pensez de l'esprit de la société, et si toutes nos idées libérales y seront bien mal accueillies. — Je m'ennuie beaucoup en Italie, mais je m'applaudis d'y être venue, car la santé de M. de Rocca se rétablit. Hors le soleil, je ne sais rien à faire à Florence;

Rome lui est bien supérieure. Au reste, la vie décline tellement à mon âge, qu'on ne sent plus rien vivement que la tristesse; on ne reste jeune que pour elle.

« Le mariage va bien, grâce à Dieu! Ils s'aiment vraiment beaucoup, et les qualités de M. de Broglie ne permettent pas de changer pour lui.

« Mandez-moi vos projets, dites-moi si je serai sûre de vous trouver à Paris le 1er septembre; car, en vérité, j'ai besoin d'y retrouver la patrie, et tant de noms que je ne connais pas me rendraient étrangère à la France.

« Je ne le serai jamais à ma chère Juliette, dont l'écriture me fait toujours tressaillir. »

Dans une lettre précédente, toujours préoccupée, d'une part, du regret de se trouver en désaccord avec l'ami de sa jeunesse, de l'autre de l'exagération et de l'âpreté des partis poli-

tiques que sa faiblesse croissante ne lui donnait plus, comme elle l'aurait eu autrefois, le désir de combattre, elle disait :

« J'aime trop Mathieu pour me risquer à lui déplaire en blâmant tout ce qu'il approuve, et mon idée n'est pas que je reste à Paris. Il m'est passé par la tête d'aller à Grenade ou à Valence, si Adrien[1] pouvait m'en obtenir la permission. — J'ai souffert cruellement le mois dernier par un catarrhe violent qu'a eu M. de Rocca. Grâce à Dieu, il en est rétabli. Mais un jour, je vous dirai tout ce qui s'est passé dans mon âme pendant ce temps. Vous serez étonnée de ce qu'il a gagné sous tous les rapports. Tant de patience, tant d'études, tant de reconnaissance pour mes soins font de lui le plus parfait ami dont mon imagination eut l'idée. »

1. Le duc de Laval Montmorency.

On revint à Coppet à l'époque fixée, et Mme de Staël mandait de ce château à Mme Récamier, le 15 juillet :

« Je n'ai pas eu de nouvelles inquiétudes sur M. de Rocca; mais sa santé est toujours chancelante, et ce poignard est toujours suspendu sur ma vie. Ah ! je ne suis pas née pour être heureuse ! Le mariage de ma fille cependant va très-bien. Elle est grosse, à ce que je crois, et cela va déranger tous mes projets ; car je ne puis la quitter en cet état. D'un autre côté, je suis bien effrayée de la société de Paris, et de cette violente assemblée dont il sera question chaque jour. J'ai la résolution de me taire; mais je vois par le style même de Mathieu, quel affreux esprit de parti règne en France. Au reste, je l'ai toujours prévu. Ah ! le bonheur ! mais à mon âge, c'est à la bonté de Dieu seul qu'il faut s'attacher. »

Une lettre des premiers jours d'octobre nous montre Mme de Staël retenue encore à Coppet par une nouvelle crise dans la santé de M. de Rocca, et livrée aux mêmes perplexités.

« Je suis encore incertaine, mande-t-elle, sur mes projets de la fin de cette année, car le commencement de l'automne a fait retomber M. de Rocca dans ses anciennes souffrances; j'espère encore que cela n'est que passager. Mais avec ma fille grosse, lui malade, que ferai-je? J'ai le cœur dans un état d'angoisse cruel! Faut-il exister ainsi jusqu'à ce qu'on meure? Puisque vous me dites, avec vos douces paroles, que Mathieu m'aime encore, je lui ai écrit hier; mais s'apercevait-il que je ne lui écrivais plus?

« La dissolution[1] m'a fait grand plaisir. »

1. Une ordonnance royale du 5 septembre avait prononcé la dissolution de la Chambre des Députés, désignée sous le nom de *Chambre introuvable*.

Une chose nous frappe à la lecture de ces lettres, c'est l'oubli complet des souffrances personnelles. Mme de Staël était pourtant non-seulement gravement, mais mortellement atteinte, et bien peu de mois allaient suffire pour achever la destruction de cette puissante nature. Néanmoins on ne la voit se préoccuper que de l'état de sa fille et de M. de Rocca. Ce dernier subissait les phases successives d'une maladie de poitrine; sa jeunesse luttait énergiquement contre le mal, et devait le condamner à survivre une année entière à celle qu'il aimait si ardemment.

A l'époque où un sentiment de tendre pitié rapprocha Mme de Staël de ce jeune homme, dont les graves blessures mettaient la vie en péril, il fut profondément touché de sa bonté, et il avait dit : « Je l'aimerai tant, qu'elle m'épousera. » — Cette union, contre laquelle la prudence pouvait élever bien des objections, eut lieu, et le bon-

heur en fut complet. En effet, la vivacité du sentiment qu'éprouvait M. de Rocca était si touchante et si sincère, qu'elle avait en quelque sorte effacé la disproportion d'âge.

Mme de Staël revint au commencement de l'hiver à Paris; malgré son extrême faiblesse, elle y reprit les habitudes de sa grande existence mondaine et la violence de l'esprit de parti ne rallentit nullement le flot d'admirateurs et d'amis qui se pressaient dans son salon. Elle avait annoncé son arrivée à Mme Récamier par ce petit billet :

« Je suis arrivée, chère amie, à moitié morte de fatigue. Si vous êtes assez bonne pour venir me voir à deux heures, je serai relevée. Si cela vous gêne, j'irai chez vous à l'heure que vous n'indiquerez après deux heures.

« Je serais bien seule ici sans vous. »

A la première Restauration, Mme de Staël s'é-

tait liée avec la Duchesse de Duras et avait pris immédiatement pour elle un goût très-vif.

Avec toute la distance qui sépare une femme de beaucoup d'esprit d'une femme de génie, Mme de Duras avait plusieurs des qualités et quelques-uns des défauts de Mme de Staël : l'ardeur et la générosité des sentiments, l'indépendance du caractère, une imagination dévorante et une disposition d'âme agitée et pour ainsi dire fiévreuse qui troublait son repos, et malgré sa bonté ne permettait pas de trouver la paix dans son commerce. Elles se virent beaucoup pendant ce dernier hiver de 1816 à 1817. Mme de Duras s'étudiait à créer des relations plus fréquentes entre Mme de Staël et M. de Chateaubriand ; elle se plaisait à rapprocher deux grandes intelligences que le hasard des événements, mais surtout le long exil de Mme Staël et la sauvagerie de l'auteur du *Génie du Christianisme*, avaient toujours tenues fort à distance. Je n'ai nullement la pensée d'établir ici une comparaison entre ces

deux illustres personnages. L'éclatant génie de M. de Chateaubriand le met hors pair avec tous ses contemporains; et d'ailleurs, si éminent que soit le talent, si élevés qu'on suppose le génie poétique ou l'intelligence chez une femme, je n'en sais aucune qui puisse soutenir le parallèle avec un génie *homme;* la Providence a mis la supériorité des femmes ailleurs, et je ne pense pas qu'elles aient pour cela à se plaindre de leur sort.

Quoi qu'il en soit, l'auteur des *Lettres sur Rousseau,* de l'*Influence des passions* et de l'*Essai sur la Littérature,* était entrée dans la carrière littéraire plusieurs années avant l'auteur d'*Atala.*

La fille de M. Necker était déjà en possession d'une véritable célébrité lorsque M. de Chateaubriand, gentilhomme ignoré, à peine rayé de la liste des émigrés, révéla tout à coup son immense supériorité en publiant le *Génie du Christianisme.*

A ce moment Mme de Staël et M. de Chateaubriand se trouvèrent représenter deux écoles op-

posées et en devinrent en quelque sorte les deux brillants drapeaux. Cet antagonisme, qui n'avait rien de personnel, amena même une polémique assez aigre et laissa une nuance de froideur entre les deux écrivains.

Ces dissentiments et ces rivalités littéraires n'avaient pas cependant empêché M. de Chateaubriand et Mme de Staël, au moment où la malignité du public cherchait à les envenimer, de se donner des témoignages personnels d'un véritable intérêt.

Une femme, dont la figure séduisante et mélancolique reste immortalisée par les pages que la douleur de sa perte a dictées à l'auteur du *Génie du Christianisme* [1], servit de premier lien entre M. de Chateaubriand rentrant en France et la fille de M. Necker.

Mme de Beaumont avait eu pour père M. de Montmorin, ministre de Louis XVI en même

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV.

temps que M. Necker; un sentiment d'amitié unit dès leur jeunesse ces deux personnes fort dissemblables sous beaucoup de rapports, mais que dominaient à un égal degré une imagination vive et une sensibilité très-exaltée. La nature de Mme de Beaumont, beaucoup plus concentrée que celle de Mme de Staël, reçut des malheurs qui frappèrent ses proches une impression si forte, que les rares et charmantes facultés dont elle était douée, repliées sur elles-mêmes, ne lui avaient plus guère laissé de puissance que pour la douleur : « Mais quand une voix amie appelait cette « intelligence solitaire, elle venait et vous disait « quelques paroles du ciel. »

C'est chez la fille de M. de Montmorin que M. de Chateaubriand avait connu Mme de Staël.

Mme de Beaumont, après avoir vu tomber tous les membres de sa famille sous la hache révolutionnaire, se mourait elle-même de la poitrine. On se rappelle que cette infortunée alla exhaler à Rome son dernier soupir. La pieuse amitié de

l'homme de génie qu'elle avait accueilli avec un enthousiasme qui devançait la gloire lui éleva un tombeau sur la terre étrangère.

M. de Chateaubriand crut devoir annoncer lui-même à Mme de Staël la mort de son amie. Sa lettre, adressée à Coppet, n'y trouva que M. Necker dont la fille, récemment exilée, voyageait en Allemagne.

. . . . . .

« Ne soyez donc pas surpris, lui écrit M. Necker, « si vous ne recevez pas la réponse de Mme de « Staël aussitôt que vous avez le droit de l'at- « tendre. — Vous êtes bien sûr, Monsieur, de la « douleur qu'éprouvera ma fille en apprenant la « perte d'une amie dont je lui ai toujours en- « tendu parler avec un profond sentiment. Je « m'associe à sa peine, je m'associe à la vôtre, « Monsieur, et j'ai une part à moi en particulier « lorsque je songe au malheureux sort de toute la « famille de mon ami M. de Montmorin. »

Ce fut à Francfort que parvint à Mme de Staël la lettre de M. de Chateaubriand; la réponse qu'il reçut d'elle montre si bien la bonté de son cœur et la spontanéité de ses impressions que nous croyons devoir la reproduire ici tout entière, quoiqu'elle ait déjà été publiée.

Mme DE STAEL A M. DE CHATEAUBRIAND

Francfort, ce 3 décembre 1803.

« Ah! mon Dieu, *my dear Francis*, de quelle douleur je suis saisie en recevant votre lettre! Déjà, hier, cette affreuse nouvelle était tombée sur moi par les gazettes, et votre déchirant récit vient la graver pour jamais en lettres de sang dans mon cœur. Pouvez-vous, pouvez-vous me parler d'opinions différentes sur la religion, sur les prêtres? Est-ce qu'il y a deux opinions, quand

il n'y a qu'un sentiment ? Je n'ai lu votre récit qu'à travers les plus douloureuses larmes. *My dear Francis,* rappelez-vous le temps où vous vous sentiez le plus d'amitié pour moi; n'oubliez pas surtout celui où tout mon cœur était attiré vers vous, et dites-vous que ces sentiments, plus tendres, plus profonds que jamais, sont au fond de mon âme pour vous. J'aimais, j'admirais le caractère de Mme de Beaumont : je n'en connais point de plus généreux, de plus reconnaissant, de plus passionnément sensible.

« Depuis que je suis entrée dans le monde, je n'avais jamais cessé d'avoir des rapports avec elle, et sentais toujours qu'au milieu même de quelques diversités je tenais à elle par toutes les racines. Mon cher Francis, donnez-moi une place dans votre vie. Je vous admire, je vous aime, j'aimais celle que vous regrettez. Je suis une amie dévouée, je serai pour vous une sœur. Plus que jamais, je dois respecter vos opinions : Mathieu, qui les a, a été un ange

pour moi dans la dernière peine que je viens d'éprouver. Donnez-moi une nouvelle raison de les ménager : faites que je vous sois utile ou agréable de quelque manière. Vous a-t-on écrit que j'avais été exilée à quarante lieues de Paris?

« J'ai pris ce moment pour faire le tour de l'Allemagne; mais au printemps je serai revenue, à Paris même, si mon exil est fini, ou auprès de Paris, ou à Genève ; faites que, de quelque manière, nous nous réunissions.

« Est-ce que vous ne sentez pas que mon esprit et mon âme entendent la vôtre, et ne sentez-vous pas en quoi nous nous ressemblons à travers les différences?

« M. de Humboldt m'avait écrit, il y a quelques jours, une lettre où il me parlait de votre ouvrage avec une admiration qui doit vous flatter dans un homme et de son mérite et de son opinion. Mais que vais-je vous parler de vos succès dans un tel moment? Cependant elle les aimait ces succès, elle y attachait sa gloire. Continuez de

rendre illustre celui qu'elle a tant aimé. Adieu, mon cher Francis, je vous écrirai de Weimar en Saxe. Répondez-moi là chez MM. Desport, banquiers.

« Que dans votre récit il y a des mots déchirants ! Et cette résolution de garder la pauvre Saint-Germain [1] ! Vous l'amènerez une fois dans ma maison.

« Adieu ; tendrement, douloureusement adieu.

« N. S. DE H. »

M. de Chateaubriand ajoute : « Cette lettre « empressée, affectueuse et rapide, écrite par « une femme célèbre, me causa un redoublement « d'attendrissement . . . . . .

« Ils sont passés aussi mes consolateurs et « ils demandent pour eux les regrets qu'ils don- « naient à une autre. »

1. Une femme attachée au service de Mme de Beaumont.

L'exil de Mme de Staël qui la tint dix années hors de Paris, les lointains voyages de M. de Chateaubriand, et la *sauvagerie* de son humeur, le séparèrent longtemps de Mme de Staël, mais on voit que Mme la Duchesse de Duras ne dut pas avoir beaucoup de peine à rapprocher deux personnes illustres entre lesquelles existaient de pareils souvenirs.

M. de Chateaubriand fit, avec sa femme, une visite à Coppet, en 1805. « Je la trouvai dans « son château, qui renfermait une cour attristée. « Je lui parlai de sa fortune et de sa solitude « comme d'un moyen précieux d'indépendance « et de bonheur; je la blessai. Mme de Staël aimait « le monde; elle se regardait comme la plus mal- « heureuse des femmes, dans un exil dont j'au- « rais été ravi. Ne disputons à personne ses « souffrances : il en est des douleurs comme des « patries, chacun a la sienne. »

Mme de Staël, en effet, avait été froissée par les paroles du grand écrivain sur l'agrément et

le comfort de sa vie d'exilée, et je rencontre, dans une lettre qu'elle adresse à Mme Récamier, cette phrase : « Ah ! que M. de Chateaubriand « connaît mal le cœur en me trouvant heureuse ! « Il dit qu'il n'écrirait plus s'il avait de l'argent, « et il considère le bonheur sous ce même point « de vue. C'est un côté vulgaire, dans un homme « d'ailleurs bien supérieur. »

Comme l'auteur du *Génie du Christianisme* a donné le continuel exemple du mépris des richesses et du facile abandon des grandeurs sociales, on ne peut s'empêcher de sourire, et d'éprouver quelque surprise du malentendu qui provoqua de la part de Mme de Staël une désapprobation trop peu méritée.

Mais la nature toute bienveillante de Mme de Staël ne pouvait conserver de la rancune, et le progrès toujours croissant dans son âme des sentiments religieux l'aurait rapprochée de plus en plus de M. de Chateaubriand, si l'amour de la liberté, l'opposition à Napoléon et la disgrâce

de ce souverain n'eussent pas été entre eux des liens suffisants.

Dans une lettre de Mme de Staël à Mme Récamier, du mois d'août 1815, je trouve ce passage qui montre quelle était sa disposition pour M. de Chateaubriand :

« Je voudrais bien voir Lemercier. M. de Chateaubriand et lui sont les seuls écrivains français qui m'intéressent à présent.

« La mort de Brune est-elle vraie ? »

Mme de Staël, avec une grâce affectueuse et par une sorte de badinage, traitait l'illustre écrivain de *dear Francis;* la dernière lettre qu'elle écrivit à Mme de Duras, « tracée en grandes lettres « dérangées comme celles d'un enfant, » contenait un mot aimable pour *Francis.*

La faiblesse ne lui permettait déjà plus de

sortir lorsque Mme de Staël adressait ces lignes à Mme Récamier :

« Dites-moi, chère amie, si vous êtes assez bien de santé pour accepter ma voiture à neuf heures et venir passer une heure avec moi. Je ne suis plus en état d'aller chez vous tant je suis faible. Si vous venez, dites à votre portier d'apprendre à Mathieu que je l'attends chez moi.

« Je vous embrasse de tout ce qui me reste. »

Le déclin rapide de ses forces ne lui permit bientôt plus de se lever, et cependant tel était son esprit de sociabilité, qu'elle recevait encore et continuait même de donner à dîner. Mais elle n'assistait plus au repas : les personnes invitées, introduites dans la chambre de Mme de Staël, entouraient son lit et retrouvaient en elle toute sa bienveillance et aussi quelques brillantes lueurs de son merveilleux esprit.

M. de Chateaubriand a retracé le souvenir de l'un de ces dîners chez Mme de Staël mourante :

« Mme de Staël m'invita à dîner chez elle, rue « Neuve-des-Mathurins [1]. Elle n'était point dans « le salon et ne put même assister au dîner. « Introduit dans sa chambre, je m'approchai du « lit. La malade à demi assise était soutenue « par des oreillers, une fièvre ardente animait « ses joues. Son beau regard se fixa sur moi, « et elle me dit : Bonjour, *my dear Francis*. Je « souffre, mais cela ne m'empêche pas de vous « aimer.

« On se mit à table. Je me trouvai assis près « de Mme Récamier. Il y avait douze ans que je ne « l'avais rencontrée, et encore ne l'avais-je aper- « çue qu'un moment. Je ne la regardais pas, nous « n'échangions pas une parole, lorsque, vers la

1. *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. IV.

« fin du dîner, elle m'adressa timidement quelques « mots sur la maladie de Mme Staël; je tournai un « peu la tête et je levai les yeux . . . . .

. . . . . .

« Et c'est ainsi que Mme de Staël, en réunis- « sant deux personnes jusque-là étrangères l'une « à l'autre, leur laissait, à un repas funèbre, son « souvenir et l'exemple de son attachement im- « mortel. »

L'inaltérable douceur de Mme de Staël ne se démentit pas un moment; elle cherchait fréquemment sa force dans la prière, et une seule fois, en parlant des épreuves de sa vie passée, il lui échappa de dire : « Que de toutes les facultés « qu'elle avait reçues en don, une seule avait ac- « quis son entier développement, c'était la faculté « de souffrir. »

La pensée de son père lui était sans cesse

présente, et elle répétait souvent : « Mon père « m'attend sur l'autre bord. »

Je l'ai, hélas ! trop souvent remarqué : si prévue que soit une mort, elle surprend toujours. Il en fut ainsi pour Mme de Staël ; quelques heures avant le dernier moment, il se fit un grand apaisement dans ses souffrances ; et le soir qui précéda sa mort, le calme qui s'était produit dans son état était tel, que M. de Montmorency put quitter à onze heures le chevet de sa mourante amie, où veillait la tendresse passionnée d'une fille, en se flattant d'une nuit meilleure ! Ce même jour, 14 juillet 1817, à cinq heures du matin, Mme de Staël exhalait doucement son dernier soupir. Elle était âgée de cinquante et un ans.

La mort de cette femme illustre fut non-seulement une irréparable perte pour les lettres, mais, dans les circonstances difficiles où se trouvait placé le pays, on a le droit de dire que ce fut un malheur public. Mme de Staël avait fait ses

preuves de dévouement à la liberté et elle acceptait franchement la Restauration. Dans les *Considérations sur la Révolution française,* son dernier ouvrage et celui qui, en scellant le jugement qu'on peut porter sur elle, classe si honorablement son nom parmi nos plus éminents publicistes, elle s'écrie avec un touchant orgueil : « Je « me glorifie de rappeler ici que la déclaration « signée par Louis XVIII à Saint-Ouen, en 1814, « contenait presque tous les articles garants de « la liberté que M. Necker avait proposés à « Louis XVI en 1789, avant que la Révolution « du 14 juillet eût éclaté. »

Mme de Staël représentait en effet l'intime alliance de la tradition et du régime constitutionnel, et il est permis de croire que, si la Providence avait prolongé sa vie, elle eût exercé par l'autorité que lui donnait son talent, par sa grande existence, par ses relations avec les hommes importants de tous les partis, et enfin par la con-

ciliante modération de son caractère, la plus salutaire influence.

« Mon système, disait-elle en 1816, est toujours en opposition avec celui qu'on suit, et mon affection la plus sincère pour ceux qui le « suivent. »

On n'attend pas de nous une appréciation du génie et des nombreux écrits de Mme de Staël : des maîtres l'ont faite. M. J. Chénier, Benjamin Constant, M. de Bonald, M. Villemain, en ses belles leçons, M. Sainte-Beuve, dans ses *Portraits de femmes*, ont tour à tour apporté le tribut de leur admiration à ce talent si brillant, presque toujours oratoire, et que distinguent principalement une surabondance, un mouvement, une ardeur de pensée sans égale. Ils ont fait ressortir avec quel art et quelle vérité étaient tracés les caractères de ses romans; quelle finesse dans l'observation des mœurs, et de quel ferme

coup d'œil cette femme, dont l'esprit avait une grâce si parfaite, pouvait envisager les plus hautes questions de la morale ou de la politique.

Ce que nous avons essayé, c'est de faire mieux connaître l'âme et le noble cœur de Mme de Staël, et pour cela il fallait la laisser parler dans l'abandon d'une correspondance intime.

Elle-même a résumé sa vie dans ces paroles qu'elle adressait à M. de Chateaubriand bien peu de semaines avant de mourir :

« J'ai toujours été la même, vive et triste; j'ai « aimé Dieu, mon père et la liberté. »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. I

I

La cour de Weimar. 1
Projet de défense de Louis XVI par Schiller. 11
Appel au peuple, rédigé par A. Chénier. 13
Défense de la Reine par Mme de Staël. 14
Premiers rapports de Mme de Staël avec le général Bonaparte. 15
Lettre de Mme de Staël sur le passage du Saint-Bernard. 20
Résistance du tribunat attribuée en partie à Mme de Staël. 23

Pages

Premier exil de Mme de Staël. 28
Lettre au Premier Consul. 28
Départ de Mme de Staël pour l'Allemagne. 31

II

Mme de Staël à Weimar. 33
Correspondance de Schiller et Gœthe. 34
Amitié de la Duchesse Louise pour Mme de Staël. . . 44
Billet adressé au Duc de Saxe-Weimar. 45
Mme de Staël se rend à Berlin. 48
Lettre à la Duchesse Louise. 50
Nouvelle de la maladie et du danger de M. Necker. . 57
Lettre à la duchesse Louise. 58
Mort de M. Necker. 60
Lettre à la Duchesse Louise. 61
Lettre à Mme Récamier. 65

III

Voyage de Mme de Staël en Italie. 67
Auguste-Guillaume de Schlegel. 68
Retour à Coppet. 71
Lettre à la Duchesse Louise. 72
Séjour de Mme de Staël à Auxerre et à Acosta. . . . 75
Billet à Mme Récamier. 76
Autre lettre à la même. 77
Publication de *Corinne*. 78
Appréciation de M. Sainte-Beuve à ce sujet. 80

IV

Pages.

Coup d'œil sur l'état politique de l'Allemagne. . . 83
Guerre avec la Prusse. Bataille d'Iéna. 86
L'Empereur Napoléon à Weimar. Fermeté de la Duchesse Louise. 87
Deux lettres de Mme de Staël à la Duchesse Louise. . 90
Un automne à Coppet. 94
Rapports de Mme de Staël avec Mme Récamier. . . . 95
Théâtre de Coppet. 105
Ascension au mont Blanc. 107
M. Guizot et Mme de Staël. 108

V

Second voyage de Mme de Staël en Allemagne. . . . 111
Lettre à Mme Récamier. 112
Autre lettre à la même. 113
Lettre à la Duchesse Louise. 115
Entrevue du jeune Baron de Staël avec Napoléon. . . 121
Lettre de Mme de Staël à la Duchesse Louise. . . . 125
Lettre à Mme Récamier. 128
A la même. 129
A la même. 132
Séjour à Vienne. 133
Lettre à Mme Récamier. 138
Retour à Coppet. 138
Lettre à la Duchesse Louise. 141

Pages.
A Mme Récamier. 144
A la même. 146
A la Duchesse Louise. 148
A Mme Récamier. 151
A la Duchesse Louise. 153
A la même. 156

VI

Hiver de 1810 à Coppet et Genève. 161
Portrait de Mme de Staël par Œlenschlæger. 162
Mme de Staël fait imprimer à Paris son livre de *l'Allemagne*. 163
Lettre à l'Empereur Napoléon. 165
Lettre de Savary. 169
Suppression de l'édition de *l'Allemagne*. 170
Lettre à Mme Récamier. 172
Départ pour la Suisse. Lettre à la Duchesse Louise. . 174
M. Capelle remplace M. de Barante à Genève. . . . 177
Lettre de Mme de Staël à Mme Récamier. 178
A la même. 182
M. de Schlegel reçoit l'ordre de quitter Coppet. . . 184
Projets de fuite de Mme de Staël. 185
Lettre à la Duchesse Louise. 187
Lettre à Mme Récamier. 190
Lettre d'Auguste-Guillaume de Schlegel à M. Mathieu de Montmorency. 194
Exil de M. de Montmorency. 204
Lettre à Mme Récamier. 205

Pages.

Exil de Mme Récamier. 207
Mme de Staël à Mme Récamier. 208
Hiver de 1811 à 1812 passé à Genève. Mariage secret avec M. de Rocca. 212
Lettre à Mme Récamier. 213
A la même. 215
A la même. 218
Réflexions sur le suicide. 220
Projet d'un poëme de *Richard*. 222
Lettre à la Duchesse Louise. 225

VII

Départ de Coppet. 229
Lettre à Mme Récamier. 230
Mme de Staël à Saint-Pétersbourg. 233
Lettre du baron de Stein. 234
Arrivée en Finlande. Lettre à Mme Récamier. . . . 238
Mme de Staël à Stockholm. 240
Lettre à Mme Récamier. 241
A la duchesse de Saxe-Weimar. 243
A la même. 246
Mme de Staël va en Angleterre. 247
La société anglaise, accueil qu'elle y reçoit. 250
Mort d'Albert de Staël. 253

VIII

La Restauration ouvre à Mme de Staël les portes de la France. 255

Pages.

Emotion de Mme de Staël en voyant les étrangers campés à Paris 256
Elle retrouve Mme Récamier et M. de Montmorency. . 295
M. Villemain et Mme de Staël. 260
Lettre à la duchesse de Saxe-Weimar. 265
A la même. 269
Divers travaux de Mme de Staël : appel aux souverains pour l'abolition de la traite. 272
Mme de Staël va chercher du repos à Coppet. . . . 273
Lettre à Mme Récamier. 275
Débarquement de Napoléon à Cannes. 277
Effroi que cause ce retour à Mme de Staël. 278
Elle quitte Paris. 281
Billet à Mme Récamier. 283
Napoléon regrette que Mme de Staël ait quitté Paris. 284
Lettre à Mme Récamier. 285

IX

Le général de La Fayette et Joseph Bonaparte. . . . 291
Lettre prétendue de Mme de Staël à M. Crawfurd. . 295
Cette lettre est-elle authentique? 295
Lettre à Mme Récamier. 301
Opinion de Mme de Staël sur les Cent-Jours. 302
Mme de Staël va en Italie une seconde fois. 305
Lettre à Mme Récamier. 306
Mariage de Mlle de Staël. 309
Lettre à Mme Récamier. 309
Lettre à la Grande-Duchesse Louise. 311

Pages.
Séjour à Florence. 314
Lettre à Mme Récamier. 314
A la même. Retour à Coppet. 317
Affaiblissement rapide de la santé de Mme de Staël; dernier hiver à Paris. 320
Mme de Staël se lie avec la duchesse de Duras. . . . 321
Rapports de Mme de Staël et de M. de Chateaubriand. 322
Mort de Mme de Beaumont. 325
Lettre de Mme de Staël à M. de Chateaubriand. 326
Dîner chez Mme de Staël mourante. 333
Derniers moments de Mme de Staël; sa mort. 336

FIN DE LA TABLE

ERRATA

Page 7, *au lieu de :* Gœtz et Berlichingen, *lisez :* Gœtz de Berlichingen.

— 267, *au lieu de :* vous qui avez pu, *lisez :* vous qui avez su.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7

6222 005

3 2044 005 443 262

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 (617) 495-2413

JUN 23 1994

MAY 27 1995